

De la culture à l'Université 128 propositions

Par la Commission Culture et Université

Présidée par Emmanuel Ethis
Président de l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse
Professeur des Universités



ARMAND COLIN

Sommaire

Lettre de mission	9
Introduction. Le généreux et l'intéressant	12
Composition de la Commission Culture et Université	17
Mélanger les mondes	19
128 propositions et points de vue pour remettre la culture au cœur de l'université et l'université au cœur de la culture	23
Chapitre I : Pratiques et productions artistiques et culturelles à l'université	24
1. Favoriser le recrutement d'enseignants-chercheurs praticiens	25
2. Repenser la réglementation pour faciliter l'accueil, la diffusion et la création culturelle	25
3. Donner la possibilité de rémunérer les artistes	26
4. Soutenir un théâtre universitaire et républicain	28
5. Intégrer le théâtre forum à la formation des personnels	28
6. Soutenir une politique culturelle spécifique	28
7. Construire et développer les lieux culturels	29
8. Accompagner les associations étudiantes	30
9. Promouvoir et systématiser un dispositif de type « Étudiants au cinéma »	31
10. Transposer « Orchestre à l'école » à l'université	31
11. Généraliser l'installation de studios d'enregistrement	32
12. Mettre en place un pôle culturel dans chaque service de documentation	32
13. Organiser un café littéraire mensuel à la bibliothèque universitaire	33
14. Fêter un artiste en mai	33
15. Mettre à disposition des instruments de musique dans les lieux de vie	34

16. Diffuser le patrimoine cinématographique international dans les résidences universitaires	34
17. Valoriser la culture dans les lieux de restauration	34
18. Intégrer l'engagement culturel des étudiants dans le plan « Réussite en licence »	35
19. Créer des unités d'enseignement culturelles adaptées à chaque discipline	35
20. Valoriser la dimension culturelle du sport	36
21. Se cultiver en mangeant : pour une semaine de découvertes culinaires dans les restaurants universitaires	36
22. Permettre aux étudiants de découvrir la cuisine gastronomique tout en valorisant le savoir-faire des équipes CROUS	37
23. Sensibiliser aux œuvres et aux droits d'auteur : des services de documentation aux « Impromptus »	38
24. Mettre en place une filière des écritures individuelles et collectives consacrées aux nouveaux modes de création	39
25. Susciter les premières fois	39
26. Reconsidérer les bâtiments universitaires à travers le prisme de l'architecture	40
Chapitre 2 : Patrimoines numérisés, cultures numériques et culture du numérique	41
27. Mettre en place un café Web favorisant le débat d'idées	41
28. Diffuser une culture du numérique	42
29. Pour la création d'une cinémathèque de l'étudiant	42
30. Créer un <i>open space</i> dédié à la rencontre virtuelle entre professionnels et étudiants	43
31. Créer un campus et des bibliothèques virtuels de chercheurs	43
32. Installer les grands débats politiques dans les universités et sensibiliser les étudiants au vote	44
33. Comprendre le processus créatif audiovisuel par la pratique	44
34. Intensifier l'accès au patrimoine écrit	45
35. Mettre en place un CAPES et une agrégation en sciences de l'information et de la communication	45
Chapitre 3 : Diversités culturelles, sociabilités et socialisations à l'université	46
36. Faire appel aux artistes pour créer des « effets de vie »	46
37. Créer des bourses de la culture	47

38. Intégrer l'écologie et la sécurité routière dans la définition des projets culturels	48
39. Favoriser la mise en place de clubs d'astronomie, d'ufologie, d'héraldique, de généalogie	48
40. Mobiliser les ressources du Centre ressources théâtre handicap	48
41. Intégrer la question de l'accessibilité dans la définition des projets culturels	49
42. Sensibiliser par la culture la communauté universitaire aux situations de handicap	50
43. Généraliser les UEO « langue des signes » et « accompagnement du handicap »	51
44. Lancer un appel à projets de recherche financé par l'ANR sur la question de la culture et du handicap	52
45. Mettre en valeur les cultures d'ici et d'ailleurs	52
46. Faire des étudiants les ambassadeurs de leur université	52
47. Intégrer une dimension culturelle au programme d'accueil des étudiants étrangers	53
48. Parrainer les étudiants étrangers dès leur arrivée	54
49. Passer une journée dans la peau d'un autre étudiant	54
50. Prendre en compte les rythmes étudiants dans la définition de l'offre culturelle	54
51. Installer des jeux de l'esprit en plein air	55
52. Organiser les « 24 heures vélo » des étudiants	55
53. Organiser un bal de promo	56
54. Renforcer l'imaginaire des universités en (ré)intégrant les rituels et cérémonies étudiants	56
Chapitre 4 : Culture générale et mobilités sociales des étudiants	57
55. Généraliser les UEO culture	57
56. Voyager au cœur du savoir : les rendez-vous conférences	58
57. Affirmer une culture commune	59
58. Penser un écosystème de la culture depuis l'université	59
59. Mettre en place une certification culture	60
60. Appliquer les grands principes républicains et universitaires à une politique tarifaire de la culture	61
61. Développer des « pass-culture »	62
62. Encourager et favoriser la participation des étudiants français aux conférences « Model United Nations »	62
63. Faire de l'université un lieu de débats	63
64. Sensibiliser les futurs enseignants et enseignants-chercheurs à la culture	64

65. Harmoniser les droits d'accès aux équipements culturels pour les personnels de la culture et de l'université	64
66. Intégrer des formations interdisciplinaires dans les cursus	65
Chapitre 5 : Ancrages et ouvertures des universités	
au cœur de leur territoire	66
67. Resserrer les liens entre écoles d'art et universités	66
68. Construire des passerelles entre universités et conservatoires	67
69. Favoriser les agendas 21	68
70. Renforcer et évaluer les liens institutionnels entre structures culturelles et universités	69
71. Étendre la mise en réseau des services culture	70
72. Inscrire la culture dans les enjeux des fondations	70
73. Généraliser le concept des « Leçons de l'Université »	71
74. Valoriser les collections des FRAC à l'université	71
75. Développer et promouvoir les théâtres universitaires par leur mise en réseau	72
76. Cultiver des jardins universitaires expérimentaux	73
77. (Re)voir des films cultes au cinéma et porter un regard cinématographique sur la ville	73
78. Favoriser les échanges intergénérationnels en associant les universités inter-âges	74
79. Interroger l'alliance entre universités et universités populaires	74
80. Favoriser les liens avec les structures d'action sociale	75
81. (Re)découvrir les universités à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine »	76
82. Associer les universités à la valorisation patrimoniale de leur territoire	77
83. Mettre en place des « kots à projet » à la française et penser la culture à l'Université par l'entrée du logement	77
84. Favoriser la cohabitation entre jeunes créateurs et étudiants	78
85. Célébrer la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement »	78
86. Organiser des débats le jour de la « Fête de l'Europe »	79
87. Intensifier les accords internationaux entre universités	79
88. Intégrer la mobilité internationale dans le cursus de tout étudiant	80
89. Développer un réseau d'universités internationales porté par le Forum d'Avignon	81
90. Favoriser la mise en réseau territoriale et par compétence	81

91. Présenter le programme des grands festivals et les cérémonies de remise de prix dans les universités	82
92. Créer un statut d'étudiant associé aux festivals	82
93. Mettre en place un tiers semestre culturel	83
94. Créer un festival nomade des formes oratoires	84
95. Former les artistes à la direction des entreprises du spectacle	84
96. Accompagner les structures culturelles dans de bonnes pratiques par rapport à leurs stagiaires	85
Chapitre 6 : Information, diffusion et valorisation des événements et production culturels des universités	86
97. Constituer une base de données des compétences des enseignants-chercheurs	86
98. Développer un portail Web destiné à valoriser les manifestations culturelles des universités	87
99. Donner aux universités des moyens suffisants pour créer des radios et des télévisions numériques	87
100. Soutenir et développer les radios étudiantes	88
101. Créer une Web-tv des universités	88
102. « My Major University » : labelliser et financer les productions artistiques étudiantes	89
103. Recenser et valoriser les pratiques universitaires concernant l'« œuvre filmique »	89
104. Récompenser la création sonore et radiophonique	90
105. Préserver et développer des espaces éditoriaux universitaires	91
106. Créer un prix littéraire des universités	91
107. Organiser le festival annuel des pratiques artistiques étudiantes	92
108. Publier un annuel culturel des universités françaises	92
109. Valoriser la culture scientifique d'un territoire via un portail internet vidéo	92
110. Valoriser les recherches des doctorants dans des courts-métrages	93
111. Partager l'expérience d'A + U + C via ses éditions	93
112. Créer un prix de la communication scientifique universitaire	94
Chapitre 7 : Présences et affirmations de l'université dans les mondes de l'art, de la culture et des médias	95
113. Inventer une place à l'enseignement supérieur et la recherche publique dans les médias nationaux dits de « service public »	95
114. Réinterpréter les leçons inaugurales du Collège de France dans les amphithéâtres	96

115. Mettre la science en culture	97
116. Instaurer un lien durable avec les bureaux du film pour promouvoir les sites et les locaux universitaires	98
117. Créer un concours interuniversitaire du « Pocket Film » sur le thème « J'aime mon université »	98
118. Réinventer le patrimoine scientifique et universitaire	99
119. (Ré)inventer l'image de l'université dans les BD	99
120. Organiser un concours des jeunes talents universitaires et développer les projets de tournées nationales	100
121. Représenter théâtralement l'université au niveau international	100
122. Décerner un « César » du film français de campus	101
123. Créer des sitcoms en milieu universitaire	102
124. Favoriser les marqueurs de l'identité universitaire	102
125. Susciter et valoriser la créativité photographique du monde universitaire	103
126. Faire une grande exposition sur l'art de la mise en scène culturelle de soi dans les chambres d'étudiants	103
127. Mettre en place dans le cabinet de la ministre un chargé de mission ou un conseiller pour le développement de la culture à l'université	105
128. Pérenniser institutionnellement la Commission Culture et Université	105
Bibliographie	106
Remerciements	111
Légende des sigles	113
Propositions par auteur	117
Annexes	119
« À quoi servent les études ? » Témoignages étudiants	120
Art + Université + Culture : 20 ans de réflexions et d'actions	125

Lettre de mission



Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
21 rue Descartes – 75231 Paris cedex 05

Paris, le 21 mars 2009

Monsieur le Président,

Les plus grandes universités du monde ont naturellement intégré la culture comme une donnée fondamentale de leur réussite et de leur reconnaissance. Récemment, on entendait encore le président de l'université de Yale exprimer le fait que l'attractivité de son établissement était fondée, d'une part, sur l'image et la représentation de l'université véhiculées par ceux qui en étaient issus, porteurs *de fait* de la culture de Yale, et d'autre part, sur l'Université elle-même, considérée dans son territoire comme la première actrice du « monde de la culture » (qu'il s'agisse de la culture générale, des formes de l'art, de la culture scientifique, ou même de la culture citoyenne et politique).

L'Université française doit, elle aussi, se saisir de la culture dans toutes ses dimensions pour que les campus deviennent en France les plus hauts lieux de transmission, de diffusion et de production culturelles, à la fois pour attirer les étudiants et pour refonder l'image des universités. Ce sont là les deux facettes de l'enjeu du chantier « Culture et Université ».

Aujourd'hui, la plupart des établissements universitaires français sont dotés de « missions culture » et/ou d'équipements dévolus à la culture favorisant principalement l'éveil artistique, les pratiques amateurs et le soutien aux initiatives des associations étudiantes. Si leur travail est souvent remarquable, il n'est pas déterminant dans un parcours d'étudiant, ou comme porteur d'une identité culturelle universitaire forte. La culture y est souvent pensée comme accessoire, alors même qu'elle devrait être au centre du projet d'établissement.

Je souhaite ainsi vous confier la présidence d'une commission, dont l'objectif sera d'explorer toutes les questions sous-tendues par le lien entre « Culture » et « Université » et effectuer toutes les préconisations nécessaires pour que l'Université devienne une actrice culturelle française de premier plan sur le national et international.

À cette fin, la commission devra apporter un diagnostic et faire des propositions en lien avec les questions suivantes :

- Comment organiser sur le long terme l'intégration des mondes de la culture dans l'Université ?
- Comment permettre à la culture scientifique d'éclairer les disciplines littéraires et sociales, et à la culture des humanités d'éclairer les disciplines scientifiques ?
- Comment installer une culture de l'université dans les mondes de la culture et des arts ?
- Comment définir la place des artistes dans nos universités ?
- Comment penser la culture pour que cette dernière devienne un facteur dynamique d'innovation dans la recherche scientifique en général ?
- Comment la culture peut-elle jouer un rôle de facteur d'intégration international dans nos établissements ?
- Comment la culture scientifique valorisée dans le monde social peut-elle inspirer à de nouveaux étudiants le désir de retrouver le chemin des filières scientifiques ?
- Comment les productions culturelles de l'université peuvent-elles contribuer aux rayonnements national et international de la France ?
- Comment la culture à l'université peut-elle devenir un moyen de maîtriser des langages d'ouverture multiples au monde et à la société ?
- Comment la culture peut-elle favoriser l'acquisition de valeurs sensibles qui fondent la femme et l'homme moderne dans ses valeurs citoyennes, écologiques, sportives et laïques ?
- Comment permettre à la France, grâce à une université tournée vers l'Europe et l'international, d'occuper de nouveau un rôle de leadership mondial dans le cadre de ses industries culturelles et de ses productions artistiques ?
- Comment, enfin, redonner une place à l'Université française dans notre imaginaire social et travailler à la construction d'une représentation de l'Université comme lieu de formation privilégié pour l'individu ?

Ces questions sont intimement liées les unes aux autres et établissent les ambitions qui doivent être les nôtres pour redéfinir le lien entre Culture et Université. Elles ne sont, bien entendu, pas exhaustives et d'autres questions pourront émerger dans le cadre de la commission.

La commission que vous composerez devra comprendre une vingtaine de membres au maximum (des mondes universitaires et des mondes de la culture). Elle devra remettre un rapport qui permette de mettre en œuvre une stratégie d'actions structurelles et politiques pour répondre à l'ensemble de ces questions. Ce rapport devra être remis avant l'été 2010. Cette commission devra répondre aux impératifs de transformation « culturelle » de l'université française et s'appuyer sur les missions centrales des universités en termes de recherche et d'enseignement.

Cette commission devra également prendre en compte les grands objectifs sociaux liés à la réalisation de l'étudiant en tant que citoyen en s'appuyant sur les mutations du monde

contemporain liées à une société numérique, tournée vers le développement durable, mais également en prise avec la culture portée par les mondes du sport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Pécresse', written in a cursive style.

Valérie PÉCRESSÉ

Introduction

Le généreux et l'intéressant

Tout le monde dit, sans savoir ce qu'il répète, que le compas indiquant le nord, permet de s'orienter.

(Michel Serres, *Le Tiers-Instruit*)

« Aujourd'hui – déclarait récemment Gérard Depardieu – les jeunes acteurs n'ont plus peur d'être ignorants. Au contraire, ils considèrent cela comme une qualité. Je les plains¹. » Sans doute, ce constat lapidaire mériterait-il d'être affiné afin de pointer avec notre grand comédien français ce qu'il entend par « ignorance », mais aussi et surtout comprendre d'où il observe le monde pour percevoir ainsi ce renversement de l'ordre des savoirs qui amènerait les jeunes acteurs qu'il fustige à présenter leur soi-disant ignorance comme une qualité. Dans les faits, il ne sert cependant à rien de les stigmatiser ou de les plaindre – ce qui revient au même – en déplorant par voie de conséquence la disparition d'un monde où la haute culture d'élite fonctionnait comme un mètre-étalon unique pour jauger et qualifier l'autre. En guise d'exemple, qui a lu *Vingt Mille Lieues sous les mers* de Jules Verne se souvient sans doute de la première rencontre entre le capitaine Nemo et Pierre Aronnax, professeur au Muséum de Paris alors que ce dernier vient d'être recueilli à bord du sous-marin Nautilus et qu'il y découvre, émerveillé, « une bibliothèque qui ferait honneur à plus d'un palais des continents. » Je possède là douze mille volumes – dit Nemo. Ce sont les seuls liens qui me rattachent à la terre. Mais le monde a fini pour moi le jour où mon Nautilus s'est plongé pour la première fois sous les eaux. Ce jour-là, j'ai acheté mes derniers volumes, mes dernières brochures, mes derniers journaux, et depuis lors, je veux croire que l'humanité n'a plus ni pensé, ni écrit. » Ainsi la bibliothèque de Nemo voyait-elle se côtoyer des ouvrages de sciences et de littérature – Hugo, Xénophon, Michelet, Rabelais, Sand, Humboldt, Foucault, Chasles, Milne Edwards, Agassiz, etc. –, avec des œuvres d'art et des partitions musicales signées Holbein, Ribera, Véronèse, Murillo, Teniers, Delacroix, Gounod, Weber, Mozart, Meyerbeer et Rossini. « Ces artistes sont des contemporains d'Orphée car les différences chronologiques s'effacent dans la mémoire des morts, et je suis mort, Monsieur le professeur – conclut Nemo – aussi bien mort que ceux

1. *Paris Match*, n° 3179, du 22 au 28 avril 2010, entretien avec Alain Spira.

de vos amis qui reposent à six pieds sous terre ! » En mettant de la sorte en scène le conflit Nemo-Aronnax, Jules Verne esquisse une interrogation philosophique profonde, véritable parabole sur notre relation à la culture et de ce que nous faisons de cette relation. En effet, Aronnax, tout le long de son aventure subaquatique, va tenter de comprendre, sans jamais y parvenir, pourquoi un homme comme Nemo, qui apparaît comme bien plus cultivé que la plupart de ses contemporains, décide de rompre avec l'humanité. Or Aronnax ne peut, en tant qu'universitaire, imaginer la culture autrement que comme un facteur de progrès pour le rapprochement entre les hommes et comme une ouverture à l'autre ; Nemo, pour sa part, nous laisse entrevoir que la culture, instrument de domination, peut aussi conduire à l'isolement, à l'éloignement, et sans doute à une certaine forme sociale de mépris. Qu'ils s'agissent de Nemo, de Depardieu ou d'Aronnax, tous trois se révèlent avec une prise de conscience qui leur est propre face aux sentiments diffus qu'ils ressentent face à un monde qui change sous leurs yeux. L'un, Nemo, décide de renoncer et de se couper du monde qui est le sien. Depardieu, lui, préfère se plaindre des nouvelles générations en devenir avec lesquelles il n'a plus, selon lui, que la dénomination d'un métier – acteur – en commun. Le professeur Aronnax, enfin, agit au regard d'une éthique et d'une loyauté sociale qui l'entraînent à s'intéresser avec passion aux changements dont il est à la fois l'acteur et le témoin et à comprendre l'autre tel qu'il se présente à lui. Comme Nietzsche, le professeur Aronnax sait bien que les forces de vie sont supérieures aux forces de pensée, ce qui signifie, pour le dire autrement, que nous prenons d'abord *consistance* grâce à toutes les relations d'interdépendance que nous sommes susceptibles de construire avec le monde qui est le nôtre¹. C'est, au reste, cette acception vivante que notre commission « Culture et Université » a souhaité donner ici à l'idée même de culture : une culture de la diversité, toujours en devenir, qui résonne avec les valeurs de *générosité*, d'*intérêt* et de *curiosité* qui devraient, à notre sens, sous-tendre toute politique qui a l'ambition d'accompagner les dynamiques créatives des savoirs, des partages et de la transmission culturels de nos sociétés contemporaines.

En 1985, Pierre Bourdieu, titulaire de la chaire de sociologie au Collège de France, présentait un rapport collectif mis au point par des professeurs de cette institution à la demande du président de la République intitulé « Neuf propositions pour l'enseignement de l'avenir ». Après avoir développé avec *La Distinction* sa théorie de la légitimité culturelle, puis analysé le milieu universitaire français dans *Homo Academicus*, Bourdieu allait à la fois défendre une indépendance et une autonomie des universités face au « protectionnisme » de l'État, une plus grande démocratisation de l'accès à nos établissements d'enseignement supérieur ainsi que la limitation de la durée de validité des diplômes par le développement de leurs réévaluations régulières. Enfin, dans sa dernière proposition, le sociologue allait insister sur l'importance des échanges culturels, sur la généralisation de l'usage des moyens audiovisuels et sur l'institutionnalisation de plus larges passerelles entre l'université et la

1. Voir sur ce point les nouvelles approches anthropologiques de l'individu et de la culture telles que présentées par François Flahault dans son ouvrage « *Be yourself !* » *Au-delà de la conception occidentale de l'individu*, Mille et une nuits, Paris, 2006.

culture. Vingt-cinq ans plus tard, à la demande de la ministre de l'Enseignement supérieur, notre commission choisit de présenter cent vingt-huit propositions pour tenter de favoriser le développement de la culture à l'université, mais également la reconnaissance du potentiel créatif de nos universités par les mondes de la culture. *Pourquoi cent vingt-huit propositions ?* Outre qu'il s'agit d'un chiffre qui parle à tous nos étudiants parce qu'il fait référence à l'une des collections d'ouvrages universitaires les plus lus par ces derniers, il nous importait surtout d'afficher un nombre massif de propositions afin d'exprimer, plus que symboliquement, combien les items *Culture* et *Université*, lorsqu'on les croise, sont en mesure de stimuler désirs et imaginations¹. Par l'entremise de ce grand nombre de propositions et de préconisations, notre commission souhaitait aussi adresser toute sa reconnaissance au travail de ceux qui, depuis longtemps, œuvrent pour inventer et installer durablement les questions de culture dans nos établissements : les services « Culture », le réseau A + U + C, les associations et les syndicats étudiants et, bien entendu, les enseignants-chercheurs et les personnels de nos universités qui ont fait de ces questions un engagement quotidien. En effet, nous ne sommes pas partis de rien. Quelques jours à peine après l'installation officielle de notre commission en juin 2009, ce sont des dizaines d'établissements, de représentants de nos communautés universitaires mais aussi de plusieurs institutions culturelles qui ont pris contact avec nous pour manifester leurs envies d'apporter des idées, des initiatives ou simplement exprimer leur intérêt vis-à-vis de ce que l'on pourrait faire s'épanouir de nouveau à l'intersection entre Culture et Université.

Ce sont de toutes ces rencontres chaque fois riches et bouillonnantes que sont nées les cent vingt-huit propositions présentées ici. Diverses par leur nature ou leur densité, différentes dans leur ambition ou leur objectif, elles sont néanmoins traversées par un dénominateur politique commun qui nous a tous unanimement rassemblés : celui de ne jamais considérer la question des arts et de la culture comme accessoire ou décorative, ou comme ce « petit plus » en charge de compenser une sorte de supplément d'âme qui, pour on ne sait quelle raison, serait déficient chez nos étudiants ou plus généralement chez nos contemporains. Comme le faisait remarquer Pierre Bergé lors d'une de nos toutes premières réunions : « On n'a jamais autant parlé de culture que pendant ces vingt-cinq dernières années, mais on n'a pas remarqué qu'il y ait plus de gens cultivés qu'avant. En fait, la fréquentation du philosophe Max Stirner m'a appris à me méfier des concepts. En effet, pour lui, le mot "liberté" ne veut rien dire car il n'y a que des hommes libres. C'est pour cela que nous devons considérer que la culture ne veut rien dire, mais qu'il n'y a que des gens cultivés. Il faut être attentif à ne pas construire des diplômés ternes par le formatage de leur culture. On ne peut se contenter de deux ou trois références convenues qui finissent par rendre terne leur citateur. Ce n'est pas une *culture hygiénique* qui doit être déve-

1. Au demeurant, il faut signaler que, dans le prolongement de notre rapport, nous avons mis en ligne un site qui a pour objectif de reprendre nos propositions, de les développer, de rendre compte de leurs mises en œuvre, mais aussi et surtout de poursuivre ce répertoire des idées jusqu'à atteindre les mille et une expériences ou suggestions.

loppée dans les universités. Comme on se lave les dents trois fois par jour, il faut avoir de la culture. On a quelques livres de la Pléiade, on cite, on va un peu au théâtre, un peu à l'opéra, puis ça s'arrête là. La culture ne doit pas être programmée, pas de temps en temps, elle ne fait surtout pas partie d'un divertissement. Elle doit faire partie de la vie, du lever au coucher, sans être pour autant une sorte de sacerdoce. On ne devrait pas se poser la question. La culture doit faire partie de nous comme on respire, comme on a besoin de boire et de manger. La culture, c'est se mettre en danger, c'est se poser des questions. La culture n'est pas un long fleuve tranquille. La culture, c'est aller *au-devant* d'interrogations et c'est de l'imagination. Elle ne peut pas s'enseigner simplement. Comme dans des méthodes d'enseignement à la Montessori, à la Fresnay ou d'autres, il faut faire *participer* l'étudiant qui doit finir par s'enseigner la culture à lui-même. Pourtant, c'est la communauté universitaire dans son ensemble qui doit s'adresser ici à la communauté universitaire. Car, si la culture ne peut s'enseigner, elle se transmet et cela ne se passe pas sans les enseignants-chercheurs qui forment et quelquefois même formatent. Aujourd'hui les enseignants-chercheurs doivent accompagner les étudiants vers les limites du possible. » Dans son roman *L'Odyssée de l'espace*, l'auteur de science-fiction Arthur C. Clarke énonce trois lois que nous pourrions faire nôtres et qui, à leur manière, prolongent avec justesse les propos de Pierre Bergé : (1) *Quand un savant distingué mais vieillissant estime que quelque chose est possible, il a presque certainement raison, mais lorsqu'il déclare que quelque chose est impossible, il a très probablement tort.* (2) *La seule façon de découvrir les limites du possible, c'est de s'aventurer un peu au-delà, dans l'impossible.* (3) *Toute technologie suffisamment avancée est indiscernable de la magie.* Pour sa part, Gregory Benford, physicien de l'université d'Irvine en Californie, a souhaité énoncer un corollaire à cette dernière loi : *N'importe quelle technologie discernable de la magie est insuffisamment avancée*¹... Et ce sont bien ces cultures dialogiques et participantes qui fondent depuis toujours nos universités qu'il s'agit aussi de valoriser aujourd'hui comme l'une de nos principales sources de créativité dont sont porteurs nos étudiants. Ainsi, comme le préconise Richard Florida, professeur en *Urban Studies* à l'université de Toronto, nos universités peuvent jouer un rôle primordial pour favoriser la reconnaissance de ce qu'il appelle les « classes créatives ». Les classes créatives désignent une population urbaine, mobile, qualifiée et connectée et se définissent en apportant sur les territoires qu'elles habitent « talent », « technologie » et « tolérance ». Pour Florida la confiance que nous plaçons dans nos classes créatives est sans doute le meilleur atout dont on puisse disposer, car ce sont elles qui favorisent ce *brain drain* qui est en mesure d'offrir de nouveaux contours à l'idée même de progrès.

« L'homme – écrit Georg Simmel – est un être qui a l'étrange capacité de se passionner pour des choses que ne concernent en rien ses *intérêts*. » Et, s'il arrive du neuf, de l'innovation, de la nouveauté dans ce que nous vivons, c'est précisément parce que nous nous *intéressons* et que nous avons avec les êtres et les choses à construire, à un moment ou un

1. Cf. « Grégory Benford » sur Wikipédia.

autre, un rapport susceptible de dépasser véritablement, sans que nous sachions exactement pourquoi, le socle de ce qui devrait initialement constituer nos *intérêts*. L'université est un lieu privilégié pour s'ouvrir à ce que sont ces *intérêts désintéressés*. Mieux, c'est souvent un endroit où l'on prend conscience qu'il n'est pas tout à fait anormal que certaines idées viennent soudainement changer notre manière de voir ou de penser. Car c'est bien ainsi que les choses arrivent dans nos têtes : nous avons tous fait un jour l'expérience d'une idée étrangère (au sens de corps étranger) qui nous saisit sans qu'on s'y attende et qui est capable de bouleverser la routine de tout notre système de pensée ; plus encore, on a souvent conscience de l'effort que nous devons faire pour accepter cette idée étrangère, pour la faire nôtre au point de recomposer l'ensemble de nos certitudes. On peut prendre goût à cela ou pas du tout, mais l'on sait parfaitement que prendre goût à cela risque définitivement de nous rendre plus ouverts, plus perméables à notre environnement, qu'il soit proche ou lointain. Comme le rappelle l'historien Paul Veyne : « Le rapport de l'homme aux choses ne s'explique pas seulement à partir de ce qu'il y a à l'intérieur de l'homme. Sinon l'altruisme serait de l'égoïsme, puisque l'altruisme se "plaît" à n'être pas égoïste¹... » C'est aussi et précisément là que commencent notre intérêt pour l'autre, et plus fortement encore les formes de la pensée les plus généreuses que nous appelons « culture(s) ». Mais ne nous y trompons pas, notre besoin et notre nécessité de culture ou de création commencent toujours par un tourment ; ainsi est-ce bien d'un tourment qu'est née la volonté d'écrire de Stendhal, un tourment subsumé dans une question initiale et déterminante : « Comment me serais-je comporté à l'une de ces batailles de Napoléon où je ne me suis jamais trouvé ? » Nos cent vingt-huit propositions espèrent en ce sens apparaître comme autant d'ouvertures possibles pour soutenir tous nos tourments et ce en rappelant combien, dans la droite ligne de Condorcet, notre institution – l'Université – doit mettre tout en œuvre pour « protéger les savoirs contre les pouvoirs », « considérer l'excellence comme la forme la plus haute de l'égalité » et se garder enfin « d'assujettir l'instruction publique aux volontés particulières et à l'utilité immédiate² ».

1. Paul Veyne, *Le Quotidien et l'Intéressant*, Paris, Hachette, Pluriel, 1995 (Les Belles Lettres).

2. Condorcet, *Cinq Mémoires sur l'instruction publique*, 1791.

Composition de la Commission Culture et Université

Présidence

Emmanuel Ethis : président de l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse, sociologue de la culture, professeur en sciences de l'information et de la communication. Centre Norbert Elias (UMR 8562)/Laboratoire Culture et Communication, université d'Avignon et des pays de Vaucluse.

Les 23 membres

- Laure Adler : productrice, journaliste de radio et de télévision et écrivain
- Jean-Jacques Annaud : réalisateur de longs métrages et de films publicitaires
- Françoise Benhamou : professeur des universités spécialiste de l'économie de la culture et des médias à l'université de Paris XIII – Villetaneuse
- Pierre Bergé : entrepreneur en confection de luxe. Président de la Fondation Pierre Bergé – Yves Saint-Laurent
- Tom Bishop : professeur américain de littérature française et comparée à l'université de New York
- Manuel Canévet : directeur associé d'une agence de communication (Campus Communication) dédiée à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Jean-François Cervel : directeur du centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)
- Alain Chamfort : chanteur et compositeur
- Philippe Dana : producteur, animateur de radio et de télévision et journaliste
- Jocelyn Defawe : étudiant en master de communication politique à l'université Paris XII (Créteil)
- Isabelle Dimondo : conservatrice générale et directrice de la bibliothèque universitaire de l'université d'Avignon
- Renaud Donnedieu de Vabres : ancien ministre de la Culture et de la Communication, ambassadeur de la culture au ministère des Affaires étrangères et européennes

- Gianni Giardinelli : comédien
- Patrick Houque : responsable du service culturel de l'université Lille 3, co-président de l'association Art + Université + Culture
- Paul Karam : étudiant en master des arts et des sciences de l'enregistrement à l'université de Marne-la-Vallée
- Guillaume Klossa : journaliste, président de l'organisation non gouvernementale Europanova
- Michel Lussault : professeur des universités en géographie à l'École normale supérieure de Lyon et président du Pôle d'enseignement supérieur et de recherche (PRES) de Lyon
- Damien Malinas : maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, responsable du master « Publics de la culture » et chargé de mission culture et vie de campus de l'université d'Avignon
- Anne Rotenberg : directrice artistique du Festival de la correspondance de Grignan
- Nicolas Seydoux : président du conseil de surveillance de Gaumont
- Jean-Christophe Tamisier : directeur général des Éditions Armand Colin
- Pascale Thumerelle : directrice du développement durable de Vivendi
- Yves Winkin : anthropologue de la communication et directeur adjoint chargé de la recherche et des relations internationales de l'École normale supérieure de Lyon

Évaluation prospective, scientifique et éditoriale des propositions

Damien Malinas : maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, responsable du master « publics de la culture » et chargé de mission culture et vie de campus de l'université d'Avignon

Coordination de la commission (culture-universite@univ-avignon.fr)

Juliette Dalbavie : chargée de recherche, membre du Centre Norbert Elias (UMR 8562)/Laboratoire Culture & Communication – université d'Avignon

Olivier Zerbib : membre du Centre Norbert Elias (UMR 8562)/Laboratoire Culture & Communication – université d'Avignon

Blog de la commission

Pour prolonger les travaux de la commission, un blog intitulé « De la culture à l'université, 1001 propositions... » a été mis en place à l'adresse suivante : www.culture-universite.fr

Mélanger les mondes

Les préjugés des milieux mondains ou professionnels constituaient pour la restauration de la vie théâtrale en province des obstacles d'autant plus difficiles à surmonter qu'ils servaient d'arguments à ceux qui refusaient d'agir conformément aux principes qu'ils proclamaient. [...] C'était pour eux une sorte de vérité démontrée que le théâtre ne pouvait avoir d'autre public en province que des bourgeois, chaque année un peu moins nombreux en même temps que plus âgés, la jeunesse s'intéressant exclusivement aux sports et aux déplacements. Qu'elle fût apte à s'évader de la réalité quotidienne par la poésie leur semblait impossible à admettre. Elle n'avait besoin selon eux que de rouler sans but sur les routes en empruntant, suivant ses moyens, une bicyclette ou un engin motorisé.

Jeanne Laurent, « Le Sang du théâtre », *Bref*, n° 4, 1957

Méthodologie

Les cent vingt-huit propositions présentées dans cet ouvrage sont le fruit d'un travail collectif. Les membres de la commission Culture et Université se sont rencontrés à plusieurs reprises pour échanger. Ces réunions se sont déroulées la plupart du temps au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Une journée spéciale organisée par les étudiants du master stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon et intitulée « Habiter l'Université, construire sa culture : points de vue d'étudiants » s'est également tenue à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Tous ces échanges ont été transcrits et les premières propositions ont ainsi pris forme.

En dehors de ces temps de rencontre formels, les membres de la commission ont eu également la possibilité d'auditionner des personnalités du monde de la culture ou des personnels des universités sur des thématiques spécifiques. Ces entretiens se sont déroulés en face-à-face ou par téléphone.

Plusieurs responsables d'établissements, des représentants de nos communautés universitaires mais aussi de plusieurs institutions culturelles ont également pris contact spontanément avec la commission dès son installation en juin 2009 apportant des idées ou témoignant d'initiatives mises en place. Nous tenons à remercier toutes ces personnes ressources pour le temps qu'elles ont bien voulu nous consacrer.

Liste des personnes auditionnées

- Jesus Aguila (vice-président délégué à la culture de l'université de Toulouse 2-le Mirail)
- Hortense Archambault (directrice du Festival d'Avignon)
- Quentin Amalou (étudiant en licence sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon et trésorier de l'association Les Nuits des CinéFils & Filles)
- Catherine Benguigui (vice-présidente à la culture et à la vie sportive et associative université de la Rochelle)
- Yves-Michel Bernard (chargé de mission culture à l'université de la Réunion)
- Marianne Blayau (secrétaire générale d'« Orchestre à l'école »)
- Éric Boisseau (délégué culturel du CROUS de Poitiers)
- François Bonaccorsi (conseiller pour la mise en œuvre de la réforme des universités)
- David Bourbonnaud (directeur du développement et de la communication, Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon)
- Alain Caillé (professeur d'économie et de sociologie à l'université de Paris X)
- Christine Caillet-Bréger (chargée de mission handicap à l'université d'Avignon)
- Gilles Castro (directeur du centre départemental de documentation pédagogique du Vaucluse)
- Janine Chène (secrétaire d'A + U + C, maître de conférences retraitée mandatée par l'université de Grenoble – PRES)
- Francis Chevrier (directeur de l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation)
- Soraya Dabliz (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Georgette Dal (vice-présidente déléguée, vie et réussite des étudiants, égalités des chances et handicap à l'université de Lille 3)
- France Davoigneau (étudiante en licence de sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon et présidente de l'association Les Nuits des CinéFils & Filles)
- Jean-Pierre Demas (directeur de l'Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon)
- Elisabeth Elgán (professeur d'histoire contemporaine à l'université de Stockholm, Suède)
- Nabil El-Haggar (vice-président de l'université Lille 1, chargé de la culture, de la communication et du patrimoine Scientifique)
- Jacques Fansten (président de la SACD)
- Jean-Marc Ferrari (directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon)
- Lucile Foujanet (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Emmanuel Frochot (président de IASTAR, le réseau des radios campus)
- Catherine Gadon (vice-présidente d'A + U + C chargée de la culture scientifique et technique, directrice du service de diffusion de la CST de l'université de Toulouse)
- Virginie Galas (technicienne du spectacle vivant)

- Michel Galvane (directeur du conservatoire à rayonnement régional du grand Avignon)
- Juliette Genevois (étudiante en licence de sciences de l'information et de la communication et ambassadrice de la culture pour l'université d'Avignon)
- Christian Goichon (coordonnateur des actions en culture scientifique à l'université de la Rochelle)
- Émeline Goutte (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Julia Gros de Gasquet (maître de conférence en études théâtrales, co-directrice de l'Institut d'études théâtrales – Sorbonne Nouvelle-Paris III –, comédienne, metteur en scène, dramaturge)
- Carole Guéret (professeur agrégé d'anglais, vice-présidente déléguée, chargée des relations internationales à l'université d'Avignon)
- Margaux Guiltaux (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Grégory Houssine (chef de cuisine au RU Rabelais – CROUS de Poitiers)
- Jacques Huybrechts (co-fondateur de la cité de la réussite)
- Luc Jaecklé (maître de conférences à l'université de Bourgogne, vice-président d'A + U + C)
- Jean-Louis Jam (professeur de musique à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, chef de l'orchestre universitaire, directeur fondateur du service-universités-culture)
- Marin Karmitz (fondateur de la société MK2, délégué général du conseil de la création artistique)
- Meylinn Lam (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Jack Lang (ancien ministre de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Recherche, fondateur du Festival de théâtre universitaire de Nancy)
- Marie-Pierre Lassus (maître de conférences HDR en musicologie, responsable du master « Arts, lettres, langues et communication » à l'université Charles de Gaulle-Lille 3, membre du CEAC (Centre d'étude des arts contemporains))
- Johan Lauret (étudiant en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Alexandre Manzanares (technicien du spectacle vivant)
- Michel Marian (chef de la mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)
- Catherine Miaux (directrice du CROUS de Poitiers)
- Sarah Momesso (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Marie Mortier (chargée de communication du CROUS de Poitiers)
- Marie-Caroline Neuvillers (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Claude Nosal (professeur des universités 71^e section – université de Haute-Alsace – directeur adjoint du CREM (université Paul Verlaine-Metz))

- Florence Odermatt (directrice de l'unité de gestion restauration Rabelais – CROUS de Poitiers)
- Françoise Odin (créatrice et responsable de la section théâtre-études à l'Institut National des sciences appliquées de Lyon, vice-présidente de l'Association internationale de théâtre universitaire)
- Pascal Parsat (directeur artistique et membre fondateur du centre de ressources théâtre handicap)
- Odile Pouchol (professeur d'anglais)
- Gérard Poulouin (co-fondateur de l'université populaire de Caen, directeur du colloque « Les universités populaires », Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, août 2008)
- Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s))
- Marie Reverdy (dramaturge – Compagnie Primesautier Théâtre)
- Joëlle Richetta (maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon)
- Pascal Rogard (directeur général de la SACD)
- Baptiste Rol (étudiant en licence de sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon et secrétaire de l'association Les Nuits des CinéFils & Filles)
- Frédéric Sacard (directeur du théâtre La Vignette – université Paul Valéry/Montpellier III)
- Stéphane Séjourné (responsable de l'université inter-âges de Poitiers)
- Gérald Stehr (auteur)
- Laurence Tarin (directrice de Médiaquitaine : Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) – université Montesquieu-Bordeaux IV)
- Jacques Téphany (directeur de la Maison Jean Vilar)
- Aurélie Thore (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon)
- Johanne Tremblay (doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon, doctorat international en muséologie, médiation, patrimoine, et professionnelle de la culture Europe et Amérique du Nord)
- Anaïs Truant (doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon)
- François Vatin (professeur de sociologie (sociologie du travail et sociologie économique) à l'université de Paris X)
- Arnaud Vinet (directeur de l'unité de gestion restauration Champlain – CROUS de Poitiers)
- Michel Vuillermoz (comédien, Comédie-Française)

128 propositions et points de vue pour remettre la culture au cœur de l'université et l'université au cœur de la culture

Lors de l'installation de la Commission Culture et Université en juin 2009, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a fixé le cadre et les attendus de ce qui allait être notre travail durant près d'une année. Ce sont ce cadre et ces attendus qui ont inspiré la présentation en sept chapitres de cet ouvrage. C'est pourquoi, en tête de chaque chapitre, figurent en rappel des extraits du discours inaugural de la ministre, éclairant ainsi les propositions et préconisations qui sont ici présentées.

Nous avons également choisi de rapporter au cœur de ces sept chapitres des éléments issus des différentes réunions de travail de notre commission. Il nous est apparu que, posés ainsi, ces textes permettaient de comprendre comment nos discussions ont été habitées de nos accords, de nos convictions, mais aussi de nos oppositions, l'art, la culture, le savoir relevant de sujets qui, chaque fois, ont mis en effervescence les passions et les engagements de chacun d'entre nous.

« Nous avons donc un beau, un très beau chantier. Et grâce à vous, j'en suis sûre, nous allons réussir à affirmer le rayonnement culturel de nos universités. »

Extrait du discours de Valérie Pécresse
lors de la mise en place de la Commission Culture et Université,
Avignon, le 11 juin 2009.

Pratiques et productions artistiques et culturelles à l'université

« La culture est inscrite dans les gènes mêmes de l'université, qui se doit d'être non seulement le lieu où s'inventent et se transmettent toutes les cultures, mais aussi et surtout le lieu où se rencontrent et dialoguent toutes ces cultures particulières, qu'elles soient artistiques, scientifiques, littéraires, économiques ou bien encore juridiques. C'est ce dialogue, ce sont ces rencontres qui, par une mystérieuse alchimie, donnent naissance à la culture au sens propre, qui est bien plus que la somme des cultures particulières. Aussi l'université, carrefour de tous les savoirs, de toutes les disciplines, de toutes les méthodes, est-elle le lieu de culture par excellence, celui où ce dialogue se noue de manière incessante, donnant ainsi à chaque université son unité singulière. C'est ce dialogue qu'il nous faut favoriser, car c'est lui qui fait vivre les campus universitaires et y entretient une atmosphère d'effervescence intellectuelle. » [...]

« À l'heure de la société de la connaissance, à l'heure où chacun reconnaît qu'il faudra désormais se former tout au long de la vie, qu'y a-t-il de plus moderne qu'un lieu unique où se transmettent tous les savoirs et toutes les cultures ? » [...]

« À l'évidence, la pratique et la création artistiques doivent y tenir une place de choix. Nombreuses sont les initiatives qui animent déjà nos établissements, mais je suis convaincue qu'elles pourraient être plus riches et plus abouties encore si elles étaient l'occasion pour les étudiants qui s'y consacrent de rencontrer ceux qui se préparent à exercer les métiers de la culture. Paradoxalement, les formations culturelles et artistiques au sein de nos universités ne sont pas nombreuses. Une grande partie des formations menant aux métiers de la culture ne se font pas à l'université. C'est pourquoi je crois que nous devrions réfléchir ensemble au rapprochement de nos universités avec ces formations, par le biais des PRES, de conventions spécifiques ou d'autres types de pôles à imaginer et bien sûr en s'appuyant sur la mise en œuvre du système LMD dans ces formations. »

Extraits du discours de Valérie Pécresse lors de la mise en place de la Commission Culture et Université, Avignon, le 11 juin 2009.

I. Favoriser le recrutement d'enseignants-chercheurs praticiens

Personne ressource auditionnée : Jean-Louis Jam (professeur de musique à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Chef de l'orchestre universitaire, directeur fondateur du service-universités-culture).

L'Université française a créé un nouveau corps d'enseignants-chercheurs en 1984 qui relève de la 18^e section du Conseil national des universités (cette section réunit aujourd'hui les spécialités suivantes : arts plastiques, cinéma, danse, esthétique, musique, théâtre). Dans la mesure où une politique culturelle authentiquement universitaire ne saurait exister en marge des missions que la nation a confié à l'enseignement supérieur, principalement l'enseignement, la recherche et sa diffusion auprès du grand public, les établissements engagés dans une politique culturelle ont intérêt, pour être crédibles, à recruter ce type d'enseignants-chercheurs dont la spécificité est de pouvoir faire valoir leur pratique artistique comme composante intégrante de leur compétence. Cette pratique, dès lors qu'elle est reconnue comme pertinente et de qualité, vient enrichir leur enseignement et leur recherche. Elle contribue également dans le cadre des pratiques culturelles offertes aux étudiants à l'ambition d'excellence que les universités affichent légitimement. Elle leur permet enfin d'être des interlocuteurs et des partenaires efficaces dans les nécessaires relations que l'université doit entretenir avec les institutions culturelles et les artistes-créateurs. À sa création, les principes de qualification retenus par la 18^e section permettaient la prise en compte des dossiers d'artistes reconnus alors même qu'ils ne se présentaient pas sous la forme académique traditionnelle dans l'enseignement supérieur français. Cette voie spécifique permettait l'intégration au sein de l'université d'artistes-créateurs ou de techniciens du domaine artistique comme cela se pratique encore pour les professeurs associés à temps partiel (PAST).

La prise en compte de ces différents dispositifs de recrutement (18^e section, PAST) sont assurément à poursuivre et à conforter dans tout établissement d'enseignement supérieur engagé ou souhaitant s'engager dans une politique culturelle universitaire digne de ce nom. Une telle politique doit donc s'inscrire dans un projet d'établissement articulant étroitement enseignement, recherche et pratique.

2. Repenser la réglementation pour faciliter l'accueil, la diffusion et la création culturelle

L'université est un lieu qui est encore aujourd'hui trop faiblement utilisé pour l'accueil, le développement et la diffusion de la création. L'intégration des mondes de la culture et de l'université pose de nombreuses questions dont certaines, particulièrement bloquantes, relèvent de l'administration d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et

professionnel (EPSCP). Accueillir des compagnies de théâtre dans l'enceinte d'une université, par exemple, pose la question de la responsabilité juridique de l'accueil du public dans le cadre de représentations. En effet, à l'heure actuelle tout événement se passant dans les murs de l'université relève de la responsabilité de son président. Si des locations d'espace au sein des universités sont possibles par convention, il ne peut, à l'heure actuelle, y avoir de concession globale de l'espace avec délégation de responsabilité. Les universités sont par conséquent tenues d'assurer elles-mêmes la gestion du lieu en termes de sécurité, de technique et de responsabilité. Tout événement nécessite dès lors la présence de personnels universitaires seuls à même d'attester de la maîtrise des compétences et connaissances nécessaires à la bonne gestion du lieu. La réglementation est particulièrement contraignante en termes de ressources techniques, humaines, financières, ainsi qu'en termes de sécurité.

Dans le cadre de l'autonomie des universités, l'objectif est de ne pas œuvrer à perte. Même s'il n'y a aucune vocation commerciale, chaque mise à disposition doit faire l'objet d'une tarification spécifique qui tienne compte des coûts assumés par l'université et d'une participation aux missions de l'établissement, qu'elle soit financière ou morale.

La forme juridique offerte par les services d'activités industrielles et commerciales (SAIC) peut répondre en partie à ces attentes. La création de SAIC pour les EPSCP permet d'assurer la promotion et la valorisation de leurs activités industrielles et commerciales. L'objectif du SAIC est avant tout de permettre aux établissements concernés une maîtrise accrue de leur politique de développement en matière de valorisation au moyen d'un outil autorisant une meilleure lisibilité. Cela étant, la mise en place d'un SAIC, qui constitue un nouveau service commun, relève du libre choix d'un établissement. Dans tous les cas, les conventions de mise à disposition temporaire d'espace doivent inciter les universités à développer leur politique d'assurance responsabilité civile.

3. Donner la possibilité de rémunérer les artistes

Personnes ressources auditionnées : Virginie Galas et Alexandre Manzanares (techniciens du spectacle vivant).

Alors que l'on considère que l'artiste a toute sa place au sein de l'université, les systèmes juridiques et de gestion, comme par exemple SIFAC, entravent les services culturels car ils n'offrent aucun moyen de rémunérer les artistes. Cette difficulté décourage parfois les artistes de venir ou les services de les recruter. Sur cette question, A + U + C sert de centre de ressources. Le système des associations relais, comme la maison des artistes, fonctionne mais celui-ci est à la limite de la légalité. À ce jour, le paiement de l'artiste par les agences comptables universitaires nécessite que ce dernier soit inscrit à la Maison des artistes. Mais elle ne regroupe que les seuls plasticiens. Pérenniser l'université en tant que lieu de pratiques et de production, et donc pérenniser la place de l'artiste au sein de l'université commence

par instaurer une législation adaptée. En effet, l'université en tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doit être en capacité de rétribuer dans le cadre du statut spécifique des artistes du spectacle vivant, des plasticiens, auteurs, techniciens.

Il ne s'agit pas de les recruter sur des missions pédagogiques, qui peuvent être assurées par le corps titulaire des universités, mais bien de renforcer leur rôle de transmission artistique, technique et professionnelle. Les intermittents notamment doivent, en étant payés aux montants horaires en vigueur dans les universités, pouvoir intégrer les heures effectuées au volant horaire devant les amener à effectuer les 507 heures minimum relevant de leur statut. Ce volume d'heures effectuées dans le cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche doit être intégrable au régime de l'intermittence et pouvoir aller jusqu'à 96 heures.

De façon cumulée au travail essentiel que font les écoles et les conservatoires rentrés dans le cadre LMD, il est essentiel que puissent se transmettre les savoirs du milieu culturel et artistique dans les différentes disciplines de l'université. On imagine aisément les liens entre l'auteur et l'étudiant en lettres. On conçoit l'intérêt de la relation entre un photographe et un chimiste ou un informaticien. Il faut aussi penser l'innovation et l'invention produites par la rencontre des universités et des milieux artistiques et culturels qui réinventent sans cesse leur façon de travailler. Par son rôle social, culturel et économique, l'université doit être un lieu de cette réinvention permanente et de sa transmission. À l'heure où l'apprentissage est énoncé comme une nécessité, l'apprentissage culturel trouverait dans les universités une place originale. Par ailleurs, et de façon exemplaire, il est utile qu'une partie d'un milieu professionnel puisse pouvoir consacrer jusqu'à 20 % de temps de travail à sa transmission. Au-delà de 25 heures équivalent TD, les dossiers des personnels recrutés doivent pouvoir passer devant le conseil scientifique. Au-delà de 96 heures, les universités doivent pouvoir recruter des artistes du spectacle vivant, des plasticiens, auteurs, techniciens sur la base de projets sur des postes de PAST. Engagés pour une durée déterminée, les PAST sont présents à l'université pour assurer des activités d'enseignement en formation initiale. Ces enseignants doivent justifier d'une activité professionnelle conjointe autre qu'une activité d'enseignement directement en rapport avec la spécialité enseignée. Ils doivent avoir au moins une expérience professionnelle de trois ans. Ces candidatures sont évaluées en comité de sélection puis en conseil d'administration. Ces contrats à durée déterminée ne doivent pas impliquer que l'université devienne l'employeur principal. La durée de ces contrats est de trois ans : sur la base de projets évalués par les commissions et conseils des universités, ils devraient pouvoir être ramenés à 6 mois. On pense ici à l'accueil d'artistes internationaux. Enfin, on imagine que les services culture des universités pourraient, aux côtés des formations, accueillir des supports de PAST pour concevoir au mieux l'accueil d'artistes en résidence.

4. Soutenir un théâtre universitaire et républicain

Personne ressource auditionnée : Jack Lang (ancien ministre de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Recherche, fondateur du Festival de théâtre universitaire de Nancy).

Penser la culture et l'université en temps de crise, est-ce bien raisonnable ? Il ne s'agit pas d'être raisonnable mais d'être inventif. L'échec économique, la crise qui assaille notre monde, est d'abord une faillite culturelle. L'université en ce qu'elle forme l'avenir doit être le creuset social de la culture. Elle doit renforcer, continuer, parfois amorcer ce parcours qui, tout au long de la vie, doit construire individuellement et socialement le citoyen. Pour la République, la culture n'est la propriété de personne et représente le bien public le plus précieux. Chaque membre de la communauté universitaire doit pouvoir s'approprier la culture et par là même contribuer au service public de la culture si cher à Vilar. C'est là une responsabilité culturelle évidente mais qu'il nous faut sans cesse rappeler. C'est pour cela que l'université, forme la plus républicaine de l'enseignement supérieur, doit s'attacher à défendre et développer en son sein le théâtre, forme artistique et culturelle républicaine dans la manière d'écrire, de transmettre, de mettre en scène et de rassembler les publics autour d'une idée commune.

5. Intégrer le théâtre forum à la formation des personnels

Le théâtre forum est une technique de théâtre participative. Le théâtre forum s'utilise beaucoup auprès des populations non alphabétisées dans les projets de développement en pays du Sud, mais aussi dans les pays développés pour soulever des questions de société. Ainsi, le théâtre forum utilisé dans un contexte professionnel est aussi appelé théâtre d'entreprise. Il permet aux salariés de mettre en perspective les problématiques liées à leur fonction et à leur position dans l'établissement employeur. Proposer l'intégration d'un tel dispositif dans le cadre de la formation professionnelle continue offre un espace de respiration et de compréhension aux agents : leur donner la possibilité d'utiliser leur droit individuel à la formation (DIF) pour découvrir le théâtre forum constitue une façon marginale mais pertinente d'envisager la gestion des ressources humaines par le biais d'une forme culturelle participative. Le DIF est un dispositif destiné à permettre aux salariés et fonctionnaires français de suivre des actions de formation professionnelle continue en dehors du plan de formation proposé par l'établissement.

6. Soutenir une politique culturelle spécifique

Personne ressource auditionnée : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale

culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)).

La politique culturelle de chaque institution universitaire devrait contribuer plus systématiquement et plus profondément à la définition de son identité. En ce sens, il serait important que chaque établissement puisse définir les lignes forces de cette politique culturelle et qu'il les inscrive dans le projet d'établissement. Cette identité culturelle doit s'appuyer tout autant sur la culture scientifique et technique que sur les œuvres de l'art et des humanités (littérature/livre/édition, arts visuels et audiovisuels, arts du spectacle). Elle doit également permettre de valoriser le patrimoine local et les spécificités régionales. Les lignes forces de la politique culturelle définies par chaque établissement doivent aussi tenir compte des données rassemblées dans l'enquête menée par le DEPS sur les pratiques culturelles, et notamment des étudiants à laquelle chaque établissement pourrait d'ailleurs contribuer, à partir d'un canevas commun de questions qui serviraient ensuite d'indicateurs pour l'élaboration du projet culturel de l'établissement. S'il est important que chaque université définisse son identité culturelle, il est très important également que des projets culturels entre établissements puissent être fédérés et définis par rapport à un cadrage national. Ce dernier pourrait émerger à partir d'un nouveau protocole d'accord entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture, voire du ministère de l'Éducation nationale, et d'un cahier des charges des conventions DRAC-Universités (Consulter à ce propos la « Charte de l'action culturelle universitaire » proposée en 1998 par le réseau A + U + C sur le blog de la Commission Culture et université).

7. Construire et développer les lieux culturels

Personnes ressources auditionnées : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)), Johan Lauret (étudiant en 1^{re} année de master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

Seule une trentaine d'universités aujourd'hui est dotée d'un lieu spécifique, conçu pour l'action culturelle : salle de diffusion totalement équipée, galerie d'exposition, salles de répétition pour la danse, le théâtre et la musique, théâtre, salles de cours pour les formations artistiques spécialisées. Les espaces culturels universitaires ont vocation à accueillir les différentes pratiques étudiantes liées aux formations artistiques et culturelles tant dans le domaine de la formation initiale que de la formation continue. La réalisation de ces espaces doit être précédée d'un diagnostic révélant la répartition des ressources artistiques du territoire d'implantation de l'université afin de définir les complémentarités possibles avec les autres équipements culturels du territoire. Enfin, ces espaces doivent être de qualité professionnelle.

A contrario, il faut aussi envisager les lieux de vie collective des universités comme des espaces culturels : en ce sens, les bibliothèques constituent des lieux importants de l'action culturelle, tant elles sont naturelles à toute la communauté. Enfin, la mise en réseau de l'ensemble des équipements permettrait aux universités de jouer un rôle fondamental dans la dynamisation du secteur artistique en offrant la possibilité aux créateurs de se produire dans toute la France.

8. Accompagner les associations étudiantes

Les associations étudiantes sont au cœur de l'action culturelle et de la vie des campus. Au-delà, elles permettent aux étudiants de développer leur engagement associatif et citoyen au cœur du campus et d'acquérir des compétences qu'ils pourront valoriser dans leur cursus. L'université doit pouvoir encourager, soutenir et encadrer les pratiques associatives de ses étudiants. Elle doit aussi pouvoir assurer aux associations participant activement à la vie universitaire un traitement égalitaire et une lisibilité des modalités de participation. Le développement de chartes des associations par les universités, en concertation avec la communauté universitaire, permet de poser les grands principes institutionnels, culturels, politiques et de gestion qui régissent les relations entre l'université et ses associations. Elle doit définir le cadre de ces relations mais aussi tenir un rôle de mémoire pour les associations. En effet, la circulation des étudiants implique des changements réguliers dans les organes décisionnels des associations qui ne leur permettent pas toujours d'assurer la transmission entre les équipes lors des renouvellements. Une charte, signée annuellement et à chaque renouvellement de bureau, permet de rappeler des objectifs d'une culture commune, le droits et les devoirs en clarifiant notamment ce qui est entendu par le terme « associations étudiantes ».

Par ailleurs, les projets portés par ces associations sont soumis à l'obtention de financements attribués par l'université et les collectivités territoriales. Jusqu'à présent, chaque institution avait mis en place une procédure spécifique et la démarche d'attribution des financements nécessitait une mobilisation importante des associations tant dans le montage de dossier et la production de pièces justificatives que dans la prospection des partenaires. La création d'un dossier unique et commun « État, région, département » a permis d'alléger ces démarches et d'optimiser le traitement des demandes. De la même manière, les universités et les CROUS – principaux organismes de financement des projets associatifs étudiants – devraient pouvoir harmoniser leurs pratiques. Il s'agirait, d'une part, de proposer un dossier similaire voire de s'accorder sur le dossier unique existant – ce qui permettrait une plus grande lisibilité des cofinancements ; d'autre part, d'harmoniser, de clarifier et de rendre plus visibles les critères qui conditionnent l'obtention des subventions par la mise en place d'une charte commune.

9. Promouvoir et systématiser un dispositif de type « Étudiants au cinéma »

Personne ressource auditionnée : Luc Jaecklé (maître de conférences à l'université de Bourgogne, vice-président d'A + U + C).

Prenant acte :

- de la nécessité de défendre le visionnement des films dans des salles de cinéma ;
- de la nécessité de défendre le visionnement des films en version originale ;
- de l'intérêt des régions à promouvoir la filière cinéma dans tous ses aspects ;
- du besoin de trouver de nouvelles formes de prescription pédagogique en milieu universitaire pour renforcer la culture cinématographique des étudiants ;

il conviendrait de promouvoir et de systématiser un dispositif de type « étudiants au cinéma ».

Cette initiative, testée en région Centre, se donnerait pour objectifs de :

- promouvoir la création cinématographique mondiale en version originale autant que les films de répertoire ;
- systématiser des comités de pilotage associant des universités, des conseils régionaux, les ministères de tutelles, le CNC et des DRAC, des exploitants de salles et des distributeurs indépendants, des critiques de cinéma, des fédérations et des associations culturelles ;
- identifier des médiateurs chargés de poursuivre le travail de sensibilisation artistique à l'œuvre filmique engagé aux niveaux de l'enseignement secondaire et de l'apprentissage.

10. Transposer « Orchestre à l'école » à l'université

Personnes ressources auditionnées : Marianne Blayau (secrétaire générale d'« Orchestre à l'école »), Jean-Louis Jam (professeur de musique à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, chef de l'orchestre universitaire, directeur fondateur du Service-Universités-Culture).

Il s'agirait de favoriser la mise en place d'orchestres dans les universités françaises en s'inspirant du dispositif « Orchestre à l'école ». Un « Orchestre à l'université » permettrait à un groupe d'étudiants volontaires de former un orchestre universitaire. Il donnerait la possibilité aux étudiants, initiés ou non, de pratiquer un instrument de musique et de découvrir des répertoires musicaux variés. Il s'appuierait sur un réseau de partenariats incluant les collectivités locales (commune, communauté de communes, conseil général, conseil régional), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (professeurs, universités), les conservatoires ou les écoles de musique locales. Des entreprises privées seraient sollicitées pour contribuer au financement du parc instrumental. L'« Orchestre à l'université » pourrait se produire plusieurs fois par an, et notamment à l'occasion de la

Fête de la musique. Il donnerait des concerts au sein de l'Université mais pourrait aussi se produire dans différents lieux de la ville. Pour assurer un bon suivi, un partenariat avec un professionnel de la facture instrumentale (luthier, revendeur spécialiste, professionnel agréé par la Chambre syndicale de la facture instrumentale) serait établi.

La direction de l'orchestre universitaire pourrait être prise en charge par un enseignant-chercheur-musicien ou par un chef d'orchestre professionnel. Ces pratiques musicales supposeraient également que les étudiants puissent avoir accès à des lieux de répétition et de concert spécifiques.

Un projet de repérage des orchestres universitaires a été évoqué au sein de l'association Art + Université + Culture par Jean-Louis Jam, directeur musical de l'orchestre universitaire de Clermont-Ferrand. L'enquête reste à mettre en place, avec les moyens humains nécessaires. Des expériences existent : il peut s'agir d'orchestres mais aussi d'autres formations instrumentales et vocales (consacrées à la musique savante, aux musiques populaires, aux musiques actuelles, au jazz, etc.). Un état des lieux de ces différentes pratiques et de leurs impacts sur la vie culturelle des étudiants s'avérerait d'une grande utilité.

11. Généraliser l'installation de studios d'enregistrement

Les universités sont aussi des lieux de rencontres musicales. Des groupes musicaux composés d'étudiants, de personnels et d'enseignants-chercheurs se créent tous les ans au sein des universités. La généralisation dans toutes les universités de l'installation de studios d'enregistrement contribuerait à la diffusion des talents de ces groupes qui peinent parfois à trouver des locaux de répétition et à bénéficier des structures permettant la valorisation de leurs créations.

12. Mettre en place un pôle culturel dans chaque service de documentation

Personne ressource auditionnée : Laurence Tarin (directrice de Médiaquitaine : Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) – université Montesquieu-Bordeaux IV).

Désormais, la quasi-totalité des services de documentation des universités organisent des événements culturels, et il conviendrait de valoriser ces lieux habités par l'ensemble de la communauté universitaire. Il faudrait donner officiellement une nouvelle mission aux services de documentation qui leur permette d'affirmer plus encore leurs missions fondamentales (élaborer et mettre en œuvre la politique documentaire de l'université en matière de formation et de recherche, acquérir, gérer et communiquer les documents et mettre en place les différents moyens d'accès à l'information scientifique et technique) et de valoriser leurs collections.

Il s'agirait donc que chaque service de documentation contribue officiellement à la politique culturelle de l'établissement :

- en développant dans ce cadre une stratégie culturelle annuelle ;
- en disposant de lignes budgétaires permettant de développer des collections en lien avec toutes les manifestations culturelles, de faire venir des expositions « clés en main », d'inviter des conférenciers ou des artistes ;
- en disposant d'agents dont la fonction principale serait la mise en œuvre de ces activités culturelles. Afin de conforter le rôle tenu par ces personnels, il conviendrait de valoriser la double dimension culturelle et éducative des métiers des personnels de bibliothèque, de développer la formation continue de ces personnels dans le domaine de l'action culturelle et de mettre en place un réseau de chargés de l'action culturelle dans les services de documentation en lien avec le réseau A + U + C.

13. Organiser un café littéraire mensuel à la bibliothèque universitaire

La bibliothèque pourrait, en lien avec des enseignants-chercheurs, mettre en place un café littéraire mensuel, un *book club* à la française. Il s'agirait de partager des idées, de découvrir des auteurs, des ouvrages ou tout simplement de se rencontrer. Le café littéraire pourrait être l'occasion de connaître et de valoriser les écrits des étudiants produits pour le concours de la nouvelle du CNOUS et ainsi encourager de réelles pratiques d'écriture.

En mettant en place ce café littéraire, on atteindrait plusieurs objectifs :

- intensifier le plaisir de lire voire celui d'écrire ;
- ramener les étudiants à la lecture : une thématique ou un type de littérature (policier, récits de voyage) serait choisi annuellement de façon à attirer le plus possible ;
- valoriser le patrimoine écrit ;
- développer les liens intergénérationnels ;
- développer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire ;
- développer l'esprit critique.

14. Fêter un artiste en mai

Il s'agirait, au mois de mai, mois de la renaissance, d'organiser au sein de l'université une exposition consacrée à un artiste contemporain. Le choix de cet artiste devrait respecter au moins un des critères suivants : avoir moins de 30 ans et/ou travailler dans la région dans laquelle l'université s'inscrit. Autour de cette exposition, pourraient émerger d'autres manifestations : conférences d'enseignants (sur l'art mais aussi sur le droit d'auteur), rencontres avec l'artiste. En mettant en place cette exposition annuelle, on atteindrait plusieurs objectifs :

- développer l'esprit critique ;

1 Pratiques et productions artistiques et culturelles à l'université

- faire découvrir des artistes ;
- sensibiliser aux œuvres d'art ;
- valoriser le patrimoine artistique ;
- sensibiliser au droit d'auteur ;
- faire de l'université un lieu d'émergence et de reconnaissance ;
- faire découvrir l'art à tous ceux qui n'entrent pas habituellement dans les lieux « consacrés » à l'art.

15. Mettre à disposition des instruments de musique dans les lieux de vie

Chaque université devrait pouvoir faciliter l'accès à des instruments de musique en les disposant dans ses lieux de vie. Une expérimentation menée actuellement à l'université d'Avignon montre la grande faisabilité et l'intérêt d'une telle démarche. Depuis le mois de juin 2009, deux pianos ont été installés sur le campus centre-ville de l'université : l'un dans les laboratoires de la filière théâtre, l'autre à la cafétéria. Plusieurs membres de la communauté universitaire s'y sont déjà essayés pour le plaisir de tous. Le piano installé à la cafétéria est en accès libre. Il participe ainsi à l'ambiance de ce lieu de convivialité et permet à tous de profiter du talent de ceux qui travaillent et/ou se forment à l'université.

16. Diffuser le patrimoine cinématographique international dans les résidences universitaires

La filiale de Canal +, Ciné-cinéma, et ses chaînes thématiques sont les seules au monde à programmer tout le patrimoine cinématographique international. Un accord original mériterait d'être trouvé pour diffuser ces chaînes dans les espaces collectifs de toutes les résidences universitaires de France. Étudiants français et étrangers séjournant dans les résidences gérées par les CROUS trouveraient là un accès privilégié à des chaînes de qualité qui fonctionnent comme de véritables cinémathèques en réseau.

17. Valoriser la culture dans les lieux de restauration

Personnes ressources auditionnées : Catherine Miaux (directrice du CROUS de Poitiers), Arnaud Vinet (directeur de l'unité de gestion restauration Champlain – CROUS de Poitiers), Éric Boisseau (délégué culturel du CROUS de Poitiers).

Une programmation récurrente, identifiable par tous les étudiants, a été mise en place en 2008, en parallèle des actions culturelles déjà en place, dans les restaurants universitaires du CROUS de Poitiers. Cette programmation annuelle gratuite fait des lieux de

restauration des espaces conviviaux qui valorisent la culture durant le temps du repas. Il s'agit ainsi d'amener la culture aux étudiants sur un lieu qu'ils fréquentent nécessairement, pendant une certaine durée. Cette programmation permet de s'initier aux formes pluriartistiques.

18. Intégrer l'engagement culturel des étudiants dans le plan « Réussite en licence »

Au sortir du lycée, les nouveaux étudiants peuvent éprouver des difficultés face à un mode d'apprentissage qui suppose une prise d'autonomie rapide. Dans ce cas, la culture peut jouer un rôle fort de socialisation et participer, dès le premier semestre, à la réussite des étudiants. C'est pourquoi, en France, l'harmonisation européenne des diplômes s'est traduite par une inscription formelle des activités culturelles, sportives et associatives dans le cursus des étudiants. Ainsi, en plus des cours regroupés au sein des unités d'enseignement fondamentales et complémentaires, les parcours universitaires de formation comprennent un nombre déterminé de crédits attribués à des enseignements ou activités au choix : ce sont les unités d'enseignement d'ouverture (UEO) dont la liste est proposée par chaque université. S'il reste à développer et conforter ce dispositif (certaines des propositions qui suivent traitent d'ailleurs de cette question), l'engagement culturel des étudiants devrait également être soutenu par une utilisation volontariste des crédits alloués aux universités dans le cadre du plan « Réussite en Licence ». Certains établissements utilisent déjà une partie de ces crédits pour recruter des moniteurs dans le cadre des tutorats et pour renforcer les équipes de leur service culture dans l'organisation d'événements culturels, l'encadrement d'ateliers, ou le suivi des activités d'associations étudiantes : il conviendrait d'encadrer et de généraliser ces pratiques.

19. Créer des unités d'enseignement culturelles adaptées à chaque discipline

Les logiques d'apprentissage à la française sont traditionnellement placées sous le signe d'une grande austérité et l'ouverture se limite dans le meilleur des cas à une interdisciplinarité entre traditions envisagées sous le seul rapport des méthodes, des contenus de savoir, des débats, etc., dans des contextes qui restent le plus souvent très « livresques » et désincarnés. Ce côté désincarné du savoir tel qu'on l'enseigne l'éloigne de la vie réelle. Il serait bon de pouvoir intégrer aux différents parcours académiques (par exemple, une licence de sociologie) une unité d'enseignement de création artistique/littéraire où l'on viendrait de manière encadrée mais très libre commenter, prolonger, illustrer, rêver à partir des enseignements dispensés. La technique du collage pourrait être utilisée dans beau-

coup de disciplines, par exemple en sociologie. En psychologie, les descriptions cliniques des troubles psychiques pourraient donner lieu à un travail d'interprétation graphique... La participation à des travaux de création dans ce cadre bénéficierait d'une valorisation non négligeable dans les logiques de contrôle continu.

20. Valoriser la dimension culturelle du sport

Afin d'être désanctuarisée aux yeux de nombreux étudiants et plus aisément ressaisie comme un domaine « autorisé », la culture devrait être rapprochée de pratiques dont la légitimité et l'évidence font généralement moins problème, telles les pratiques sportives. La communication intra-universitaire entre les univers sportif et culturel devrait être encouragée, voire organisée. Cela pourrait se traduire par le développement d'ateliers de création artistique autour des pratiques sportives, par la promotion de sports de traditions locales (comme le nissa pilou, jeu niçois), par la mise en place d'ateliers de réflexion sur les finalités du sport, l'éthique sportive et la compétition... Cela permettrait à la culture d'apparaître comme un dénominateur commun et non comme un ensemble de pratiques mettant à part ceux qui s'y adonnent et ceux qui les ignorent.

21. Se cultiver en mangeant : pour une semaine de découvertes culinaires dans les restaurants universitaires

Personnes ressources auditionnées : Catherine Miaux (directrice du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers), Francis Chevrier (directeur de l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation), Stéphane Séjourné (responsable de l'université Inter-Âges de Poitiers).

Initiée en 1990 par Jean-Luc Petitrenaud et la Collective du sucre, la Semaine du goût est devenue en vingt ans un événement national qui fédère les initiatives locales, régionales et nationales destinées au grand public autour du goût, du patrimoine culinaire et des métiers de bouche. Chaque année, l'ensemble des restaurants universitaires gérés par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) pourraient eux aussi participer à cette Semaine du goût. Il s'agirait de proposer à la communauté universitaire une semaine de repas exceptionnels au tarif habituel. Ces dégustations culinaires accompagnées de manifestations culturelles (expositions, conférences par des spécialistes, festival de cinéma sur les nourritures terrestres, projets montés en partenariat avec l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation, etc.) et/ou d'animations diverses (rencontres avec des producteurs locaux, des grands chefs, etc.) seraient l'occasion de mettre en valeur les produits du terroir mais aussi de faire découvrir de nouvelles saveurs ou des

produits méconnus et atypiques. Ce projet a montré son intérêt et sa faisabilité puisque le CROUS de Poitiers l'expérimente déjà depuis 2001. Chaque édition de cet événement est organisée autour d'une thématique particulière : « Goût, plaisir, santé » en 2001, « Saveurs du monde » en 2002... En complément de cette Semaine du goût, le CROUS de Poitiers propose régulièrement des journées/semaines thématiques alliant culture et découverte culinaire. Généralisées à tous les restaurants universitaires, cette semaine de découvertes culinaires et ces semaines thématiques (qui peuvent être combinées à des parcours gourmands dans la ville) seraient l'occasion d'inviter l'ensemble des membres de la communauté universitaire à réfléchir sur leur façon de se nourrir et à prendre conscience de l'importance des modes alimentaires et culinaires comme éléments de patrimoine et de culture.

22. Permettre aux étudiants de découvrir la cuisine gastronomique tout en valorisant le savoir-faire des équipes CROUS

Personnes ressources auditionnées : Catherine Miaux (directrice du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers), Florence Odermatt (directrice de l'unité de gestion restauration Rabelais), Grégory Houssine (chef de cuisine au RU Rabelais), Marie Mortier (chargée de communication du CROUS de Poitiers).

Afin de permettre aux étudiants de découvrir la culture gastronomique à prix modeste (6 E en 2010), et en parallèle des repas thématiques, le CROUS de Poitiers organise tous les ans depuis 2008 un repas haut de gamme Saint Valentin. Autour d'une soirée musicale, le CROUS propose ainsi aux étudiants (ils sont une centaine tous les ans) un repas amélioré avec service à table. Pour l'occasion, le restaurant est entièrement décoré et restructuré afin d'offrir des espaces « personnels » à chacun. Cet événement rencontre un vif succès tous les ans. Poursuivant ce même objectif d'initiation à la cuisine gastronomique, le CROUS a également participé tous les ans au concours national « Chefs, à vos menus ! », concours culinaire inter-CROUS. Les équipes du CROUS de Poitiers l'ont d'ailleurs remporté à quatre reprises. Au-delà de la récompense professionnelle et financière du travail des équipes de restauration (ce concours gastronomique était évalué par un jury de professionnels qui délivraient des prix financiers), il a permis de valoriser le talent gastronomique des chefs de cuisine des restaurants universitaires auprès des étudiants et de faire découvrir des repas haut de gamme pour le prix habituel d'un repas complet : lors des finales et demi-finales, les étudiants étaient invités à goûter les plats en lice, voire à voter, ce qui les initiait à l'exercice de la critique culinaire. Le concours, « Chefs à vos menus ! » a été supprimé en 2009 mais le CROUS de Poitiers réfléchit à une formule régionale. Outre toutes les actions de démocratisation de la culture culinaire dans les restaurants universitaires, le CROUS de Poitiers propose tous les ans des expositions thématiques autour de la culture culinaire, le but étant de faire passer la culture du « manger » par l'image artistique.

Au plan national, on pourrait envisager de constituer un guide du type « Gault et Millau » des restaurants et résidences universitaires. De fait, la constitution d'un guide critique réalisé par les étudiants eux-mêmes avec toutes les contraintes relatives à ce type d'ouvrage impliquerait une vaste sensibilisation des diplômés à ce que revêt le goût culinaire. On fait là le pari que la réalisation d'un tel guide ouvrira une réflexion sur l'alimentation, la cuisine et la qualité nécessaire en matière culturelle pour se fabriquer et raffiner les compétences dont nos étudiants sont porteurs sur le plan du goût et de la culture qu'il permet de développer. En effet, c'est par la constitution d'un registre critique et l'appropriation d'un vocabulaire étendu en matière alimentaire que l'on est susceptible de faire évoluer notre relation intime à ce que nous mangeons et goûtons. Il s'agit là en arrière-plan de démontrer que l'offre de cette restauration collective dévolue à nos étudiants est porteuse de toutes les intentions que les chefs de nos RU mettent dans leurs plats. Les remarquer, les décrire, c'est par voie de conséquence : les cultiver.

23. Sensibiliser aux œuvres et aux droits d'auteur : des services de documentation aux « Impromptus »

Personnes ressources auditionnées : Jacques Fansten (président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)), Pascal Rogard (directeur général de la SACD).

La sensibilisation aux droits d'auteur fait partie des objectifs que se sont fixés les services de documentation des universités. Au cours des formations documentaires qui sont proposées aux étudiants pendant leur cursus (et ce dès la première année de licence), il s'agit notamment d'apprendre à citer ses sources à bon escient, à respecter le droit d'auteur et à écarter le plagiat et le « copier-coller » systématique. Cette sensibilisation doit aussi passer par les auteurs, les artistes et les acteurs concernés. En collaboration avec la SACD et la SACEM, il faut pouvoir incarner cette initiative par des rencontres avec les étudiants. En partant du principe que les communautés universitaires ne constituent pas *a priori* un « public » au sens où l'on entend traditionnellement ce terme dans les manifestations culturelles, on pourrait envisager de provoquer une rencontre qui prendrait la forme d'« impromptus-performances ». L'idée serait la suivante : des musiciens s'installeraient sur le campus et se mettraient à jouer – sans publicité préalable sur les lieux. Ces performances pourraient s'étendre au-delà même de l'esprit d'un concert et mêler d'autres formes artistiques à la musique. Pour que cette proposition fonctionne, il paraît nécessaire de générer une « attente » de l'impromptu en développant l'idée de tournées dans l'ensemble des universités françaises. Nombre d'artistes seraient partants sur ce principe. En favorisant la rencontre entre les artistes et les étudiants, il s'agirait également de sensibiliser ces derniers au respect des droits d'auteur.

24. Mettre en place une filière des écritures individuelles et collectives consacrées aux nouveaux modes de création

Le plus grand déficit national, en ce qui concerne les filières de l'inventivité des industries de l'imaginaire, porte sur l'absence de formations consacrées à l'écriture, une écriture en prise directe avec la société dans laquelle nous vivons. La multiplicité des modes d'expression – cinéma, séries TV, short films, jeux vidéo – devrait nous inviter à repenser une professionnalisation des filières de l'écriture, notamment des écritures scénaristiques individuelles et collectives. Ces formations devraient naturellement s'installer dans les territoires et comporter un enseignement de qualité, pensé dans le cadre d'une mise en œuvre de chaque projet d'écriture en sensibilisant les étudiants aux coûts et aux contraintes qui accompagnent chaque type de scénario. Il serait important également d'intégrer aux enseignements littéraires une pratique de l'écriture autre que celle de la dissertation.

25. Susciter les premières fois

Personnes ressources auditionnées : Nabil El-Hagggar (vice-président de l'université Lille 1, chargé de la culture, de la communication et du patrimoine scientifique) et Juliette Genevois (étudiante en licence de sciences de l'information et de la communication et ambassadrice de la culture pour l'université d'Avignon).

L'université doit donner une visibilité à la création contemporaine comme partie intégrante de la formation universitaire. Cela doit passer par des partenariats avec les structures culturelles et artistiques existantes sur le territoire. Une programmation artistique pensée en relation directe avec les axes de développement de l'établissement peut ainsi être proposée au public et élargie en fonction de la spécificité de l'institution universitaire (par exemple pour Lille 1, université scientifique : l'axe de recherche s'affirme autour des relations sciences et art). L'objectif de l'Université étant de permettre l'enrichissement de la réflexion et la confrontation des regards par l'intervention de l'artiste et de l'œuvre. Des expositions, des petites formes de spectacle vivant, des projections ou encore des productions d'ateliers de pratiques artistiques peuvent s'envisager comme un enjeu de réflexion et de développement de l'esprit d'ouverture sur le monde. L'Université devrait intégrer l'expérimentation et la diffusion artistiques contemporaines comme prolongement de la diffusion des savoirs. Ainsi, l'approche artistique ne devrait pas être identifiée à l'animation ou aux activités de pur loisir. Les pratiques culturelles des étudiants sont trop souvent considérées comme acquises. Or, cette période fluctuante de 18 à 25 ans est un moment important où l'on va conquérir des références culturelles durables qui vont s'installer fortement dans l'identité des individus. Le passage du statut de lycéen à celui d'étudiant correspond à un moment singulier où l'on prend son autonomie en tant que citoyen : autonomie d'habitat, autonomie financière mais aussi autonomie de choix (cette période

est souvent un moment où l'on bouleverse tous ses schémas culturels pour s'approprier d'autres types de références). Alors que l'on envisage les propositions culturelles à l'université comme allant de soi, on constate que, le cinéma mis à part, nombre d'entre elles sont absentes des pratiques étudiantes. Au-delà de sa mission de transmission des savoirs, l'université doit mettre en contact les étudiants avec des mondes esthétiques qui leur sont parfois lointains ou inconnus. Elle devient ainsi un lieu privilégié de construction d'une identité culturelle à la fois personnelle et collective. Ces expériences esthétiques doivent donner aux membres de la communauté universitaire l'opportunité de vivre, pour certains, leurs premières fois.

26. Reconsidérer les bâtiments universitaires à travers le prisme de l'architecture

Depuis plusieurs années, au regard de la faiblesse des moyens qui leur ont été attribués, les locaux des universités se sont dégradés. On pourrait tout à fait envisager de se saisir de ce problème en en faisant le point de départ d'un projet culturel. Certains architectes français travaillent et s'intéressent à une « esthétique » de la ruine et de la dégradation. On pourrait demander à ces architectes de mener un travail avec les universités une fois par an. Il s'agirait par exemple de reconsidérer ou d'habiter différemment une partie du bâtiment. Ce travail pourrait être conduit sur les « belles » universités qui comportent une dimension patrimoniale comme sur celles qui sont dégradées. Afin de pérenniser ce projet, on pourrait envisager la signature d'un contrat passé entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de jeunes architectes. Cette importante question de l'intérêt pour le patrimoine universitaire doit être liée à celle de l'exposition et de la circulation des œuvres contemporaines sur les campus. Le dialogue entre l'architecture et l'œuvre doit être encouragé. Le 1 % artistique qui voit les constructions publiques attribuer 1 % du montant total des travaux à une commande artistique peut être un moyen d'engager une telle démarche. Il conviendrait également de développer des partenariats entre les écoles d'architecture et les écoles supérieures d'art, l'Ordre des architectes ainsi qu'avec des spécialistes des différents domaines concernés, comme la sociologie.

Patrimoines numérisés, cultures numériques et culture du numérique dans les études supérieures

« Nous ne devons jamais oublier que nous disposons désormais de nouveaux outils pour construire et faire rayonner cette culture commune : les nouvelles technologies offrent en effet un moyen aussi souple que puissant pour donner une réalité à cette vie culturelle. Au moment même où nous bâtissons ensemble l'université numérique du ^{xx}e siècle, nous aurions tort d'oublier que ces technologies sont pour tous les étudiants le premier foyer de sociabilité et le premier moyen d'accès à la culture. Aussi, permettez-moi de vous assurer d'une chose, Mesdames et Messieurs : aucune audace ne vous est interdite et j'irai même plus loin : vous pouvez, vous devez faire preuve d'imagination et d'audace, pourvu qu'il s'agisse de faire de la culture le bien commun de tous ceux qui vivent, étudient et travaillent dans nos universités. »

Extrait du discours de Valérie Pécresse lors de la mise en place de la Commission Culture et Université, Avignon, le 11 juin 2009.

27. Mettre en place un café Web favorisant le débat d'idées

La capacité à se repérer dans la variété des cheminements auxquels une recherche sur le Web peut mener est un enjeu éducatif, citoyen, et renvoie à des questions ayant trait à la protection de la vie privée. Face au Web, la fracture numérique peut revêtir les habits des inégalités d'équipement ; mais elle revêt aussi une forme plus cachée, celle de la capacité à développer un esprit critique, une distance et une maîtrise des contenus très inégalement répartis. C'est pourquoi on pourrait imaginer d'organiser un café Web, qui prendrait la forme d'un forum de discussions, où quelques étudiants viendraient, sur un thème de société, non seulement débattre de leurs points de vue, mais confronter les fruits de leurs recherches sur le Web. Les rencontres seraient filmées et accessibles sur le site Web de l'université. Les thèmes porteraient aussi bien sur le slam comme genre de poésie que sur la place des jeux vidéo dans l'imaginaire des jeunes, sur la mondialisation et l'emploi, sur la mode et ses enjeux... Elles seraient co-animées par un(e) étudiant(e) et un enseignant-chercheur spécialiste des usages du numérique. On pourrait baptiser ces rencontres « e. confrontations ».

28. Diffuser une culture du numérique

Personne ressource auditionnée : Luc Jaecklé (maître de conférences à l'université de Bourgogne, vice-président d'A + U + C).

L'acquisition d'une culture numérique ne doit pas faire l'économie de la dimension historique, qui ouvre sur une perspective critique des utilisations. C'est peu dire que l'histoire de l'informatique, qui a conduit à la création d'Internet, est mal connue. C'est pourquoi un enseignement systématique de l'histoire du traitement automatisé de l'information, et notamment de la micro-informatique, serait indispensable. Il s'agirait de contrer la représentation qui tend à faire croire que l'informatique se réduit à l'usage de l'ordinateur et de réévaluer la place des technologies dans leurs généalogies : que sont devenues les milliers d'applications Hypercard réalisées par les enseignants du secondaire et du supérieur qui ont permis la diffusion d'une culture de l'hypertextualisation ? Qui sait aujourd'hui reconnaître la place du plan « informatique pour tous » et du Minitel dans la diffusion sociale des pratiques de la téléinformation et de la télécommunication en France ? Rappelons qu'il était possible de gérer des virements bancaires en ligne en France dès la fin des années 1980, bien avant que cela soit possible aux États-Unis... Il s'agirait donc de concilier, au travers d'un enseignement :

- l'histoire des politiques industrielles tertiaires ;
- l'industrialisation progressive des processus techniques de l'accès à l'information et de son traitement ;
- les usages sociaux de l'informatique ;
- le développement des habiletés individuelles de gestion de l'information.

Ainsi, la promotion d'une véritable culture du numérique à la fois pratique, technologique et critique constituerait un formidable atout pour les étudiants comme pour les enseignants.

29. Pour la création d'une cinémathèque de l'étudiant

Personne ressource auditionnée : Marin Karmitz (fondateur de la société MK2, délégué général du Conseil de la création artistique).

L'objectif de la cinémathèque de l'étudiant est de donner un accès privilégié aux étudiants, à la cinématographie mondiale en leur dédiant une plateforme VOD (Video On Demand) avec des offres éditorialisées. Ce ciné-club en ligne nouvelle génération touchera plus de deux millions d'étudiants vivant en France et dans les territoires d'outre-mer. Il favorisera la formation des spectateurs de demain en leur donnant accès au patrimoine mondial du cinéma. La cinémathèque proposera un véritable cinéma virtuel avec une filmographie renouvelée régulièrement, accompagnée de commentaires critiques, archives liées au contexte des films, de débats télévisés, de documentaires, d'interviews, de forums et d'une sélection de blogs. Cette plate-forme dynamique et pointue permettra à l'étudiant de renouveler son regard sur le cinéma d'hier et d'aujourd'hui en créant des interférences surprenantes entre toutes ces propositions (programmation éclectique et changeante, sélections, chroniqueurs avertis, stock fixe de chefs-d'œuvre immuables). Elle pourra être un support à l'enseignement de la plupart des matières enseignées à l'université. Cela se fera par exemple par l'entremise

de nos bibliothèques universitaires, ouvertes à tous, qui comptent parmi les plus beaux outils d'accès au savoir et qui méritent amplement d'être revalorisées. Véritable vitrine de la cinématographie d'auteurs, ce site fonctionnera en phase avec les nouveaux modes de consommation des jeunes (émotion, information, partage, discussion, play-list). Ce site s'inspirera dans sa ligne éditoriale de sites de partage de vidéos tels que YouTube. La création d'une plate-forme VOD éditorialisée à destination des étudiants prendra en compte dans sa phase de faisabilité : le mode d'accès aux films, la protection des œuvres contre le piratage, le financement du site et la rémunération des ayants droit. La Cinémathèque de l'étudiant est un projet déjà en phase de réalisation dans le cadre du Conseil de la création artistique.

30. Créer un *open space* dédié à la rencontre virtuelle entre professionnels et étudiants

Personne ressource auditionnée : Julia Gros de Gasquet (maître de conférence en études théâtrales, co-directrice de l'Institut d'études théâtrales – Sorbonne Nouvelle/Paris III –, comédienne, metteur en scène, dramaturge).

On pourrait envisager la création d'un *open space* dédié à la rencontre virtuelle (qui serait complémentaire d'une rencontre réelle) entre des professionnels au travail et des étudiants : artistes en création, acteurs en répétition, chercheurs en expérience, journalistes en conférence de presse, praticiens en réunion clinique, etc. Il s'agirait de s'inspirer du travail du metteur en scène Jean-François Peyret et de l'artiste Agnès de Cayeux qui ont ouvert les répétitions du spectacle « Le cas de Sophie K. » (2005) à des internautes-spectateurs qui pouvaient réagir et interagir en direct. Les étudiants auraient ainsi l'opportunité d'entrer dans les processus vivants de réflexion et de création, en s'y confrontant, en les interrogeant, sous la responsabilité d'un enseignant, ou en accès libre. Les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un tel projet nécessitent une salle d'informatique et la présence d'un webmestre dans la structure partenaire (théâtre, ateliers, entreprises, instituts).

31. Créer un campus et des bibliothèques virtuels de chercheurs

On pourrait imaginer d'installer sur le Web un campus virtuel sur le modèle de *Second Life* ou bien des jeux vidéo au sein desquels un visiteur pourrait revêtir un avatar étudiant. L'éditeur Armand Colin serait prêt à s'associer à une université, pour générer un univers global donnant accès à de l'information, des services, des contenus de savoir et d'auto-contrôle, des conférences, des partiels simulés, ainsi que tout un pannel d'offres culturelles directes, incluant la publication en ligne de textes divers. On peut imaginer dans le prolongement de ce campus l'accès à des bibliothèques de travail personnelles de chercheurs que l'on pourrait recréer et rendre accessibles à tous. La bibliothèque de recherche correspond en effet à un mode d'organisation des savoirs propice à la compréhension de la genèse de certaines recherches et à ce que signifie se constituer un « environnement de

travail ». Il s'agirait là d'une grande re-crédation culturelle à penser dans le prolongement des investissements effectués autour des campus numériques.

32. Installer les grands débats politiques dans les universités et sensibiliser les étudiants au vote

Dans la plupart des grandes nations universitaires, à commencer par les États-Unis, de grands discours politiques sont prononcés sur les campus. Les universités françaises pourraient accueillir de façon originale la parole politique, au travers de discours de responsables politiques mais aussi en organisant les grands débats des élections locales, régionales et nationales. Il faudrait prévoir la retransmission de ces débats sur des Web-tv ou des Web-radios étudiantes. Dans le même ordre d'idées, les universités doivent inciter les étudiants à se saisir de leur droit de vote et à se présenter aux élections des conseils de l'université. S'inscrire dans une université pour y faire des études, c'est aussi s'inscrire sur un territoire et dans une ville. Les universités doivent sensibiliser les étudiants à l'importance de s'inscrire sur les listes électorales de leur commune de résidence.

33. Comprendre le processus créatif audiovisuel par la pratique

Personne ressource auditionnée : Luc Jaecklé (maître de conférences à l'université de Bourgogne, vice-président d'A + U + C).

Élaborer une production audiovisuelle permet de comprendre qu'un film est plus que la somme de ses composantes. La pratique de l'analyse filmique a tendance à produire un regard morcelé : soit on s'intéresse au contexte social et historique, soit aux conditions de production, à la carrière du réalisateur, à la psychologie des personnages, au scénario comme œuvre littéraire, aux techniques utilisées... Cela nuit à la reconnaissance de la singularité de l'œuvre comme production artistique. À l'inverse, l'élaboration d'une production audiovisuelle est intégratrice de ces différents savoirs et permet de comprendre que le film fini résulte d'un processus créatif. Reste à différencier ce qui relève d'une démarche d'artiste (permanente, engagée et critique), d'une démarche d'amateur (ponctuelle, la plupart du temps conventionnelle) et d'une démarche de formation (processus de construction des savoirs et d'apprentissage des habiletés). Le développement de cette éducation à l'image par la pratique repose sur une série d'actions complémentaires :

- généraliser les unités d'enseignement culture cinéma ou audiovisuel ;
- créer des partenariats financiers pour l'acquisition de matériel professionnel (tournage, montage et post-production) ;
- former les personnels des services culturels et les services audiovisuel/multimédia dans l'accompagnement des demandes ;
- faciliter les interventions voire le recrutement de vacataires professionnels ;
- favoriser les pédagogies de l'image permettant d'articuler les savoirs professionnels et les savoirs implicites liés à la pratique amateur ;
- développer des modules pratiques dans les cursus de communication...

34. Intensifier l'accès au patrimoine écrit

Il est indispensable que l'Université favorise l'accès au patrimoine écrit qui comprend les livres, manuscrits, documents ou supports porteurs d'écritures. Cette connaissance de base ne se limite pas au support papier. Son accès doit être favorisé pour tous et partout. Il ne peut y avoir de disparité entre les établissements, notamment entre les universités établies de longue date et les universités récentes ou de petite taille. Il est donc nécessaire :

- d'allouer des budgets spécifiques aux universités pour compléter des collections d'ouvrages et pour développer des fonds de culture générale ;
- d'intensifier l'accès au numérique de façon à compléter des collections rétrospectives et à offrir de larges bouquets de collections difficiles à acquérir. Il faudrait donc développer une politique soutenue de licences nationales pour des collections de livres électroniques (de type Cyberlibris, Numilog) et pour des bouquets de presse généraliste (de type Factiva, Indexpress, LexisNexis) afin de permettre à tous les étudiants d'accéder à une information nationale et internationale ;
- d'apporter des aides aux universités pour développer les bases d'archives ouvertes ;
- de privilégier une politique nationale de numérisation des collections patrimoniales ;
- de mettre en œuvre un portail ouvert à tous les établissements et donnant accès aux collections particulières numérisées et aux productions universitaires. Il est nécessaire de travailler en collaboration avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) pour le signalement de ces collections et le Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) pour un archivage pérenne ;
- d'accompagner les étudiants et les enseignants-chercheurs par des offres de formations de qualité et continues.

Cette politique volontariste permettrait de valoriser le patrimoine écrit, de réduire les disparités entre établissements, d'offrir une culture générale pour tous, d'offrir à l'ensemble des étudiants français des guides et des références, de travailler en réseau, d'offrir à l'international une plate-forme française universitaire de qualité.

35. Mettre en place un CAPES et une agrégation en sciences de l'information et de la communication

Il n'existe pas actuellement de CAPES ni d'agrégation en sciences de l'information et de la communication centré sur le cinéma, la télévision, la radio, l'image, les nouveaux médias et les cultures numériques. Or, la mise en œuvre de ces concours et des formations qui leur seraient associées permettraient aux lycées de bénéficier d'un enseignement spécifique conçu pour préparer une entrée à l'université sur les questions socio-économiques de fond relatives au cinéma, à la télévision, à la radio... et qui n'ont fait pour l'instant l'objet que d'enseignements accessoires. Il s'agirait ainsi d'accompagner au mieux l'insertion professionnelle et la préparation des générations futures aux mutations liées aux cultures numériques.

Diversités culturelles, sociabilités et socialisations à l'université

« [...] les grandes universités du monde l'ont bien compris, elles qui travaillent en permanence à forger ce sentiment d'appartenance et de fierté qui est l'une des clefs de la réussite des étudiants. Ce sentiment peut prendre toutes les formes et s'exprime partout : il se lit dans le soutien apporté aux équipes sportives de l'université, dans l'affluence aux spectacles organisés par les étudiants et par les enseignants ou dans la vie sociale qui partout anime les campus. C'est cet idéal que nous devons garder en tête. Il prouve en effet que l'ambition culturelle d'une université est indissociable de ses ambitions scientifiques et pédagogiques. La culture ne peut donc jamais rester marginale à l'université, car elle est l'un des moyens les plus efficaces pour forger cette identité et ce sentiment d'appartenance. C'est pourquoi il serait absurde à mes yeux de séparer la vie culturelle des universités de la culture commune qui doit souder la communauté universitaire. » [...]

« J'ai la conviction qu'il faut remettre la culture au centre des universités et tirer à nouveau parti de leurs infinies richesses intellectuelles : car où un étudiant en sciences humaines pourrait-il se forger une culture scientifique, si ce n'est dans les universités ? Et il en va de même pour les étudiants des filières scientifiques, qui ont tout à gagner à se faire une culture littéraire en profitant des mille et une opportunités offertes par nos universités. Remettre la culture au centre des universités, ce n'est donc pas nier la nécessité de la spécialisation, mais c'est affirmer cette évidence : l'ambition première de l'université n'est pas seulement de former des spécialistes, elle est aussi d'offrir à chaque étudiant cette épaisseur culturelle et humaine qui fait de tout scientifique un honnête homme. Remettre la culture au centre des universités, c'est reconnaître que la vocation culturelle de l'université s'exprime aussi à travers ses missions de recherche et d'enseignement et qu'il n'y aurait aucun sens à rejeter la culture aux marges de l'université. Voici pourquoi je crois nécessaire que la réforme des universités soit aussi l'occasion d'affirmer leur vocation culturelle. Car si j'ai une certitude enracinée en moi, c'est bien celle-ci : l'université est un modèle qui a de l'avenir et cet avenir passe par la culture ! »

Extraits du discours de Valérie Pécresse lors de la mise en place de la Commission Culture et Université, Avignon, le 11 juin 2009.

36. Faire appel aux artistes pour créer des « effets de vie »

Personne ressource auditionnée : Marie-Pierre Lassus (maître de conférences HDR en musicologie, responsable du master « Arts, lettres, langues et communication » à

l'université Charles de Gaulle-Lille 3, membre du CEAC (Centre d'étude des arts contemporains).

L'accompagnement artistique des personnes en difficulté a pris place à l'université Lille 3 depuis cinq ans. Il est intégré dans le parcours « dialogue des arts » du master « Arts, lettres, langues et communication ». Cet enseignement s'adresse à des étudiants dotés d'une solide formation artistique qui désirent sortir des frontières de leur spécialité pour s'ouvrir à la question de la place de l'art dans la vie de l'homme moderne. Ils sont accompagnés dans leur démarche par des psychologues et des artistes. Souvent instrumentalisé par les pouvoirs publics qui lui attribuent une fonction d'animateur dans des cadres sociaux, l'artiste est aujourd'hui pluriel. On attend de lui qu'il réussisse à intégrer les personnes en marge, à la manière d'un travailleur social ou d'un thérapeute. Or, « il y a pire que d'être exclu, c'est d'être intégré » (Charles Gardou, 2009) dans une société de *winners* où une certaine « politique du cœur », amplifiée par les médias, fait aujourd'hui de la compassion un objet de spectacle. Si la fragilité et la vulnérabilité sont au principe de toute vie humaine, certains artistes découvrent dans cette vérité des trésors cachés. La chorégraphe Nieke Swennen, directrice de la compagnie In Vivo, installée aujourd'hui à Roubaix, et le Centre de recherche et de formation Esagramma à Milan ont chacun mis au point une méthode d'apprentissage artistique fondée sur la mixité qui consiste à associer, au sein de l'orchestre ou de la compagnie, des professionnels de la danse ou de la pratique d'orchestre à des personnes en marge issues, éventuellement, d'hôpitaux psychiatriques. L'exigence artistique est ici requise pour pouvoir fonder un monde commun en s'adressant à la part créatrice de la personne, et non au malade ou à l'handicapé. Les artistes et les universitaires impliqués dans ce projet soutiennent l'idée que la pratique artistique joue un rôle essentiel dans la formation de l'être humain. Car « jouer, pour un artiste, c'est prendre soin » de soi-même et d'autrui en vivant de manière plus riche les forces qui sont en lui. Ainsi se définit la responsabilité de l'artiste qui a pour mission de créer un « effet de vie » par l'intensification de sa sensibilité.

37. Créer des bourses de la culture

Personnes ressources auditionnées : Catherine Miaux (directrice du CROUS de Poitiers), Arnaud Vinet (directeur de l'unité de gestion restauration Champlain – CROUS de Poitiers).

Dans la continuité des débats proposés tous les trimestres dans les restaurants du CROUS de Poitiers, le Grand Café envisage de proposer des soirées « échanges de culture ». Le concept de ces soirées, qui pourrait être généralisé à d'autres universités, est double. Il s'agirait, d'une part, de proposer aux étudiants une explication d'une œuvre (l'œuvre musicale d'un grand groupe, l'œuvre picturale d'un grand peintre), et d'autre part, de leur laisser la parole : chaque personne présente viendrait avec sa culture, le thème qu'elle souhaiterait exposer et le ferait partager aux autres. Plus qu'une soirée « café philo », ce concept s'articulerait autour d'une bourse de la culture, d'un échange continu et illimité entre tous les participants.

38. Intégrer l'écologie et la sécurité routière dans la définition des projets culturels

La réflexion en matière culturelle, particulièrement à l'université, doit considérer tous les aspects de la vie des étudiants, notamment ceux liés aux transports et à leurs risques, sur le plan environnemental comme sur le plan de la sécurité. Elle doit porter sur les modes de déplacement entre les différents sites universitaires, l'accès aux structures dans et en dehors des campus, notamment en soirée. Les opérations de sensibilisation à la sécurité routière qui peuvent exister sur les campus sont à développer et à lier avec la vie étudiante et culturelle. Le covoiturage pourrait être favorisé par le développement de plate-formes Web spécialisées intégrées à l'environnement numérique des étudiants. Les associations étudiantes pourraient être accompagnées dans le développement des partenariats avec les réseaux de transports collectifs urbains (métro, bus, autocar) ou les sociétés spécialisées dans le transport individuel ou collectif. On pourrait s'inspirer par exemple du cas des Transmusicales à Rennes qui, en accord avec différents opérateurs de transports collectifs, a mis en place un dispositif qui amène les festivaliers du centre-ville au parc des expositions pendant le festival. En plus de prendre en considération les préoccupations environnementales, ces modes de transport limitent grandement les risques liés à la conduite en état d'ivresse.

39. Favoriser la mise en place de clubs d'astronomie, d'ufologie, d'héraldique, de généalogie

L'université doit pouvoir être un moment de vie où se créent des sociabilités liées à la connaissance et aux savoirs qui ne soient pas strictement académiques au sens où on l'entend traditionnellement. Le « Club » présente toutes les qualités pour favoriser ces sociabilités. Au-delà des classiques associations étudiantes, le club doit permettre à ses membres étudiants en cours de scolarité, ex-étudiants d'une université, enseignants et enseignants-chercheurs d'un établissement de partager une passion commune, de capitaliser des connaissances, de générer des débats et des discussions. L'astronomie, l'ufologie, l'héraldique, la généalogie sont autant d'exemples de domaines qui mobilisent des compétences de type universitaire et qui ouvrent sur une érudition cultivée sans forcément interpellé une approche scientifique au sens où on l'entend dans les mondes de la recherche. Ces passions ordinaires trouveraient néanmoins un terrain favorable où s'épanouir dans des clubs universitaires (au sens où il existait des ciné-clubs universitaires).

40. Mobiliser les ressources du Centre ressources théâtre handicap

Personne ressource auditionnée : Pascal Parsat (directeur artistique et membre fondateur de Regard en France Cie, Centre ressources théâtre handicap).

La culture est un des fondements de toute société. Pour autant, une société qui oublierait l'un des siens serait-elle en droit de s'appeler ainsi ? Par la culture chacun est à même de connaître, de se connaître, de se reconnaître. M. Petrucciani, Van Gogh, E. Laborit... imposent le respect dans leur excellence. Leur approche singulière, leur expression, leurs univers nous ont tous captivés. Pensait-on « handicap » en les applaudissant ? Non. Telle est la philosophie de Regard en France Centre ressources théâtre handicap (CRTH). Cette structure qui œuvre pour l'équité est à ce jour le seul lieu spécialisé « théâtre et handicap » en Europe. Cette structure a ouvert en 2004 *O Clair de la lune*, la première école en Europe permettant à tous, qu'ils soient en situation de handicap ou non, d'accéder à la sensibilisation, l'initiation, la formation et la professionnalisation au jeu dramatique (29 élèves en 2004, 350 aujourd'hui). Au terme de la formation, chacun est à égalité de capacité, de maîtrise et d'autonomie. Pour le CRTH, il n'est pas question en effet d'intégrer le handicap dans le spectacle, mais d'y embaucher des artistes au talent maîtrisé, aux compétences lisibles, et indépendantes en capacité à collaborer avec tout metteur en scène ou réalisateur. Des liens pourraient être noués en ce sens avec les universités : des collaborations avec les filières théâtre pourraient être mises en place, les ressources du CRTH pourraient être mobilisées dans le cadre de la professionnalisation des étudiants en situation de handicap, de même que dans le cadre de la politique d'accueil des étudiants à l'université. Au-delà de ces bénéficiaires, les personnes valides ne seraient pas les dernières à trouver bénéfice dans un tel métissage de personnes, de modes d'expression et de sensibilité.

41. Intégrer la question de l'accessibilité dans la définition des projets culturels

Personnes ressources auditionnées : Christine Caillet-Bréger (chargée de mission handicap à l'université d'Avignon), Georgette Dal (vice-Présidente déléguée, vie et réussite des étudiants, égalités des chances et handicap à l'université de Lille 3).

Afin de mettre en application la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées, la problématique de l'accessibilité des personnes handicapées doit être prise en compte dans la réflexion de l'ensemble des projets portés par les universités. Cela vaut de fait pour les projets culturels. Il conviendrait donc d'intégrer systématiquement un volet consacré à cette question dans la charte des associations étudiantes et dans les documents à destination des porteurs de projets culturels à l'université. Les expositions proposées dans les bibliothèques universitaires, dans les lieux de vie ou dans les lieux dédiés devraient pouvoir prendre en compte cette dimension en proposant des entrées par le toucher, des parcours sonores... Un travail mené en collaboration avec les écoles d'art pourrait conduire à ce que les scénographies de ces expositions proposent plus souvent des entrées plurisensorielles.

42. Sensibiliser par la culture la communauté universitaire aux situations de handicap

Personnes ressources auditionnées : Christine Caillet-Bréger (chargée de mission handicap à l'université d'Avignon), Georgette Dal (vice-présidente déléguée, vie et réussite des étudiants, égalités des chances et handicap à l'université de Lille 3).

Il conviendrait d'encourager et de favoriser les projets culturels dont l'objectif est de sensibiliser la communauté universitaire aux situations de handicap. Plusieurs projets de ce type se sont développés ces dernières années, notamment à Montpellier et à Mulhouse.

Depuis 2003, l'association A2H (atelier handicap habitat) réunissant des étudiants de l'école d'architecture de Montpellier a mis en place une exposition itinérante baptisée « Mobil'hand ». Conçu par un architecte conseil en accessibilité, le « Mobil'hand » est un dispositif pédagogique qui se compose d'un parcours d'expérimentation et d'une exposition consacrée à l'architecture et aux situations de handicap. Le parcours d'expérimentation permet de se confronter aux principaux obstacles quotidiens rencontrés par une personne ayant un handicap moteur, visuel ou auditif. En partant d'un acte quotidien tel que faire ses courses, il s'agit de se confronter aux difficultés rencontrées par une personne handicapée en se mettant dans un fauteuil roulant, en portant des lunettes diminuant ou cachant la vue... À l'origine, ce dispositif a été conçu pour sensibiliser les étudiants en architecture. Cette mise en situation des acteurs de la construction est destinée à leur faire prendre conscience de l'importance des usagers dans le bâti et de l'intégration de la diversité de la population. L'association A2H souhaite ainsi amener les futurs concepteurs à penser aux différents usagers dès la phase de conception des projets architecturaux et non a posteriori comme c'est encore trop souvent le cas. Elle défend l'idée que c'est le décalage entre les contraintes d'un lieu et les capacités de chacun qui crée une situation de handicap. Conçu pour être itinérant, le dispositif « Mobil'hand » pourrait circuler dans les universités françaises afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire. Autre exemple, depuis 2006, la mission handicap de l'université de Mulhouse organise, quant à elle, un « Festival des talents cachés ». Pour l'organisation de cette journée, la mission handicap est assistée par des étudiants en DUT de techniques de commercialisation au sein de l'IUT de Colmar dans le cadre de leur projet tutoré. Au programme du Festival des talents cachés : ateliers et stands d'informations axées sur le handicap, « Repas à l'aveugle » (repas de sensibilisation aux handicaps visuels avec immersion des participants dans le noir), « Contes à voir et à entendre » (spectacle bilingue langue des signes/français), exposition de photos réalisée par des personnes en situation de déficience visuelle... Dans la même veine, en partenariat avec l'association « Université, avenir, handicap » et la ville de Villeneuve-d'Ascq, l'université Lille 3 a organisé une première journée de sensibilisation au handicap à destination de l'ensemble de la communauté universitaire.

43. Généraliser les UEO « langue des signes » et « accompagnement du handicap »

Personnes ressources auditionnées : Christine Caillet-Bréger (chargée de mission handicap à l'université d'Avignon), Georgette Dal (vice-présidente déléguée, vie et réussite des étudiants, égalités des chances et handicap à l'université de Lille 3).

Sensibiliser la communauté universitaire à la langue des signes permettrait de mieux accompagner les jeunes sourds et malentendants dans leurs études. Certaines universités comme celle de Metz ont mis en place une unité d'enseignement destinée non pas à apprendre la langue des signes française mais à sensibiliser les étudiants à celle-ci. Dans le cadre de cet enseignement, de nombreux aspects de la problématique de la langue des signes sont exposés par des sourds et des spécialistes universitaires et professionnels : l'histoire de la communauté sourde française, le monde des sourds, l'éducation des sourds et la question du bilinguisme, les sourds et l'écrit, la structure de la langue des signes, la communication en LSF et les nouvelles technologies, la communication des sourdsaveugles (néologisme reconnu), les langues des signes émergentes et les langues communautaires, l'interprétation LSF/français. En 2001, l'université Lille 3 a proposé une option de langue des signes française (LSF) offerte en troisième année de licence (cette UE était portée par les sciences du langage). Devant l'engouement des étudiants pour cette option, l'année suivante a été proposée ce qui était alors une mention LSF de maîtrise puis, en 2003, s'est ouvert un DESS d'interprétariat LSF/français. Avec le passage au LMD, maîtrise et DESS ont été reconfigurés en une spécialité de master, dépendante de la mention de sciences du langage. À compter de la rentrée 2010, l'option de licence va être proposée sous la forme d'un module transversal LSF offert à une dizaine de formations à partir du semestre 4 (deuxième année de licence). Depuis 2001, l'université Lille 3 a ainsi formé quelque 400 étudiants à la LSF et à la question sourde, dont quelque 250 étudiants en licence. Certains ont fait de la maîtrise de la LSF leur métier en devenant interprètes (à ce jour, Lille 3 en a diplômé 35, dont l'un par une procédure de validation des acquis de l'expérience) ; d'autres sont devenus enseignants et la sensibilisation à la question sourde qu'ils ont reçue alliée à leurs compétences en LSF leur sont utiles dans l'exercice de leur métier ; d'autres enfin exercent des professions variées, telle cette ancienne étudiante devenue conseillère financière dans un grand magasin, dont les compétences en LSF sont très appréciées des clients sourds signeurs. De la même manière et afin de sensibiliser la communauté universitaire aux différentes situations de handicap, il conviendrait de développer et de généraliser des UEO « accompagnement du handicap ». Elles auraient pour objectif de sensibiliser et d'initier l'ensemble de la communauté universitaire aux modalités d'accompagnement d'une personne handicapée. Ce module d'enseignement pourrait être monté en collaboration avec les formations santé (écoles d'infirmières, hôpitaux), les structures spécialisées (Maison départementale des personnes handicapées, union nationale des amis et familles de malades mentaux) et faire intervenir, par exemple, les étudiants du master professionnel « Technologie et handicap » et les enseignants-chercheurs du laboratoire « Technologies, handicaps, interfaces et multimodalités » de l'université Paris 8.

44. Lancer un appel à projets de recherche financé par l'ANR sur la question de la culture et du handicap

L'Agence nationale de la recherche (ANR) établissement public à caractère administratif créé le 1^{er} janvier 2007 est une agence de financement de projets de recherche. Son objectif est d'accroître le nombre de projets de recherche, venant de toute la communauté scientifique, financés après mise en concurrence et évaluation par les pairs. Dans ce cadre, on pourrait envisager que soit lancé un appel à projets de recherche sur la question de la culture et du handicap.

45. Mettre en valeur les cultures d'ici et d'ailleurs

Personne ressource auditionnée : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)).

En France, le découpage disciplinaire de la recherche comprend soixante-dix-sept sections répertoriées au sein du Conseil national des universités (CNU). Chaque discipline est à la fois une spécificité nationale mais vit aussi dans un espace international. Il est important que les étudiants aient conscience de la place de leur discipline au sein de leur espace national. Dans ce but, il faut prendre soin de préciser aux côtés des grands domaines de formation leur appartenance disciplinaire, qu'elle soit unique ou plurielle. Les étudiants doivent aussi pouvoir connaître les autres approches disciplinaires ou thématiques qui existent dans les universités d'autres pays. À travers ces configurations de savoir, on arrive à mieux comprendre l'autre et donc soi. Aussi, devant ses camarades de promotion, chaque étudiant venant de l'étranger pourrait être invité à présenter un exposé (prêtant à validation de trois crédits ECTS) sur l'organisation d'un secteur concerné par leurs études dans son pays, touchant à la discipline qu'ils étudient ensemble. Plus généralement, si l'on considère qu'une connaissance de l'histoire politique et culturelle de l'Europe constitue un puissant atout de réussite professionnelle et d'intégration civique et sociale, les étudiants français et étrangers devraient se voir proposer des UEO de type « apprentissage de la citoyenneté et de l'histoire politique et culturelle française et européenne ».

46. Faire des étudiants les ambassadeurs de leur université

Cette proposition se nourrit d'un exemple mené à l'université d'Avignon dans le cadre des relations qu'elle développe avec l'opéra d'Avignon. Les ambassadeurs forment un groupe d'étudiants bénévoles de licence, master, doctorat, qui agissent comme représentants de

l'université. Ils proviennent de tous les départements et ont des cheminements et des expériences différents, qu'ils ont pour but de faire partager. Les ambassadeurs participent à de multiples activités durant l'année universitaire. Ils peuvent informer des futurs étudiants, proposer des visites guidées ou agir comme représentants de l'université lors d'événements en relation avec le monde socio-économique, culturel, ou encore avec les diplômés de l'université. Ils effectuent des tournées dans les lycées, participent aux activités de rassemblement de la communauté universitaire... Il s'agirait ainsi de connaître les acteurs d'un territoire que les étudiants doivent habiter au mieux pour se construire en tant que citoyens. Les actions de ce projet sont fondées sur un principe de réciprocité : les étudiants bénéficient d'un accueil, de contacts et d'informations privilégiées de la part des acteurs culturels, sociaux et économiques du territoire. En contrepartie, ils ont une mission de valorisation par la connaissance et la mise en valeur de leur expérience au sein de l'université. Chaque ambassadeur doit donc être parrainé par une structure dont l'activité est en relation avec un projet. Cette structure fera découvrir son activité, son environnement, et le soutiendra dans la conception d'un projet de coopération avec l'université. Les étudiants internationaux bénéficient d'un accueil, de contacts et d'informations privilégiées. En contrepartie, ils sont investis d'une mission d'ambassadeur de la ville d'accueil dans leur pays d'origine et doivent s'engager en ce sens.

47. Intégrer une dimension culturelle au programme d'accueil des étudiants étrangers

Personnes ressources auditionnées : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)), Carole Guéret (professeur agrégé d'anglais, vice-présidente déléguée, chargée des relations internationales à l'université d'Avignon).

La mise en place des guichets uniques d'accueil dans les universités a grandement facilité la prise en charge des démarches administratives (titres de séjour, allocations logement, autorisations de travail, etc.) et des recherches de logement des étudiants étrangers qui devaient auparavant contacter différents interlocuteurs avant de pouvoir s'installer.

Au-delà de ces aspects techniques maintenant gérés par les CROUS (en collaboration avec certaines universités), l'apprentissage et l'insertion des étudiants étrangers dans leur nouveau contexte de vie devraient être une priorité. Cette socialisation devrait passer par une découverte de l'environnement socio-économique, géographique, historique et culturel de l'université. Le soutien linguistique est aussi nécessaire du fait de la dimension culturelle liée à la langue ; il pourrait prendre la forme d'ateliers de découverte dès la pré-rentrée et tout au long de l'année, intégrés au dispositif d'accueil, supervisés par un ou plusieurs enseignants et mis en œuvre par les étudiants locaux, à titre d'exercice pédagogique validé par des crédits ECTS.

48. Parrainer les étudiants étrangers dès leur arrivée

Personne ressource auditionnée : Soraya Dabliz (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

Les étudiants qui viennent étudier en France sont parfois un peu désorientés à leur arrivée dans nos universités. En plus des inévitables démarches à remplir, ils suivent des cours dans une langue qui n'est pas la leur et est réputée difficile, et ne connaissent en général personne à leur arrivée sur place. Ils mériteraient donc d'être mieux épaulés, notamment par leurs camarades de promotion. L'idée serait donc, dans le cadre du plan « Réussite en licence », d'instaurer un système de parrainage des étudiants étrangers dès leur arrivée à l'université. Sur la base d'un volontariat des étudiants français, chaque étudiant étranger se verrait attribuer un binôme pour toute l'année. Ce dispositif aurait pour but de les accompagner dans leurs démarches éventuelles, dans le suivi des cours, et de faciliter leur intégration. Ce système de binômes français/étrangers favoriserait la rencontre entre les cultures, assurerait une meilleure intégration sociale des étudiants étrangers, et contribuerait à donner une image positive et accueillante des universités françaises.

49. Passer une journée dans la peau d'un autre étudiant

Personne ressource auditionnée : Marie-Caroline Neuvillers (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

On pourrait envisager de mettre en place une journée où chaque étudiant serait invité à se mettre dans la peau d'un autre étudiant. Cette opération se déroulerait au sein de l'université et donnerait l'occasion à chaque étudiant de découvrir la journée type d'un étudiant appartenant à une autre filière, et donc des enseignements et des façons de penser différents des siens. Cette opération permettrait non seulement aux étudiants de pouvoir s'assurer que la spécialité qu'ils ont choisie est réellement celle qu'ils veulent étudier, mais aussi de découvrir une culture de formation et de recherche différente de la leur. Chaque filière possède en effet ses propres caractéristiques : pouvoir passer une journée complète à s'en imprégner ne peut qu'être une expérience enrichissante. Cet échange des rôles, qui aurait lieu une fois par an, permettrait de donner une vision plus globale de l'université aux étudiants. Cette action serait aussi un moyen de tisser des liens plus étroits entre étudiants dans la mesure où elle permettrait également de faire connaître, par exemple, les associations créées dans les autres filières. Cette journée pourrait avoir lieu en début d'année universitaire. Ainsi, elle compléterait les dispositifs de réorientation existants.

50. Prendre en compte les rythmes étudiants dans la définition de l'offre culturelle

La semestrialisation et l'accroissement de la précarité ont fortement modifié la présence des étudiants sur les campus, obligeant un grand nombre d'entre eux à avoir un emploi

en parallèle de leur cursus. Entre leurs heures de cours et leurs heures de travail, il n'est guère étonnant que beaucoup n'aient plus la possibilité de pratiquer des activités culturelles. Les ateliers annuels ont donc souvent des difficultés à être mis en place et, dès le mois de mai, les étudiants acteurs et/ou spectateurs ne sont plus présents sur le campus. Il faut adapter les offres culturelles aux modes de vie et aux rythmes étudiants, et parfois revisiter notre façon de présenter les choses, en somme observer et comprendre comment le public réagit à l'offre culturelle. Il conviendrait également, dans certains cas, de proposer davantage d'ateliers en accompagnement d'un spectacle, sur une période plus restreinte, plus dense. Quelques enquêtes universitaires abordent régulièrement ces questions (Dijon par les géographes, Montpellier...), il serait utile de les prolonger nationalement en collaboration avec les observatoires de la vie étudiante.

51. Installer des jeux de l'esprit en plein air

Hormis les équipements sportifs, les campus universitaires français disposent de peu de lieux extérieurs propices aux activités collectives. En ce qui concerne les espaces extérieurs d'émulation intellectuelle, ils sont tout simplement absents. L'installation, en plein air sur les campus, de jeux de l'esprit (échecs, bridge, Scrabble, jeu de Go, pyramide, jeu de dames) comblerait ce manque. Ces jeux détiennent une indéniable valeur sociale. Leur pratique permet le développement de la mémoire, de l'analyse, du raisonnement, de la tactique et de la stratégie chez les plus jeunes ; comme elle permet aux aînés de conserver une activité intellectuelle et relationnelle. Les étudiants sont les premiers concernés par l'installation de ces dispositifs qui leur offrent un temps ludique et intellectuel profitable pour leurs études et leur épanouissement personnel.

52. Organiser les « 24 heures vélo » des étudiants

S'inspirant de l'un des événements festifs majeurs de l'université belge de Louvain-la-Neuve, il s'agirait d'inviter les universités françaises à mettre en place au moment de la rentrée les « 24 heures vélo » des étudiants. Cette course se déroulerait chaque année dans le courant du mois d'octobre et mobiliserait la ville et la communauté universitaire tout entières. Plusieurs dizaines d'équipes d'étudiants devraient parcourir à vélo un circuit de quelques kilomètres pendant 24 heures. La victoire serait évidemment attribuée à l'équipe ayant parcouru le plus de tours du circuit. À l'exemple de ce qui se fait à Louvain-la-Neuve, les vélos de course pourraient être de classiques bicyclettes ou des vélos « folkloriques », décorés, assemblages de plusieurs vélos, de bois, de papier mâché... et fruits de l'imagination des participants.

53. Organiser un bal de promo

Personne ressource auditionnée : Meylinn Lam (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

Les universités françaises ont parfois des difficultés à se créer une identité culturelle spécifique alors qu'elles sont souvent à l'origine de nombreuses productions culturelles. Par ailleurs, elles rassemblent des étudiants issus de milieux sociaux très différents. Un « bal de promo » comme ceux que l'on peut voir représentés dans les films américains permettrait aux étudiants d'une même université de s'intégrer, de se rencontrer en dehors de leur filière, de se créer une identité propre, un sentiment d'appartenance. Au-delà de l'événement lui-même et de la cohésion qui en ressortirait, le « bal de promo » permettrait de tisser des liens puisque les étudiants et l'ensemble de la communauté universitaire travailleraient ensemble à sa réalisation. Enfin, le bal serait l'occasion de valoriser les productions culturelles et artistiques des étudiants.

54. Renforcer l'imaginaire des universités en (ré)intégrant les rituels et cérémonies étudiants

Personne ressource auditionnée : Anaïs Truant (doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon).

La représentation que l'on se fait de l'université, à travers les films notamment, puise essentiellement ses références dans le système universitaire américain. L'université française manque, en effet, de symboles forts, propres à faire travailler l'imaginaire. Il serait donc nécessaire de rendre vie à des rituels et à des cérémonies étudiantes adaptés au contexte français et à celui de chacune des universités. Ceci permettrait de conforter l'identité collective de chaque établissement, tout en valorisant les études, les travaux des étudiants et la vie de campus. Il faut envisager les bals de promotion, les cérémonies de remises de diplômes (notamment les soutenances de thèses), les rentrées... comme autant de rites de passage qui font du parcours universitaire de chaque étudiant une étape symbolique forte dans sa construction identitaire. Rehausser l'éclat des cérémonies qui ponctuent les différentes étapes d'acquisition des diplômes (licence, master, doctorat), prendre au sérieux les rituels de socialisation propres aux cultures des universités françaises permettrait de créer un réservoir symbolique publiquement reconnaissable, qui pourrait peut-être inspirer à terme le cinéma français. Il ne s'agit pas de redonner une place au bizutage mais, au contraire, d'institutionnaliser certains rituels pour leur donner une puissante signification sociale.

Culture générale et mobilités sociales des étudiants

« Peu à peu, nos universités risquent de perdre la culture commune qui fait leur force et leur rayonnement. Nous devons combattre cette tendance à tous les niveaux : sur le plan scientifique, tout d'abord, car la rencontre des différentes approches scientifiques est toujours féconde ; sur le plan humain, ensuite, car le plaisir d'étudier ou d'enseigner à l'université se nourrit de ces rencontres incessantes et de cette ouverture permanente sur d'autres savoirs et sur d'autres méthodes ; sur le plan culturel, enfin, car la confrontation des différences est non seulement un enrichissement permanent, mais aussi la source la plus vivante de la création artistique. » [...]

« Je pense au plan Licence, qui fait de la spécialisation progressive des enseignements la clef de la réussite des étudiants : en donnant plus de place aux enseignements qui favorisent l'ouverture intellectuelle des étudiants, nous faisons naturellement de la licence le premier pilier de cette ambition culturelle. Et d'une culture qui, à la fois, s'appuie sur la culture générale très présente en première année, et qui en même temps la dépasse : car il ne s'agit pas seulement d'ouvrir les étudiants à d'autres disciplines que celles qui forment le cœur de leurs enseignements, mais aussi et surtout de leur donner les moyens de se faire une culture équilibrée, qui leur offre les points de repères et les outils intellectuels pour s'orienter par eux-mêmes. »

Extraits du discours de Valérie Pécresse lors de la mise en place de la Commission Culture et Université, Avignon, le 11 juin 2009.

55. Généraliser les UEO culture

Parce que l'acquisition d'une culture générale est un élément crucial pour s'intégrer socialement et réussir professionnellement, il conviendrait de généraliser dans toutes les universités françaises le système d'unités d'enseignement d'ouverture (UEO) dédiées à la culture et librement choisies par l'étudiant. Ces ateliers, généralement consacrés aux pratiques artistiques, peuvent aussi s'ouvrir à la culture générale en croisant entrées culturelle et scientifique. Les UEO culture et civilisations par exemple, développées dans de nombreuses universités, proposent une entrée dans les grandes langues scientifiques par la culture. L'idée est de proposer de façon transversale et en dehors des champs disciplinaires des enseignements artistiques et culturels pouvant être validés sous forme de crédits ECTS dans le cadre du parcours en licence. Ces ateliers doivent permettre d'initier ou de poursuivre des pratiques artistiques mais aussi d'at-

ter d'un socle de compétences. Leur généralisation doit favoriser l'ouverture d'esprit des étudiants au-delà de leur filière d'inscription et pourrait servir de tremplin à des manifestations culturelles se déroulant sur les campus. Actuellement, le mode de fonctionnement de ces UEO rencontre certaines difficultés liées à la coordination des emplois du temps de chaque formation. C'est pourquoi, il paraît important de pouvoir réserver un créneau spécial, commun à toutes les formations, afin que le principe de transversalité des enseignements puisse vraiment s'appliquer. Cette transversalité disciplinaire permettant de rassembler des étudiants de tous domaines d'enseignement, doit aussi être le lieu de rassemblement de la communauté universitaire en s'ouvrant aux personnels. En cela, la réflexion sur la spécificité du caractère universitaire des ateliers doit s'envisager depuis l'université dans un esprit d'innovation. Ces ateliers s'achèveront par un rendu public attestant des talents de l'université et participeront à l'affirmation du projet d'établissement sur le territoire et à l'identité de l'université.

56. Voyager au cœur du savoir : les rendez-vous conférences

Les enjeux de l'acquisition d'un socle de références en matière de culture générale sont considérables. La sociologie a montré de longue date la valorisation que le système scolaire fait de ce capital acquis pour certains depuis l'enfance, et pour d'autres bien plus tard. Les cursus universitaires ne sont pas en reste sur ce terrain, et la réussite n'est pas seulement conditionnée par le travail, mais aussi par des savoirs acquis hors de l'institution. L'entrée dans la vie active passe par le diplôme, certes, mais aussi par des entretiens au cours desquels l'aisance que confère la possession d'un bagage de culture générale peut jouer un rôle important. Le dessin d'une carrière professionnelle hérite de même, à la marge, du capital de culture générale. Notons enfin que l'honnête homme est celui qui dispose de référents dont la large palette n'interdit pas quelque spécialisation, mais qui prennent sens lorsque le socle en est solide, et suffisamment étendu. Loin de partager l'idée d'un déterminisme tel que rien ne serait possible lorsque les « dispositions cultivées » n'ont pas été ancrées dans l'individu dès l'enfance, de sorte qu'elles revêtent l'apparence du naturel, nous pensons qu'il importe de donner accès, à travers une offre souple et ouverte, à un bagage de culture générale. L'enjeu est particulièrement net dans les territoires dont la population étudiante vient de milieux défavorisés économiquement et culturellement, et dont les origines (immigration de première, ou, plus souvent, de deuxième génération) conduisent l'étudiant à se trouver dans une situation d'acculturation préjudiciable à son intégration sociale. C'est pourquoi il conviendrait de mettre en place des cycles de conférences ouverts, sur le modèle très réussi de l'Université de tous les savoirs. Assister à ces conférences et proposer des dossiers d'articles commentés corrigés par des enseignants permettrait à l'étudiant de valider des crédits d'UEO. Plus généralement, il nous semble que l'Université française ne valorise pas assez les activités et les savoirs périphériques aux cursus traditionnels. La participation à des activités culturelles en amateur relève du même impératif de socialisation et d'inculcation d'une inclination pour les arts et la culture.

57. Affirmer une culture commune

En France, la question de la prise en compte de la diversité culturelle s'est souvent confrontée à la vision républicaine de la culture et du peu de cas que celle-ci accorde aux cultures locales.

Cette dimension républicaine à l'œuvre peut être aussi une explication de la faible transmission des langues du savoir et de la science que sont l'arabe, l'hébreu, le latin et le grec. Au-delà du cadre français, les universités francophones pratiquent peu cette entrée linguistique pour les non-spécialistes. Pourtant la diversité culturelle n'est pas antinomique avec la notion de culture générale chevillée à la vision républicaine de son « être ensemble ». Il est tout à fait possible de transmettre ces langues du savoir et des cultures plus locales sans se livrer à aucun communautarisme, mais bien au contraire de penser les différentes énonciations de la culture républicaine dans le cadre d'une culture commune dans un projet comparable à celui d'Averroès. « Le prêtre ne pourra jamais remplacer l'instituteur » a-t-on pu entendre. La réciproque est encore plus vraie. Et, sans penser l'enseignement de la religion au sein des universités, il est important de ne plus résumer aucune culture à sa dimension religieuse. À côté de l'enseignement des grandes langues du savoir et des langues plus locales, il est important de les lier à leur culture d'émergence, mais aussi à leur présence actuelle. Aussi, il est important de transmettre la poésie, l'approche politique, historique, culturelle, économique voire même culinaire... Cette culture commune, bien qu'elle ne doive pas conduire au formatage, ne peut faire l'économie de la découverte et de la transmission des grandes œuvres de l'art et de l'esprit, que ce soit celles de la littérature, des grandes œuvres picturales mais aussi du cinéma, des sciences et de leur histoire. Enfin, l'université doit être à même de transmettre à tous ceux qui le désirent les bases d'une culture citoyenne et juridique.

58. Penser un écosystème de la culture depuis l'université

Considérée par certains comme le quatrième pilier du développement durable, la culture est un élément clé de ce qui doit nous amener à repenser l'organisation et le devenir de nos sociétés. Les mondes de la culture et de l'université ont mis du temps à se mettre au développement durable. On fait parfois preuve de méfiance à l'égard d'une notion et d'un projet souvent associés à un univers commercial : c'est au prix d'une véritable diversité de transmissions que le développement durable peut asseoir son approche de la culture dans un cadre républicain. Penser un écosystème de la culture depuis l'université, c'est aussi la penser depuis ses missions de service public de contribution à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus telle que définie dans la loi de 1984. Le philosophe allemand Hans Jonas a développé le principe de responsabilité, car la technique et la science sont aussi la cause de malheurs pour l'humanité. Pour cela, il est parfois réputé être contre le progrès au nom du principe de précaution. Pour lui, seule une éthique de la responsabilité, une ascèse de la modulation librement consentie peuvent permettre à l'humanité d'éviter le pire. Ce n'est plus seulement le risque d'une exploitation de l'homme par l'homme que la technique rend possible ;

c'est le risque que prennent des hommes, ceux des générations actuelles et futures, pour l'humanité entière et pour l'environnement. Pour Hans Jonas, il y a une « dimension inachevée de notre responsabilité », non pas au sens d'une moindre responsabilité, mais plutôt d'une responsabilité qui ne s'accomplit jamais et dont la définition n'est jamais achevée. Cela nous rend d'autant plus responsables de nos usages et de ceux dont nous sommes responsables. La nature n'est pas donnée, mais inscrite dans l'ensemble des projets que nous y développons en la faisant et en la défaisant. Notre rapport aux techniques n'est plus exactement celui du calcul et de la prudence, de la simple précaution. Pour nous, il doit être celui de l'invention et c'est le rôle d'innovation auquel doit participer la culture dans les universités en tant qu'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Penser la place de l'université et de la culture dans ce que certains décrivent comme un écosystème, c'est lui rendre sa place pour penser une croissance qui ne doit pas être une mesure de l'avenir par le passé : ne pas simplement le reconduire et ne pas vivre dans ses catégories. Il faut les réinventer, c'est d'ailleurs pour cela qu'il est aussi important de connaître son passé. C'est cette responsabilité culturelle qui incombe à l'Université en tant que service public. La question du développement durable peut se poser en termes de création de modules, de formations spécifiques ou plus transversales. Il n'y aura pas de réponse ici. La seule chose dont nous pouvons être sûrs, c'est que la seule création d'un module spécifique ne peut être suffisant.

59. Mettre en place une certification culture

Personne ressource auditionnée : Claude Nosal (professeur des universités, 71^e section, université de Haute-Alsace, directeur adjoint du CREM, université Paul Verlaine-Metz).

Depuis 2002, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a institué un certificat informatique et Internet (C2i) destiné à développer, renforcer et valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication des étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur et des personnels des universités. On pourrait, sur le même principe, envisager la création d'une certification culture (ou d'un portefeuille de compétences artistiques et culturelles à l'image de ce qui est développé à Metz) dont les objectifs seraient de développer, d'encourager et d'évaluer les activités culturelles au sein des universités. L'étudiant engagé dans une démarche de certification culture devrait attester, sur la durée d'un cycle d'études, d'une pratique artistique réalisée dans le cadre des UEO, du suivi d'un atelier de « culture commune », d'un engagement associatif et d'une pratique de spectateur. Au cours de ces trois années d'études réalisées en licence, on demanderait à un étudiant non pas d'avoir eu un nombre de pratiques culturelles quantifiables mais plutôt d'être allé au moins une fois au théâtre, au moins une fois dans un musée... Il s'agirait ainsi d'évaluer sa capacité à fréquenter une diversité de lieux culturels, sans trop scolariser pour autant ses pratiques. À ces attestations de pratiques viendraient se joindre un carnet de bord dans lequel l'étudiant présenterait sa démarche, ses constats et ses conclusions sur ce trajet culturel. Si, dans un premier temps, l'idée d'évaluer la culture générale peut paraître incongrue

ou tout au moins plus complexe à mettre en place que l'évaluation de compétences informatiques, il ne faut pas perdre de vue qu'il existe des épreuves de culture générale à l'entrée de certains concours. De la même façon, on a tendance à oublier que la culture générale est également évaluée de manière plus ou moins explicite dans un entretien d'embauche. Les étudiants seraient les premiers destinataires de cette certification culturelle. Elle pourrait être aussi proposée à des demandeurs d'emploi, des élus, des chefs d'entreprise... qui seraient demandeurs d'une remise à niveau culturelle. Ce projet engagerait ainsi une conversation plus large avec le monde social.

60. Appliquer les grands principes républicains et universitaires à une politique tarifaire de la culture

Il ne doit pas y avoir de politique culturelle particulière en fonction de critères sociaux à l'université. Soyons clairs ici, l'entrée prioritaire est bien l'entrée étudiante. Cependant, il s'agit de ne pas opposer les différents corps de l'université mais plutôt d'affirmer que la communauté universitaire joue un rôle essentiel dans le processus de transmission de la culture aux étudiants. Aussi, il ne doit pas y avoir de tarifs qui viendraient compenser les conditions de vie de certains mais plutôt des tarifs négociés pour tous. L'amélioration des conditions de vie étudiante passe prioritairement par l'action sociale, les bourses et le logement social. Dans le même sens, et dans la mesure du possible, c'est dans une politique tarifaire destinée à tous les membres de la communauté universitaire que les structures culturelles partenaires doivent s'engager. Considérer cela n'est pas nier l'individu dans sa spécificité sociale, le culpabiliser dans ses pratiques, mais le conforter dans sa pleine autonomie face à la culture. La double peine culturelle qui pèse sur les catégories sociales les plus populaires dont les pratiques sont souvent moins soutenues et repérées comme moins légitimes que celles des populations plus favorisées (à qui l'on ne reproche jamais leur « manque ») ne peut être de mise à l'université. Si l'université reproduit trop souvent les inégalités lorsque ses diplômés candidatent à des postes à la suite de leurs études, au moins la période des études rebat un temps les cartes du statut social puisque les étudiants sont avant tout en devenir social et culturel. Cette contradiction entre un déclassement et une pratique aussi vertueuse que le théâtre dans les sphères de la légitimité a été pointée dans un tout autre univers par Richard Hoggart dans *La Culture du pauvre*, avec la notion de « déclassé », notion qui doit lui tenir à cœur, ayant été lui-même boursier, et donc « déclassé par le haut ». Les boursiers, qui ont acquis des savoirs extérieurs à leur culture d'origine, subissent une acculturation douloureuse, perçue souvent comme une trahison par leur entourage. Ils sont les « produits du système scolaire », des « bons » élèves à la tête bien faite. Cependant leur réussite scolaire les coupe de leur classe sans les intégrer dans une autre classe, et provoque un « problème d'ajustement social », d'inadaptation sociale. C'est pour cela que la culture à l'université ne doit pas être un lieu de sélection.

61. Développer des « pass-culture »

Les dispositifs de facilitation d'accès à la culture par une politique tarifaire sont nés dans les années 1980 à l'initiative des collectivités territoriales. Principalement développés par les régions au profit des lycéens, ils se sont étendus dans les années 1990 aux universités. Le plus souvent, ces dispositifs fonctionnent avec une politique de subventions qui finance le complément entre la politique tarifaire développée et la tarification réelle des structures culturelles. L'objectif d'élargissement des publics et de démocratisation de l'accès à la culture est souvent pensé pour une population spécifique définie par des critères d'âge et de statut ; les jeunes étant le principal public concerné. Au sein des universités, il existe une diversité de formats liés aux spécificités territoriales et aux projets politiques (pass-culture, chèques-culture). S'inspirant de l'expérience des collectivités, les dispositifs présents dans les universités sont soit directement portés, soit cofinancés par les CROUS. Cependant tous les CROUS ne proposent pas ces dispositifs, et il conviendrait que le CNOUS assure un traitement égalitaire des universités et des étudiants en harmonisant sa politique d'accès à la culture sur l'ensemble du territoire. Dans l'attente de cette politique d'harmonisation, certaines universités ont développé des projets exemplaires s'appuyant sur d'autres modes de financement. L'université de La Rochelle a ainsi su développer un réseau de partenaires qui associe à l'université les collectivités territoriales et les structures culturelles. L'université, avec le concours de la DRAC et des collectivités territoriales, compense ainsi le prix des billets de spectacle sur la base du tarif réduit. L'université d'Avignon, quant à elle, a fait le choix d'impliquer directement les structures culturelles dans une démarche active envers le public universitaire. Procédant d'une réflexion sur la spécificité de ses publics, elle propose un engagement des structures partenaires dans une politique tarifaire et d'accompagnement des « premières fois » culturelles plutôt que dans un renforcement des pratiques existantes. Elle s'adresse non pas exclusivement au public étudiant mais à l'ensemble de la communauté universitaire dans l'idée que la culture est le lieu du rassemblement et non de l'exclusion.

Il serait intéressant de référencer l'ensemble des dispositifs existants et de repérer les pratiques en la matière. De la même manière, une étude sur les sorties culturelles des jeunes en général (qu'ils soient lycéens ou étudiants) serait particulièrement utile. Dans tous les cas, les dispositifs d'incitation à la culture devraient pouvoir donner lieu à des accueils spécifiques dans les structures culturelles pour des moments singuliers destinés aux étudiants.

62. Encourager et favoriser la participation des étudiants français aux conférences « Model United Nations »

Personne ressource auditionnée : Odile Pouchol (professeur d'anglais).

Les conférences « Model United Nations » (MUN) visent à simuler le fonctionnement de l'assemblée générale des Nations unies et de ses comités. À cette occasion, les élèves ou les

étudiants qui participent sont invités à endosser les habits d'ambassadeurs des pays membres de l'ONU. Ces conférences ont pour objectifs de leur permettre de se familiariser avec le fonctionnement de l'ONU, de favoriser les échanges au niveau international et de développer l'art de la négociation pacifique. Chaque délégation se voit attribuer un ou plusieurs pays (hors celui d'appartenance) dont elle doit par la suite assurer la représentation dans les divers organes de l'ONU. Chaque équipe entreprend une recherche approfondie sur l'histoire et la géographie du pays dont elle a la charge, mais aussi sur ses relations diplomatiques, ses problèmes sociaux, politiques, économiques, et ses positions sur les grandes questions d'actualité. Ce travail doit conduire les participants à définir les positions qu'ils auront à défendre durant la conférence mais aussi à identifier les pays alliés avec qui ils pourront engager des négociations. Chaque année dans le monde, environ 200 000 élèves ou étudiants du monde entier participent avec leurs écoles ou universités à ce type de conférences. Les principales, placées sous l'égide des Nations unies, se déroulent dans les locaux mêmes de l'ONU : à New York, à Vienne, à Genève, et à Paris à l'Unesco. La plus importante des conférences de ce genre en Europe se déroule à La Haye et réunit pendant six jours plus de 3 200 élèves et près de 400 enseignants. La langue utilisée dans ces conférences est l'anglais, mais il existe aussi quelques conférences bilingues : anglais/français au Canada et anglais/espagnol en Amérique du Sud. Les conférences permettent ainsi de développer les compétences langagières et communicationnelles des étudiants. Elles leur permettent également d'acquérir des connaissances culturelles et géopolitiques ; elles favorisent les échanges internationaux. C'est pourquoi il conviendrait d'encourager la participation des universités françaises à ce type de simulations. On pourrait envisager de mettre en place dans chaque université des modules de formation destinés à préparer les étudiants à ce type de programmes et qui seraient encadrés par un enseignant ayant déjà assisté aux conférences MUN.

63. Faire de l'université un lieu de débats

Personnes ressources auditionnées : Lucile Foujanet (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon), Gilles Castro (directeur du centre départemental de documentation pédagogique du Vaucluse), Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)), Jacques Huybrechts (co-fondateur de la Cité de la réussite), Nabil El-Haggar (vice-président de l'université Lille 1, chargé de la culture, de la communication et du patrimoine scientifique).

Afin de renouer avec la tradition historique de contribution des universités et des étudiants au débat d'idées, les universités doivent créer des espaces de libre pensée et de réflexion accessibles à tous. Cela pourrait se faire en mettant en place chaque année un forum de débats culturels, économiques, scientifiques et politiques. Ce forum réunirait quatre collèges : un collège d'étudiants, un collège d'enseignants-chercheurs, un collège

d'experts et enfin un collège réunissant des habitants de la cité. Cette démarche intergénérationnelle, ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire et à la ville, diverse quant à la composition du public, et multidisciplinaire pourrait être généralisée à toutes les universités. Elle constituerait un « rendez-vous » annuel entre la communauté universitaire et la société civile. La « Cité de la réussite » organisée depuis 1989 à la Sorbonne, les « Rendez-vous d'Archimède » à Lille 1 ou bien encore « La mission de l'université au XXI^e siècle » à Paris 4 illustrent déjà la richesse de ce genre de rencontres.

64. Sensibiliser les futurs enseignants et enseignants-chercheurs à la culture

Personne ressource auditionnée : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)).

Dans le cadre de l'harmonisation européenne des systèmes de l'enseignement supérieur, il est prévu que les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) soient rattachés aux universités qui auront désormais la charge de former les futurs enseignants à un niveau master. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de réfléchir aux programmes de ces nouveaux master et de voir comment donner une place plus importante au sein même de ces formations aux dimensions artistique et culturelle. Ces deux dimensions devraient être intégrées aux enseignements et prises en compte dans l'évaluation des étudiants. Les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement pourraient bénéficier des propositions d'action culturelle offertes par les universités. La validation des pratiques dans le cadre d'UEO serait un bon moyen de valoriser celles-ci. Cette sensibilisation des futurs enseignants au cours de leur formation permettrait de renforcer leur rôle de passeurs culturels. Il serait important d'ailleurs de leur rappeler qu'ils occupent une place privilégiée pour inciter les étudiants à engager une démarche culturelle. De la même façon, les centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) chargés de former une partie des futurs enseignants-chercheurs devraient sensibiliser plus activement ces derniers à la culture en intégrant des formations spécifiques ou en valorisant leurs activités artistiques et culturelles. Au demeurant, il faudrait installer cela dans les futurs dispositifs de formation doctorale puisque les CIES seront voués à disparaître en 2012.

65. Harmoniser les droits d'accès aux équipements culturels pour les personnels de la culture et de l'université

Le monde de la culture et des arts constitue en soi un lieu de savoir et de transmission. C'est pourquoi les enseignants de l'Éducation nationale ont un accès gratuit à de grandes

institutions culturelles telles que la BNF, le Louvre... Dans l'enseignement supérieur, seules certaines catégories d'enseignants-chercheurs disposent de ce même droit : l'usage veut qu'un historien de l'art dispose par exemple d'un accès gratuit au Louvre. Cette restriction interroge plus largement les possibilités qui pourraient être offertes à l'ensemble des corps de métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en évitant de renforcer une tendance à la spécialisation de disciplines scientifiques que l'on voudrait par ailleurs voir s'ouvrir à l'interdisciplinarité. Il y a des lieux plus propices que d'autres à la pensée et l'on doit imaginer qu'un tableau ou qu'un concert peuvent rendre plus belles des équations mathématiques. C'est pour cela qu'il faut pouvoir penser au-delà des corporatismes liés aux différentes histoires de nos ministères. Il faut pouvoir remettre à plat les modalités d'accès aux institutions dépendant des différents ministères, et par exemple repenser l'accès gratuit à l'espace de recherche de la BNF pour l'enseignement supérieur et la recherche, de même qu'aux bibliothèques classées et à l'ensemble des services de documentation des universités... Réciproquement, il faut pouvoir donner un accès gratuit aux services des bibliothèques universitaires au monde de la culture. C'est cela qui garantira une circulation de la pensée et de la culture, en somme notre capacité à innover.

66. Intégrer des formations interdisciplinaires dans les cursus

Personnes ressources auditionnées : François Vatin (professeur de sociologie du travail et sociologie économique à l'université de Paris X) et Alain Caillé (professeur d'économie et de sociologie à l'université de Paris X).

Force est de reconnaître qu'aussi longtemps que l'université consistera en une simple juxtaposition de disciplines ou de microdisciplines elle n'aura d'université que le nom. Il est possible de considérer que l'idéal universitaire (et humaniste) a fait son temps. Auquel cas il est inutile d'en maintenir la fiction. De grandes ou petites écoles suffiront à assurer l'enseignement supérieur dont l'économie a besoin, à supposer qu'elle puisse en effet se développer longtemps sans intelligence, sans savoir général et sans pensée. Si, au contraire, on juge l'idéal universitaire toujours actuel, alors il faut tenter de le mettre effectivement en œuvre. Voilà qui implique de faire la part, dans l'enseignement de chaque discipline, de ce qui relève du seul registre disciplinaire spécialisé et de ce qui est dû à l'esprit du savoir en général et à la culture scientifique commune. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été pensé à juste titre qu'on ne peut pas former de bons médecins privés de tout rapport à la littérature ou aux sciences sociales. Voilà un principe qui doit être généralisé. Il ne peut pas exister et il n'existe d'ailleurs pas de bons physiciens, de biologistes compétents, d'économistes prévoyants ou de gestionnaires efficaces qui soient incultes. Et ne parlons pas des hommes ou des femmes politiques (consulter en ligne « Onze modestes propositions pour une réforme démocratique de l'Université française », *Revue du MAUSS permanente*, 25 mai 2009).

Ancrages et ouvertures culturelles des universités au cœur de leur territoire

« Chacun le sait, pour des raisons souvent matérielles, il est loin d'être facile de constituer, dans nos universités, une telle communauté intellectuelle. La raison en est double : le développement de nos universités les a contraintes à essaimer un peu partout dans les villes qui les accueillent, contribuant ainsi peu à peu à éloigner les cultures les unes des autres. Chaque bâtiment, chaque site d'une université devient ainsi une petite communauté qui, sans vivre en autarcie, est d'abord, et c'est bien naturel, tournée vers elle-même. Les liens entre les étudiants, les enseignants et les chercheurs d'un même corps de disciplines se renforcent alors, mais c'est aux dépens des relations qu'ils entretenaient jusqu'ici avec leurs collègues et camarades venus d'horizons différents. L'éloignement géographique risque alors d'exacerber la division disciplinaire. Car le progrès des savoirs et l'approfondissement de nos connaissances dans tous les domaines de la science ont naturellement conduit nos étudiants et nos chercheurs à se spécialiser. Maîtriser sa discipline est devenu l'entreprise d'une vie : aussi le fossé entre les registres du savoir s'est-il inexorablement creusé. »

Extrait du discours de Valérie Pécresse
lors de la mise en place de la Commission Culture et Université,
Avignon, le 11 juin 2009.

67. Resserer les liens entre écoles d'art et universités

Personne ressource auditionnée : Jean-Marc Ferrari (directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon).

Il est nécessaire de remettre au cœur des universités des formations consacrées à la création. Lorsque l'on observe la place prise aujourd'hui par les écoles privées dans ce domaine, on peut s'inquiéter de l'idéologie même qui est sous-tendue par ces offres qui sélectionnent par l'argent. À l'heure où certains milieux de l'art et de la culture apparaissent comme occupés majoritairement par les « filles et fils de », il est temps d'affirmer, via des formations universitaires, que les talents pour la création artistique ne sont – pas plus que l'innovation scientifique – une question de classe sociale, d'origine ou de filiation. Dans un souci de mutualisation des outils, lorsque plusieurs écoles coexistent au niveau régional, la logique

actuelle du ministère de la Culture et de la Communication est de vouloir les regrouper en un seul établissement public et d'agrandir ainsi la masse critique des effectifs. Le risque encouru par cette approche est celui de la sectorisation et de la répartition des disciplines artistiques par site, sans tenir compte d'une logique territoriale. Pour que les formations à la création s'ancrent davantage dans l'enseignement supérieur, il faudrait favoriser et resserrer les liens entre écoles d'art et universités. Pour permettre un rattachement dynamique des écoles d'art avec les universités autour de la recherche, plusieurs pistes pourraient être envisagées :

- créer un pôle interdisciplinaire de recherche et de création en art autour de la trajectoire de l'œuvre, cohabiter les diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique (DNSEP) délivrés dans les écoles d'art et développer un doctorat en termes de création artistique et de conservation-restauration du patrimoine ;

- constituer de nouveaux sites favorisant la circulation, le maillage et les traversées entre les pratiques artistiques, les sciences humaines et sociales, les sciences physiques et économiques, l'approche juridique (droits d'auteur et propriété intellectuelle), les plates-formes techniques, l'urbanisme...

- poser à l'université les conditions pratiques et techniques du processus de création plastique comme pouvant être un élément fondateur dans la construction sensible de la pensée de l'étudiant dans son rapport au monde, quel que soit le domaine de compétence envisagé ;

- partager et mutualiser un certain nombre de contenus d'enseignements, constituer des jurys communs, créer des ateliers mixtes et mener des expériences autour d'objectifs et de projets communément définis et croiser les regards et les angles d'approche autour d'une même problématique ;

- participer à la conception et à la réalisation d'expositions dans les universités, les écoles d'art et autres lieux (musées, centres d'art), redonner une dimension plastique en apportant une forme artistique aux colloques scientifiques...

68. Construire des passerelles entre universités et conservatoires

Personne ressource auditionnée : Michel Galvane (directeur du Conservatoire à rayonnement régional du Grand Avignon).

Si la formation initiale de l'enseignement artistique française bénéficie d'un réseau de conservatoires unique en Europe (y compris pour son mode de financement porté exclusivement par les collectivités territoriales), elle a pris du retard concernant la structuration de son enseignement supérieur. Cette structuration, relevant de la compétence de l'État, n'a quasiment pas évolué depuis la création en 1795 du Conservatoire de Paris. Il faut attendre l'année 1979 pour voir la création du Conservatoire national supérieur de Lyon. Cette absence d'évolution et cette vision centralisée se heurtent aujourd'hui à la réalité d'une approche territoriale. La France a pris du retard dans la mise en œuvre des accords de Bologne pour l'enseignement artistique, et l'on assiste aujourd'hui à la tentative de création de pôles d'enseignement supérieur. Celle-ci relève actuellement d'une vision jacobine

et uniformisante puisque les DRAC jouent le rôle de relais et de chefs de projet entre les universités et les conservatoires. Ce mode de structuration paraît en décalage avec l'évolution tant territoriale qu'universitaire : elle ne va ni dans le sens d'un processus de décentralisation des conservatoires ni dans celui de l'autonomisation des universités. Or il est important de laisser les acteurs travailler ensemble à ce projet en intégrant le nouveau rôle que seront amenées à avoir la région et l'intercommunalité dans ce domaine. L'avenir de l'enseignement supérieur artistique passe par des conventionnements avec l'université et plus largement avec les collectivités territoriales. Ceux-ci permettraient, d'une part, de proposer une offre cohérente pour la construction d'un enseignement supérieur artistique et, d'autre part, de penser chaque projet en cohérence avec son territoire. L'avenir et l'évolution de l'enseignement supérieur artistique devraient reposer sur des partenariats incluant :

- l'université, qui apporterait une offre d'enseignement théorique et un savoir-faire dans la recherche ;
- les conservatoires, qui proposeraient des compétences artistiques, des activités de création et de diffusion reposant sur des équipes artistiques et des équipements adaptés ;
- la région, reconnue pour son savoir-faire en matière de formation, en charge du cycle d'orientation professionnelle des conservatoires et partie prenante de l'enseignement supérieur ;
- les collectivités locales, en particulier les communautés d'agglomération assurant le financement et soucieuses du développement éducatif et artistique de leur territoire.

La construction de ces passerelles entre formation théorique, recherche, pratiques artistiques, réseau territorial et financeur devrait permettre de rendre lisible et réelle la place de l'étudiant-artiste au sein de l'université et d'être en phase avec les nouveaux enjeux de la réforme du cursus LMD tant attendue pour l'enseignement artistique supérieur.

69. Favoriser les agendas 21

La notion de développement durable conserve à l'heure actuelle une connotation principalement économique, centrée sur la production et la consommation de biens. L'université doit affirmer son rôle dans le développement durable et (re)donner à cette notion une définition plus large prenant en considération des problématiques économiques mais aussi et surtout les questions du développement culturel, scientifique et professionnel. En Bretagne, six grands festivals dont les Vieilles Charrues et les Transmusicales se sont très tôt préoccupés de développement durable. Ces actions un peu éparées à l'origine se sont désormais structurées autour d'un agenda 21 commun (outil qui propose un calendrier d'actions allant dans le sens d'une prise de responsabilités pour nos sociétés et envers les générations du ^{xxi}^e siècle). Ces festivals ont développé autour des événements musicaux des opérations de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et au développement durable. Appliquée aux relations entre universités et autres structures d'enseignement supérieur à caractère culturel de leur territoire, la mise en place d'agendas 21 permettrait de fédérer les moyens

et les compétences des établissements autour d'enjeux et de missions communs : création d'un portail Web, mise en place d'une politique documentaire mutualisée, logements sociaux, handicap, développement et emploi durables, diplomation, équipements... Elle permettrait donc de porter avec plus de force les projets collectifs au niveau du territoire et auprès des tutelles d'appartenance de chaque structure. De même, elle faciliterait le dialogue des diplômes, des formations de la recherche, ce qui est le souhait actuel des ministères de la Culture et de la Communication et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. À titre d'exemple, l'agenda 21 de la culture mis en place à Avignon rassemble, dans le cadre d'une politique de convention, le Conservatoire à rayonnement régional, l'École supérieure d'art, la Maison Jean Vilar, le Centre national des écritures du spectacle de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, l'Institut supérieur des techniques du spectacle et l'université d'Avignon. Cela étant, l'exemple avignonnais étant fortement lié à un territoire marqué par une identité patrimoniale et culturelle très forte, l'agenda 21 mis en place par l'université de Lyon II – Claude Bernard est sans doute plus facilement transposable aux autres universités. Il est à rappeler que, depuis 2008, la CPU a adopté une charte pour une « alliance des universités françaises en faveur du développement durable ».

70. Renforcer et évaluer les liens institutionnels entre structures culturelles et universités

Chaque université devrait intégrer systématiquement et selon une disposition légale, dans son conseil d'administration et/ou dans son conseil des études et de la vie universitaire, une personnalité du monde de la culture, dont la mission serait plus spécifiquement de faire une évaluation des possibles, de proposer des orientations, un plan d'action, et d'en suivre la réalisation. Les orientations culturelles de l'université seraient donc, dès le départ, érigées en enjeu commun appelant à la discussion de programmes et à des choix réfléchis et démocratiques. De la même manière, les structures culturelles publiques devraient pouvoir accueillir des universitaires comme membres à part entière dans leurs conseils d'administration. Lorsque le territoire le permet, les grandes structures culturelles publiques pourraient également créer des conseils scientifiques associant les enseignants-chercheurs de l'université locale. Il convient d'évaluer le niveau de liens entre les universités et les structures culturelles. Pour cela, il faut établir un indicateur souple qui permette à chaque université de mettre en valeur ses liens avec les structures culturelles et réciproquement. Pérenniser les liens entre les structures au-delà des personnes qui les habitent doit être un enjeu important pour une politique de site. En effet, les liens entre les établissements et les structures culturelles reflètent le dynamisme des propositions croisées. Il conviendrait d'établir un état des lieux confié à A + U + C qui permettrait une typologie des nombreux partenariats, conventions, accords formels et plus informels, interventions des uns et des autres... pour faire état de la multiplicité et de la richesse des liens et échanges sur les territoires et interterritoires. Cette connaissance des liens pourrait alimenter la réflexion

sur les relations entre les universités, les partenaires culturels, pour porter à la connaissance de tous leur implication sur leur territoire au moment où il faut mettre en place de nouvelles propositions, suivant les évolutions des collectivités.

71. Étendre la mise en réseau des services culture

Les premiers services culturels des établissements d'enseignement supérieur ont été mis en place dans les années 1980 et ont été rejoints progressivement par la quasi-totalité des universités et par quelques grandes écoles. La taille de ces services et leur fonctionnement administratif sont assez hétérogènes dans la mesure où ils sont liés à l'histoire de chaque université. Les services culturels peuvent prendre la forme de services communs, de services centraux, de services des PRES... La plupart des services sont uniquement consacrés à l'action culturelle, cependant certains ont en charge à la fois la culture et la communication ou la culture et la vie étudiante. Depuis 1990, A + U + C met en réseau les services culturels des établissements d'enseignement supérieur. En s'appuyant sur les différentes enquêtes menées par A + U + C et en tenant compte de la diversité des lieux et des modes de fonctionnement propres à chaque université, un certain nombre de pistes peuvent être proposées pour développer et renforcer le rôle des services culturels universitaires :

- il serait important d'accroître la mise en réseau des services culturels, y compris avec ceux des CROUS ;
- la gestion du service devrait être assurée idéalement par un binôme : un professionnel de la culture (un ingénieur d'études relevant de la branche d'activités professionnelles F (BAP F) « chargé de l'action culturelle ») et un enseignant (de préférence vice-président culture ou membre du conseil d'administration de l'université). Ce binôme serait entouré d'une équipe d'administratifs, de techniciens et de médiateurs recrutés de manière pérenne (BAP F également). Il est important de lutter contre la précarité des emplois au sein des services culturels : l'université formant aux métiers de la culture doit être exemplaire ;
- la mise en œuvre de projets culturels de qualité nécessite des moyens à la fois matériels et humains qui doivent être garantis dans le cadre de conventions pluripartites et pluriannuelles ;
- il faut que les services culturels qui le souhaitent puissent devenir des services communs pilotés par des conseils de gestion à même d'intégrer des membres d'autres services, particulièrement ceux de la documentation.

72. Inscrire la culture dans les enjeux des fondations

Le financement de projets universitaires par des fonds privés n'est pas une nouveauté. Les universités avaient dans le meilleur des cas recours aux fondations d'utilité publique. Cette solution pratique était néanmoins complexe à mettre en œuvre sur le plan juridique. La

loi Libertés et responsabilités des universités (LRU) leur permet aujourd'hui de se doter d'un outil simple. Le modèle de la fondation universitaire permet de favoriser le dialogue et la construction de stratégies, de partenariats et d'actions, autour des enjeux du projet d'établissement et du territoire. Corps intermédiaire entre la sphère universitaire et la société civile, la fondation universitaire est l'occasion d'activer une dynamique de partenariat et de conforter l'ancrage territorial et les participations financières de chacun en scellant leur implication. Pour une université, une fondation doit à la fois faciliter le renforcement de son ancrage territorial, son rayonnement international, et le développement de ses actions en matière culturelle. Il s'agit donc de parfaire les capacités d'initiative de l'établissement dans le cadre de ses actions pédagogiques, scientifiques et culturelles et non de substituer des fonds privés à des fonds publics afin d'assurer l'exercice des missions de service public de l'université.

73. Généraliser le concept des « Leçons de l'Université »

Depuis 2005, l'université d'Avignon est associée au Festival d'Avignon par les « Leçons de l'Université ». Le concept de ces « Leçons » consiste à inviter chaque année dans le cadre du Festival d'Avignon des personnalités du monde de la culture et du spectacle pour une conférence magistrale d'une heure introduite par un universitaire. Les « Leçons de l'Université » ont pour objectif de permettre à des artistes tels que Bartabas, Max Von Sydow, Ernest Pignon ou Jacques Lassalle, d'établir un contact direct avec le public, sans médiateur. Elles donnent lieu à des publications par les Éditions universitaires d'Avignon et permettent ainsi une valorisation des personnalités invitées et de la programmation du festival. Cette manifestation culturelle tire sa force du fait même qu'elle s'inscrit dans le même cadre spatio-temporel que celui du Festival d'Avignon. De la même manière, on pourrait envisager que d'autres universités liées à de grandes manifestations culturelles par leur appartenance à un même territoire développent ce genre de projets.

74. Valoriser les collections des FRAC à l'université

Personnes ressources auditionnées : Aurélie Thore (étudiante en master stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon), Jacques Téphany (directeur de la Maison Jean Vilar).

Il y aurait une possibilité concrète et peu coûteuse de donner à voir de l'art à l'université qui consisterait à obtenir l'accord du ministère de la Culture pour utiliser les ressources proposées par les fonds régionaux et nationaux d'art contemporain (FRAC et FNAC). Cette collaboration permettrait de valoriser les réserves incroyables de tableaux, d'installations vidéo, etc. des plus grands artistes contemporains. Les universités pourraient également proposer à de jeunes artistes en formation ou en début de carrière d'occuper les lieux de

vie et de travail des étudiants, comme les résidences universitaires, les bibliothèques universitaires, les cafétérias... et ainsi créer un lien entre la mémoire du bâtiment, le lieu dans sa fonction actuelle et l'agitation intellectuelle que peut provoquer l'art contemporain. Certaines universités mènent déjà des actions d'exposition d'art contemporain sur les campus. La région Champagne-Ardenne a ainsi constitué un fonds baptisé l'Artothèque éphémère (50 artistes, 120 œuvres pour deux ans). La Cité internationale universitaire située à Paris a aussi initié une action pour la création et la circulation d'œuvres dans les établissements d'enseignement supérieur. Art campus permet de sensibiliser les communautés universitaires et le public de passage à la présence d'objets d'art contemporain dans le domaine public de l'université.

75. Développer et promouvoir les théâtres universitaires par leur mise en réseau

Personne ressource auditionnée : Françoise Odin (créatrice et responsable de la section théâtre-études à l'institut national des sciences appliquées de Lyon, vice-présidente de l'Association internationale de théâtre universitaire).

Fondée en 1994 à l'université de Liège, l'Association internationale du théâtre à l'université (AITU) a pour but le développement et la promotion, à travers le monde, de toute activité reconnue au niveau post-secondaire, universitaire ou supérieur, au titre de la formation, de la création, de la recherche théorique et pratique en théâtre. L'AITU fédère les théâtres universitaires de 250 universités dans le monde entier.

Au sein de ce réseau international, le terme de théâtre universitaire recouvre en réalité plusieurs formes :

- le théâtre *spontané* : des étudiants se groupent pour « faire du théâtre » entre eux, souvent naïvement et peu préparés, mais toujours avec cœur ;
- le théâtre *encadré* qui se retrouve un peu partout en Europe : des professeurs et/ou des professionnels formant les étudiants, le niveau d'exigence est souvent plus élevé ;
- le théâtre *pré-professionnel*, qui prépare à une carrière au théâtre, comme dans tant d'universités anglo-saxonnes ou les conservatoires et écoles d'art en France.

Selon l'AITU, trois tendances majeures caractérisent aujourd'hui le théâtre universitaire français :

- la création d'instituts d'études théâtrales dans un grand nombre d'universités ;
- le développement considérable de festivals thématiques, francophones, de grandes écoles ou d'universités ;
- l'ouverture à l'international et donc au multi-linguisme dans les représentations.

Tous les deux ans, l'AITU organise un congrès mondial qui prend la forme d'un forum d'échanges.

76. Cultiver des jardins universitaires expérimentaux

Les municipalités, les CROUS, les associations voire les universités qui posséderaient un lieu suffisamment vaste (une parcelle de terrain, un jardin, un parc) pourraient le mettre à la disposition des étudiants. Il appartiendrait à ces derniers, dans une logique d'encadrement, de concertation et de gestion à définir dans un cadre de démocratie locale de le mettre en valeur, par des travaux floraux, par l'organisation de rencontres, de concerts, d'événements divers organisés en collaboration avec des artistes. Ce serait des lieux récréatifs aussi bien qu'expérimentaux, de mini-communes libres où pourraient s'incarner des bribes d'utopie. Les jardins collectifs de l'université constitueraient à la fois un dispositif à vocation sociale, pédagogique et culturelle. Portés par une association étudiante ou spécialisée, valorisés par les formations universitaires et les personnels, animés par les étudiants de l'université, des écoles d'art et des conservatoires, ces jardins pourraient être le lieu d'une réflexion sur l'humain et son rapport à la production végétale : de l'environnement à la nutrition. Les étudiants auraient la possibilité de valider cette activité dans le cadre d'UEO. Les services culture pourraient y proposer des ateliers, des expositions, des conférences...

77. (Re)voir des films cultes au cinéma et porter un regard cinématographique sur la ville

Personnes ressources auditionnées : France Davoigneau, Quentin Amalou, Baptiste Rol (étudiants en licence de sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon et respectivement présidente, trésorier et secrétaire de l'association Les Nuits des CinéFils & Filles).

Créée en janvier 2001 par des étudiants du master de stratégies du développement culturel de l'université d'Avignon, l'association Les Nuits des CinéFils & Filles s'est donnée pour objectif de valoriser et de faire (re)découvrir le patrimoine cinématographique et les lieux patrimoniaux de la ville d'Avignon à travers des soirées thématiques. Ces soirées prennent la forme de nuits en deux actes unies par un thème commun. Dans un premier temps, en partenariat avec un cinéma de la ville, l'association propose la diffusion d'un film populaire et de qualité, sorti sur les écrans il y a plus de vingt ans, donnant ainsi aux spectateurs l'occasion de (re)voir un film sur grand écran. Puis la soirée se poursuit à Avignon, dans un lieu où l'ambiance créée reprend celle du film choisi. Dans cette seconde partie de soirée, il s'agit de faire (re)découvrir, de nuit, la ville et sa richesse patrimoniale aux Avignonnais. Cette association rapproche les populations étudiantes et locales et rassemble plusieurs générations de cinéphiles et de nouveaux publics curieux. Cette initiative pourrait inspirer les étudiants d'autres universités françaises.

78. Favoriser les échanges intergénérationnels en associant les universités inter-âges

Personne ressource auditionnée : Stéphane Séjourné (responsable de l'université inter-âges de Poitiers).

La formation tout au long de la vie constituera un des enjeux majeurs des trente prochaines années et la demande culturelle sera très forte. Actuellement rien n'a été pensé en direction de ces nouveaux publics. Un bon moyen de remettre l'université au cœur de la cité consisterait à renforcer les liens qu'elle peut entretenir avec les universités inter-âges (UIA). Depuis plus de trente ans, les universités inter-âges (ou universités du troisième âge, universités du temps libre, universités pour tous, universités des savoirs...) assurent une mission d'enseignement auprès de tous les publics sans conditions d'âge ni de diplôme. Qu'elles prennent la forme d'associations, qu'elles relèvent de collectivités territoriales (le plus souvent des mairies) ou bien qu'elles soient directement rattachées aux universités à travers leur service de formation continue, ces structures dispensent des formations non diplômantes. Généralement, elles proposent des cycles de conférences en lettres, civilisations, histoire, géographie, littérature, philosophie, musicologie ou histoire de l'art... Elles peuvent également dispenser des cours d'informatique ou de langues, proposer des travaux de recherche sur l'histoire locale ou des voyages d'étude en France et à l'étranger... L'inscription est payante mais modique. À l'UIA de Poitiers, les auditeurs-seniors ont également la possibilité d'assister à certains cours avec les étudiants et peuvent s'inscrire à la BU aux mêmes conditions que les étudiants. Réciproquement, les étudiants peuvent participer à des actions initiées par l'université inter-âges. Afin de généraliser et de pérenniser ces échanges, on pourrait envisager d'associer plus systématiquement les UIA aux manifestations culturelles mises en place par les universités et faire en sorte qu'elles deviennent de véritables acteurs culturels au sein de ces établissements. Il en ressortirait une synergie positive, où jeunes et moins jeunes seraient amenés à se retrouver dans le même amphithéâtre ou le même lieu, pour mieux partager les connaissances, dans une perspective intergénérationnelle. Afin de favoriser le développement de ces échanges mais aussi pour donner plus de visibilité aux UIA rattachées à une université, il serait tout à fait profitable de créer une rubrique et des pages consacrées aux objectifs et aux actions mises en place par ces structures sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

79. Interroger l'alliance entre universités et universités populaires

Personne ressource auditionnée : Gérard Poulouin (cofondateur de l'université populaire de Caen, directeur du colloque « Les universités populaires », Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, août 2008).

La personnalité de Michel Onfray, fondateur de l'université populaire (UP) de Caen en 2002, a attiré l'attention des médias et du public sur cet espace d'éducation populaire qui se caractérise par la gratuité. D'autres UP, conçues ces dernières décennies dans l'esprit de celle de Caen, existent sur le territoire national. Il conviendrait de distinguer ces UP de celles qui existaient déjà : réunies dans une fédération, celles-ci ne sont pas soumises au principe de la gratuité. Elles assurent des enseignements dans le cadre de la formation continue et proposent des réponses adaptées à des besoins spécifiques au plan local. L'UP de Caen a été créée en 2002 à la suite d'un événement politique : la présence du Front national au second tour de l'élection présidentielle ; celle que créa, avec diverses personnalités, Georges Deherme à la fin du XIX^e siècle s'inscrivait dans le contexte de l'affaire Dreyfus. À côté de ces deux types d'UP (qui ont chacune sa spécificité), il existe également divers lieux d'éducation qui emploient l'expression « université populaire » (À ce sujet, lire Gérard Poulouin, « Actualité et avenir des universités populaires », *Le Mensuel de l'université* [revue en ligne], 14 mai 2009). Les UP comme celle de Caen s'adressent à des publics diversifiés et favorisent les échanges entre ceux-ci et les intervenants. Comme les universités, elles ont pour objectifs l'appropriation de savoirs, le développement de l'esprit critique, l'accession à l'autonomie. Des conjonctions entre les universités et ces UP sont-elles possibles ? Une université peut héberger dans ses locaux les cours d'une UP, comme cela se fait pour les universités Inter-Âges ; elle peut organiser avec celle-ci des manifestations auxquelles des universitaires sont susceptibles de participer gracieusement. Une université peut être à l'origine d'une université populaire en relation avec telle ou telle institution culturelle locale parce qu'elle souhaite accueillir une autre population que les étudiants ; dans ce cas l'implication d'universitaires est manifeste. Des enseignants-chercheurs, essentiellement dans le domaine des « sciences de l'homme », sont actifs au sein de plusieurs UP à visées critiques ; ils en perçoivent les enjeux. D'autres universitaires marquent des réticences vis-à-vis des universités populaires, leur reprochant un manque de scientificité, voire d'objectivité dans les programmes proposés (certaines universités populaires sont, il est vrai, des relais de diffusion d'une idéologie spécifique plutôt que des lieux de diffusion de savoirs contrastés) ; ils s'interrogent sur la pertinence de la gratuité, principe fondateur des universités populaires à visées critiques. Une évolution des mentalités est nécessaire : un dialogue entre ces universitaires et des acteurs des UP favoriserait le développement de ces espaces d'éducation populaire.

80. Favoriser les liens avec les structures d'action sociale

La vocation républicaine de transmission portée par l'université doit amener les services culturels à travailler en collaboration avec les services d'action sociale. Pour aller au-delà de la politique tarifaire et inciter les publics universitaires à la fréquentation des productions culturelles de l'université et de la cité, ces services doivent développer des moments de rencontres et d'échanges entre les publics bénéficiant de ces aides et les artistes, au

cœur même de l'université. Mais les universités doivent aussi s'ouvrir aux publics qui ont le plus de difficulté à y accéder. Des projets étudiants, pouvant associer des enseignants-chercheurs, pourraient ainsi proposer des cours, des discussions, des débats, des projections et d'autres activités liées aux domaines de la culture et de la connaissance dans des lieux au sein desquels l'accès à la culture est moins évident : maisons de retraite, hôpitaux, prisons... Ce cadre leur permettrait de s'investir dans des projets éducatifs, sociaux et culturels qu'ils mettraient en œuvre au plus près des populations concernées, dans une perspective de développement local. Les étudiants découvrirait ainsi l'action sociale tout en donnant peut-être envie à leurs interlocuteurs de se rapprocher de l'Université. Des associations telles que l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ou le Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (GENEPI) permettent ainsi aux étudiants de s'investir dans les domaines de l'accompagnement scolaire ou du soutien aux détenus en établissant bien souvent des liens avec les propositions culturelles des établissements.

L'université a longtemps accueilli, par l'intermédiaire d'associations, les objecteurs de conscience dans ses équipes, cela en respectant l'esprit de ses missions de service public. Elle pourrait maintenant développer ces dispositifs par l'accueil de services civiques qui permettent aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. C'est un engagement citoyen reconnu et valorisé. L'université doit aussi s'ouvrir aux publics les plus en difficulté socialement et professionnellement en proposant, sur des missions temporaires, des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Ces contrats à durée déterminée sont destinés à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi et s'adressent aux employeurs du secteur non-marchand. L'idée serait ainsi d'utiliser l'université comme passerelle de professionnalisation et d'appuyer la politique de formation tout au long de la vie.

81. (Re)découvrir les universités à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine »

L'expérience des Journées du patrimoine menée depuis deux ans à l'université d'Avignon rencontre un vrai succès : la population avignonnaise vient visiter l'université parce qu'elle s'y sent accueillie dans un contexte différent. Ces journées sont l'occasion, pour les membres de la communauté universitaire, de faire profiter les habitants de leur connaissance de l'établissement en tant que lieu patrimonial (ancien hôpital) mais aussi en tant que lieu d'enseignement, de recherche, de culture et plus largement en tant que lieu de vie. Les membres de la communauté universitaire (personnel administratif ou technique, enseignants-chercheurs ou étudiants) désireux de participer, d'accueillir et d'accompagner les visiteurs se signalent à la mission culture. Ils bénéficient ensuite d'une préparation à l'accompagnement de visites, de documents d'information sur l'histoire et le patrimoine de l'université

et d'une formation à la sécurité et à l'accueil du public. Ces journées permettent ainsi à ceux qui font vivre l'université de partager leur attachement avec les habitants qui découvrent ou (re)découvrent un lieu chargé d'histoire. Des artistes locaux sont également invités à offrir une vision picturale et artistique de ces lieux marqués d'histoire. Ces journées constituent ainsi une façon originale de (re)découvrir l'université et ses formations pour les habitants comme pour ceux qui la fréquentent régulièrement. Cette expérimentation existe dans plusieurs autres universités mais mériterait d'être généralisée et intégrée plus largement au programme des Journées européennes du patrimoine. Elles permettraient de valoriser le patrimoine scientifique et technique des universités.

82. Associer les universités à la valorisation patrimoniale de leur territoire

Souligner l'importance de l'ancrage des universités dans leur territoire nécessite leur implication dans les projets territoriaux. Chaque territoire se définit notamment par la spécificité de son patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel. Les universités pourraient s'associer de manière approfondie et exclusive à la préservation et à l'accompagnement d'un grand site ou élément de patrimoine matériel ou immatériel de la liste de l'Unesco. Cette implication pourrait se formaliser par des projets de recherche et de volontariat étudiant débouchant sur du dialogue interculturel et sur une meilleure compréhension des enjeux de sauvegarde des patrimoines et de la problématique de la résistance des cultures. Expositions, projets humanitaires, rencontres, etc. pourraient être organisés dans un tel cadre. Par exemple, l'université de Lille 3 s'est associée par l'organisation de journées d'étude au projet de réflexion autour des « Géants » classés au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco. Ce travail d'accompagnement universitaire pourrait être élargi en réseau par le biais des services culturels et pourrait fédérer les villes concernées par le classement de l'Unesco.

83. Mettre en place des « kots à projet » à la française et penser la culture à l'Université par l'entrée du logement

En Belgique, les « kots à projet » (ou KAP) sont une spécificité de l'université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve et Woluwe-Saint-Lambert, mais ils apparaissent également de plus en plus sur d'autres campus belges. Un kot à projet est le lieu de rassemblement d'un groupe d'étudiants, le plus souvent entre 8 et 12, qui, en plus de vivre ensemble au sein d'un logement communautaire, mènent à bien un projet qui leur tient à cœur. Il existe actuellement plus de 110 kots à projet (80 à Louvain-la-Neuve et 30 à Woluwe), actifs dans de multiples domaines allant de la musique au sport, en passant par le théâtre, l'improvisation, l'humanitaire, le social, les langues, la photographie, la danse, l'environ-

nement... Ces kots sont soutenus institutionnellement par leur université. On pourrait imaginer adapter ce concept à la situation française. Les logements universitaires des CROUS pourraient accueillir des projets de ce type. Toutes les universités françaises n'ont pas de campus au sens anglo-saxon du terme ; en revanche, la vie étudiante va toujours de pair avec la question du logement. Il s'agirait donc de penser la culture à l'université par l'entrée du logement et de la résidentialisation. Un travail mené en partenariat avec les écoles d'art, les services culture des universités et le CNOUS pourrait permettre de réinventer le logement social étudiant d'une manière artistique et de construire un « vivre ensemble universitaire » qui ne se limiterait pas au temps passé dans l'enceinte de l'université. Il s'agirait ainsi de mettre fin à cette dissociation qui s'est imposée en France entre l'enseignement, la recherche et la vie quotidienne.

84. Favoriser la cohabitation entre jeunes créateurs et étudiants

Personne ressource auditionnée : David Bourbonnaud (directeur du développement et de la communication, Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon).

Une des critiques récurrentes et des plus évidentes du modèle français de la culture repose sur une constatation : les élites économiques, politiques voire intellectuelles fréquentent finalement très peu les créateurs qui sont leurs contemporains. Il ne s'agit pas de culpabiliser les uns ou les autres mais bien de prendre la mesure des déficits qui en découlent : défauts de mécénat, de transfert d'expertise et enfin de dialogue qui, pourtant, depuis le XVIII^e siècle et comme Norbert Elias l'a démontré dans *Mozart, sociologie d'un génie*, est au cœur du rapport entre l'artiste et le social. On peut même avancer l'hypothèse que c'est au contact des artistes que les élites se forment au mieux. Dès lors, il convient de s'interroger sur les moyens les plus adéquats pour que cette symbiose s'opère. Au moment où les modes d'expression artistique convoquent plus que jamais l'ensemble des secteurs de la connaissance, l'université française doit se doter de moyens permettant cette symbiose entre jeunes créateurs et étudiants. Cette dernière pourrait se concrétiser par l'accueil de jeunes artistes dans les résidences étudiantes. En dehors de cet exemple, de nombreux projets pourraient s'inventer dans le cadre de ces confrontations estudiantines et artistiques. Le CNOUS, le ministère de la Culture et de la Communication, celui de l'Enseignement supérieur et l'ensemble du tissu si riche d'institutions culturelles de ce pays pourraient y adhérer et s'y associer.

85. Célébrer la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement »

Les universités françaises pourraient saisir l'opportunité de célébrer, le 21 mai, la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement ». Cette

célébration témoignerait de la reconnaissance de la culture comme pilier du développement durable ; en effet la culture facilite le dialogue interculturel, renforce la cohésion sociale et stimule la créativité. En s'appuyant sur l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, on pourrait analyser comment la culture constitue un levier de croissance et de développement et élargir au niveau international les enjeux du respect des droits d'auteur à l'heure de la révolution numérique. À cette occasion une manifestation artistique, associant dans chaque université des étudiants en provenance de deux ou trois continents différents, serait organisée. Cette manifestation artistique pourrait prendre la forme d'un concert, d'une production chorégraphique ou encore d'une rencontre philosophique, mêlant des sensibilités culturelles différentes.

86. Organiser des débats le jour de la « Fête de l'Europe »

Personne ressource auditionnée : Elisabeth Elgán (professeur d'histoire contemporaine à l'université de Stockholm, Suède).

À l'occasion de la Fête de l'Europe, le 9 Mai, des débats interactifs entre universités européennes permettraient aux étudiants de différents pays d'échanger à propos de leur vision de la construction européenne, eue égard notamment à l'article 2 du traité de Lisbonne.

« L'Union [...] œuvre pour le développement durable de l'Europe [...]. Elle promeut le progrès scientifique et technique. Elle combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres. Elle respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen. »

Cet article, qui propose une certaine vision de l'Europe, pourrait servir de fondement à la mise en place de plusieurs débats transeuropéens au sein d'universités de plusieurs États membres. Ces débats pourraient être relayés par les médias locaux, nationaux et la chaîne du Parlement européen.

87. Intensifier les accords internationaux entre universités

Personne ressource auditionnée : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)).

Il serait souhaitable que le développement de conventions et d'accords avec des institutions étrangères ou internationales, notamment avec les institutions d'enseignement supé-

rieur des États membres de la Communauté européenne, soit intensifié, de même que les échanges d'étudiants. Pour répondre à ces objectifs, la participation à des projets soutenus par l'Union européenne doit être encouragée et la politique de visas dans le cadre des échanges universitaires doit être assouplie et rendue plus équitable. L'intensification de ces échanges doit permettre que toutes les disciplines soient représentées et non pas seulement les disciplines scientifiques. À ce titre, on peut citer l'exemple du doctorat international en muséologie, médiation, patrimoine, diplôme proposé conjointement par l'université d'Avignon et par l'université du Québec à Montréal. Ce diplôme exige des étudiants qu'ils suivent une partie de leur scolarité dans l'autre université. Une telle exigence entre dans la volonté, partagée par les deux universités, de réunir deux pôles d'excellence déjà existants afin d'offrir une formation francophone de niveau international, en phase avec l'évolution du secteur de la médiation de la culture et du patrimoine, dans un domaine largement dominé par la culture anglophone.

88. Intégrer la mobilité internationale dans le cursus de tout étudiant

La mobilité permet d'expérimenter la diversité culturelle, de développer l'esprit critique et de renforcer les compétences linguistiques. En outre, les études ont montré qu'une mobilité européenne ou internationale contribuait également à une meilleure intégration professionnelle. Une opportunité de mobilité (échange Erasmus, stage à l'étranger, service volontaire, participation à des séminaires à l'étranger) devrait être offerte à tout étudiant et faire partie des conditions d'obtention des diplômes. Un accent particulier devrait être mis sur la préparation mais aussi le debriefing de toute période de mobilité. Un module obligatoire spécifique en vue de préparer une quelconque mobilité européenne et portant sur les fondamentaux des cultures européennes mais aussi le projet européen et la citoyenneté européenne pourrait être développé. Il serait proposé à tous les étudiants partant en mobilité. À l'inverse, les étudiants étrangers venant en France pourraient bénéficier d'un module sur la culture française et éventuellement européenne. En parallèle, il faut favoriser la mobilité européenne des enseignants et des personnels administratifs. En définitive, il s'agit aussi de se poser la question suivante : qu'emportons-nous de la France quand on part en séjour Erasmus ? L'une des meilleures manières de s'approprier notre propre culture, c'est de nous mettre en situation objective de la faire découvrir. On la découvre ou on la redécouvre souvent mieux lorsqu'on est en position de la faire partager. Incontestablement, les voyages Erasmus sont autant d'occasions de placer nos étudiants dans cette situation. Non seulement ils vont être amenés à découvrir une culture étrangère, mais ils la découvriront d'autant mieux qu'ils seront eux-mêmes des ambassadeurs de leur propre univers culturel. L'idée est simple : amener chaque étudiant en partance avec Erasmus à constituer son « kit culturel », c'est-à-dire à le faire réfléchir par une préparation spécifique à ce qu'il souhaite faire partager de la France, de son patrimoine, de ses arts, de sa culture, à ses homologues étrangers. Cela pourrait prendre la forme d'une préparation au

départ incluse dans son parcours d'étudiant et faire l'objet d'un compte-rendu à son retour en France pour l'amener à réfléchir sur la transmission culturelle, ses joies et ses difficultés dans un contexte d'échanges internationaux. Objectiver ces questions permettrait aux étudiants de « raffiner » leurs grilles culturelles et leur ouverture à la diversité.

89. Développer un réseau d'universités internationales porté par le Forum d'Avignon

Le Forum d'Avignon, qui réunit chaque année des artistes, des producteurs, des éditeurs, leurs partenaires industriels et financiers, des dirigeants des sociétés d'Internet et des médias et des responsables politiques, se fixe pour objectif de rapprocher les mondes de la culture, de l'économie et des médias. Il donne l'occasion à ces acteurs de faire le point, l'espace de quelques jours, sur certaines des thématiques qui orienteront leurs actions durant les mois qui suivront. Les universités restent singulièrement absentes de ces rendez-vous, alors même qu'elles contribuent notablement à l'attractivité culturelle de leur territoire, forment les experts des industries et des secteurs culturels et médiatiques. La formation d'un comité scientifique chargé de seconder le Forum d'Avignon dans l'élaboration des orientations des débats du Forum, voire de suggérer des noms d'invités ou d'intervenants potentiels, représenterait un premier pas dans la constitution formelle d'un réseau international d'universités travaillant sur les questions culturelles et médiatiques. La participation des laboratoires de ces universités à la production de synthèses et de rapports préparant les débats et encadrant les discussions du Forum d'Avignon pourrait également être envisagée.

90. Favoriser la mise en réseau territoriale et par compétences

Personne ressource auditionnée : Carole Guéret (professeur agrégé d'anglais, vice-présidente déléguée, chargée des relations internationales à l'université d'Avignon).

De nombreux réseaux structurent le paysage universitaire français. Ils sont déterminés par champs de compétences, par missions et/ou par territoires. Sur un plan culturel, on peut citer l'exemple du réseau A + U + C qui met en commun les compétences, les problématiques et les projets des services culturels des universités. Néanmoins, le territoire de chaque université influe sur la définition de son projet d'établissement. L'émergence de réseaux croisant le volet territorial et celui des compétences tels que le réseau University Network of European Capitals of Culture (UNeECC), réseau des universités des villes capitales européennes de la culture, permet d'exploiter le label acquis par leur territoire – et dont la présence de l'université est un critère déterminant – pour stimuler de nouvelles formes de collaborations institutionnelles, académiques et pédagogiques au niveau européen. L'objectif

de ce réseau est d'assurer la reconnaissance du rôle et de la contribution des universités dans la réussite des projets conduits dans le cadre du programme « Capitales européennes de la culture ». Il ne s'agit pas uniquement pour UNeECC de s'impliquer avec les collectivités porteuses dans le projet de candidature pour l'obtention du statut, mais aussi et surtout d'impliquer la communauté universitaire dans la mise en place et la réussite des projets une fois le statut obtenu, d'utiliser les compétences scientifiques du monde universitaire pour l'expertise des projets et l'évaluation de leur impact à court terme et à plus long terme... On pourrait ainsi réaffirmer l'importance de l'université dans son territoire et favoriser la coopération interuniversitaire pour développer et remodeler les universités dans un positionnement territorial par des actions en collaboration directe avec les collectivités locales. UNeECC est un réseau fondé en 2006 par 15 établissements européens qui encourage la participation des universités au développement des identités culturelles des « villes de la culture et de l'éducation », l'échange d'idées et d'actions au sein du réseau, la promotion d'actions de valorisation communes et la mobilité des étudiants et des personnels. UNeECC compte aujourd'hui près de 50 membres. Ce type de réseau est exemplaire en ce qu'il coordonne à la fois la mission de développement culturel des universités, la circulation européenne et l'inscription des universités dans leur territoire et dans ses spécificités.

91. Présenter le programme des grands festivals et les cérémonies de remise de prix dans les universités

On pourrait envisager que la présentation officielle des programmes des grands festivals puisse se dérouler dans les amphithéâtres des universités et devant les étudiants, afin d'ériger là un symbole adressé à ceux qui constitueront les publics de demain et qui seront les premiers prescripteurs en matière culturelle. Il faut également travailler avec les associations et les académies de promotion de la culture et des arts sous toutes leurs formes. Elles ont la capacité de rassembler les différents acteurs du monde de la culture. Ces associations distribuent des bourses à de jeunes artistes. Ce sont elles qui chaque année récompensent les réalisations les plus remarquables de la profession. Par le biais de cérémonies télévisuelles, elles encouragent non seulement la création théâtrale mais attirent également l'attention du public. L'organisation de ces cérémonies au sein des universités permettrait de s'adresser et de valoriser les actions auprès des publics en formation que sont les étudiants.

92. Créer un statut d'étudiant associé aux festivals

Personne ressource auditionnée : Margaux Guiltau (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

La création d'un statut d'artiste associé au Festival d'Avignon a permis de mettre en lumière un univers. L'artiste associé participe à l'élaboration de la ligne esthétique sur la base de discussions menées dans le temps. Créer un statut d'étudiant associé aux festivals concourrait au rapprochement avec les communautés universitaires.

93. Mettre en place un tiers semestre culturel

Les vacances estivales sont souvent l'occasion pour les étudiants de financer leurs études. Elles doivent aussi pouvoir être envisagées comme un « tiers » semestre culturel, celui du détour. Dans son ouvrage *Le Tiers-Instruit* (1992), Michel Serres rappelle que « le but de l'instruction est la fin de l'instruction, c'est-à-dire l'invention ». Les vacances doivent être au sens le plus fort une fin temporaire de l'instruction qui construit l'invention de soi et de l'autre, du savoir, de la culture et l'art. Le détour des vacances doit permettre la rencontre avec les autres et ainsi de s'instruire en devenant un « tiers » c'est-à-dire différent de soi-même. Les grands événements culturels de l'été doivent devenir des détours que les étudiants ne pourraient plus rejeter pour de simples raisons économiques. Mais on ne peut résumer cette action à une simple politique tarifaire de la culture. En effet, dans le cadre d'une charte déterminée par chaque université en concertation avec ses conseils, le « tiers » semestre culturel doit pouvoir donner lieu à la validation de trois crédits ECTS dans le cadre d'une UEO qui puisse valider le bénévolat, l'engagement, les pratiques artistiques et, bien sûr, les séminaires d'été. Il ne s'agit pas de scolariser les vacances, mais de reconnaître le détour et l'invention dans la formation. Dans cette période, le CROUS, ses logements, ses restaurants universitaires doivent être à même d'accueillir les étudiants dans des conditions tarifaires adaptées. Les personnels universitaires doivent pouvoir participer de ce détour et pouvoir reformuler autrement avec les étudiants la communauté universitaire. C'est pourquoi, pendant le tiers semestre culturel, ils devraient pouvoir continuer à avoir accès à ces équipements et services qui sont les leurs tout au long de l'année. En France, on pense aux villes universitaires qui accueillent des événements culturels : Avignon, Aix, Bordeaux, Belfort, Brest, La Rochelle, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Toulouse... La liste des villes devrait être établie avec le CNOUS, les CROUS et les événements culturels. Sur le plan européen, on pourrait mobiliser le réseau des universités des capitales européennes de la culture, l'UNeECC. Le détour du tiers semestre culturel et la rencontre de l'autre incitent souvent au voyage. Aussi, dans le cadre de ce que l'on nomme désormais le « développement doux » de la culture, la SNCF et les compagnies de transport en commun doivent participer à cet effort conjointement aux manifestations en créant des tarifs spécifiques d'accès à ces événements culturels. Pour autant, il faut permettre aux étudiants d'habiter la culture dans leur localité. Trop de villes touristiques voient leur population étudiante obligée de désert leur logement en période estivale pour laisser place à des résidents temporaires plus lucratifs. La culture des étudiants se loge jusque dans leurs façons d'habiter leur ville.

94. Créer un festival nomade des formes oratoires

Personnes ressources auditionnées : Michel Vuillermoz (comédien, Comédie française), Gérard Stehr (auteur).

Partant du principe que les lieux où sont implantées les universités ont tous une histoire, on pourrait envisager de créer un festival nomade des formes oratoires qui s'attacherait à mettre en valeur certains événements historiques, des personnalités (natifs d'une ville, d'un département, d'une région) ou la spécificité d'une université. Il s'agirait de donner à réentendre des discours prononcés en leur temps – en leur redonnant une seconde vie – par la voix d'un acteur, dans une forme théâtrale adaptée pour un lieu oratoire : l'amphithéâtre. Ainsi, le discours et ses formes dérivées : panégyrique, oraison, sermon, plaidoirie, requête, harangue, éloge seraient rendus à leur vocation première de genre littéraire oratoire s'adressant à un public ; les différentes formes de discours offrant un champ très polysémique. Ce festival s'attacherait à promouvoir les universités en révélant et réveillant une sorte de patrimoine « dormant » de figures et de faits historiques. Par exemple, la faculté de médecine de Montpellier fondée en 985 est la plus ancienne du monde. Sa position géographique lui a permis d'être le trait d'union entre la France et les populations riveraines de la Méditerranée. En accueillant les Arabes, les Juifs chassés d'Espagne et les hommes d'affaires italiens, la ville est devenue un carrefour du savoir. On pourrait par exemple présenter la thèse de médecine de Céline sur Semmelweis ou le discours d'Artaud sur le théâtre et la santé... En même temps qu'il valoriserait l'image des universités, ce festival permettrait de favoriser les échanges entre les usagers des universités et ceux des théâtres, entre des scientifiques et des littéraires, ouvrant les universités et leurs populations à la société civile, soit par l'intérêt des thèmes traités, soit par la notoriété de l'acteur. Cette ouverture pourrait se prolonger par des enregistrements ou des diffusions sur des radios et télévisions locales et/ou universitaires.

95. Former les artistes à la direction des entreprises du spectacle

Personne ressource auditionnée : Jean-Pierre Demas (directeur de l'Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon).

Une récente proposition à la Commission professionnelle consultative du ministère de la Culture et de la Communication destinée à permettre aux artistes d'assumer, dans leur carrière, des postes de direction dans les entreprises du spectacle vivant, a mis en lumière un manque patent sur ce point. Ce manque se caractérise par le fait que les formations existantes s'attachent prioritairement, voire exclusivement, aux dimensions administratives et gestionnaires de l'entreprise. On note pourtant un défaut de compréhension entre les donneurs d'ordres que sont les directeurs artistiques d'une part, et les responsables administratifs et techniques d'autre part. Il est clair et admis que la formation du comédien, du musicien ou du danseur, ne prépare en rien l'artiste à la gouvernance d'une entreprise.

Peut-être le disposera-t-elle, dans certains cas, à la direction artistique de projets de création, mais beaucoup plus rarement à la compréhension des enjeux particuliers et des modes opératoires spécifiques aux différents corps de métiers de la branche et aux différents services constitutifs des établissements du spectacle vivant. Le recours de plus en plus intensif aux outils numériques de gestion et aux techniques digitales d'accompagnement de l'acte créatif génère une porosité entre les trois grands secteurs (administratif, technique et artistique) et estompe le contour traditionnel des fonctions et responsabilités anciennement attachées aux dénominations de ces métiers. Dans ce contexte, les responsables administratifs et techniques disposent d'une offre de formation professionnelle de haut niveau adaptée à cette évolution. Les artistes qui se destinent à devenir directeurs de structures devraient être avertis de cette évolution et formés aux techniques de gouvernance qui en découlent. De fait, tout directeur d'entreprise du spectacle vivant doit connaître les principes de la gestion des ressources humaines, tout comme ceux de la prospective et de la gestion prévisionnelle... Universités et organismes de formation professionnelle du spectacle vivant devraient donc se concerter pour proposer une offre de formation adaptée aux artistes souhaitant postuler aux fonctions de direction d'entreprises du spectacle vivant.

96. Accompagner les structures culturelles dans de bonnes pratiques par rapport à leurs stagiaires

Créé en 1995, le collectif Précarité a lancé un pavé dans la mare en dénonçant la situation de précarité de milliers de stagiaires considérés par les entreprises comme un « *sous-salariat toujours disponible, sans cesse renouvelé et sans aucun droit* » et ce dans tous les secteurs d'activité (qu'ils relèvent du public ou du privé). Les structures culturelles, surtout associatives, parce qu'elles agissent dans un domaine dont on connaît parfois la fragilité financière, n'échappent pas à cette problématique. Plus que les autres, peut-être, elles portent une responsabilité : elles doivent montrer l'exemple. Les universités pourraient accompagner les structures culturelles qui accueillent leurs étudiants dans cette démarche. Cela pourrait se faire par le biais des bureaux des stages ou au sein des formations par exemple, en coécrivant les fiches de poste d'abord et en permettant ainsi aux étudiants stagiaires de bénéficier d'une mission de stage préétablie. Il s'agit de placer systématiquement au cœur de la mission de stage la vocation formatrice du stage. Cela pourrait permettre de s'assurer du respect des conventions en la matière : par exemple, de la rémunération du stagiaire à partir du deuxième mois comme le prévoit désormais la loi. L'accompagnement des universités devrait également se traduire par un suivi et un dialogue appuyé et permanent avec les étudiants stagiaires et les référents au sein de la structure d'accueil. Les universités, dont la responsabilité principale consiste à préparer l'avenir de leurs étudiants, se devraient d'adopter de bonnes pratiques d'accueil de stagiaires.

Information, diffusion et valorisation des événements et productions culturels de l'université

« Je pense aussi à l'opération Campus et au chantier "vie étudiante" : car il n'y a pas de vrai campus sans une vie culturelle digne de ce nom, capable d'entretenir l'effervescence intellectuelle qui règne dans les universités. À mes yeux, il vous faut réfléchir aux mille et une formes que peut prendre cette vie culturelle : elle se nourrit tout autant de cycles de conférences ouvertement destinées à tous les étudiants, et particulièrement à ceux qui étudient un autre champ disciplinaire, que des manifestations artistiques ou des moments de réflexion et de débats qui trouvent leur place au sein de nos universités. » [...]

« D'ores et déjà, une myriade d'événements culturels scande en effet la vie universitaire : il est donc nécessaire de se pencher sur eux, pour comprendre pourquoi, trop souvent, ils ne touchent qu'une partie des étudiants et des enseignants, sans toujours permettre de créer une véritable communauté au sein de chaque campus. Il en va de même des « missions culture » qu'hébergent nos universités, dont le rayonnement pourrait et devrait sans doute s'accroître : demain, elles pourraient devenir le foyer de la vie culturelle qui fleurira sur nos campus. »

Extraits du discours de Valérie Pécresse lors de la mise en place de la Commission Culture et Université, Avignon, le 11 juin 2009.

97. Constituer une base de données des compétences des enseignants-chercheurs

La constitution d'une base de données des compétences des chercheurs des universités françaises, voire de l'ensemble des personnels scientifiques universitaires (ingénieurs, conservateurs), permettrait une reconnaissance publique de la recherche française tout en tissant des liens forts avec les acteurs de la vie économique, industrielle et culturelle. En l'occurrence, l'ensemble des savoirs, des compétences et des spécificités de cette

communauté de chercheurs rassemblés dans cette base de données permettrait la création de projets communs avec le monde de la culture ou la réalisation de projets spécifiques. À titre d'exemple, un cinéaste à la recherche d'un conseiller sur la vie quotidienne dans la péninsule arabique en 1930 pour son prochain film pourrait interroger cette base de données et contacter le ou les enseignants-chercheurs les plus informés sur cette question.

98. Développer un portail Web destiné à valoriser les manifestations culturelles des universités

La programmation culturelle des universités, aussi riche soit-elle, est difficilement lisible sur un plan national et reste mal connue localement (dans la cité et, tout simplement, à l'intérieur même de l'établissement). Cette programmation devrait pourtant être une vitrine car elle participe à la valorisation de la formation et de la recherche de l'établissement. Elle est un argument de son dynamisme et de sa qualité. Il s'agirait de communiquer davantage nationalement et localement. Les partenariats entre les services culturels, les services documentaires, les laboratoires de recherche, les services de la vie étudiante, les CROUS et les structures culturelles partenaires seraient ainsi valorisés. Dans les faits, cette communication pourrait s'articuler autour d'un portail commun alimenté par chaque établissement et qui rendrait visible la multiplicité des actions et leur haut niveau de production. Ce portail permettrait également une réelle connaissance et reconnaissance des politiques culturelles de chacun par les ministères de tutelles et les différents partenaires. La vitrine que constituerait ce portail pourrait être accompagnée d'une stratégie de diffusion hebdomadaire (voire quotidienne) de l'information culturelle, par SMS ou par courriels, à destination de la communauté universitaire et plus largement des habitants du territoire.

99. Donner aux universités des moyens suffisants pour créer des radios et des télévisions numériques

Les universités françaises n'ont pas toutes les mêmes moyens et les mêmes niveaux de maîtrise des outils numériques et techniques. Une des préconisations indispensables avant de pouvoir envisager la création de radios et/ou de télévisions numériques serait de demander une homogénéisation de ces moyens techniques pour les différentes universités et d'inscrire cette préconisation dans leurs prochains contrats quadriennaux. Les services audiovisuels et les radios étudiantes doivent être associés à cette mission.

100. Soutenir et développer les radios étudiantes

Personne ressource auditionnée : Emmanuel Frochot (président de IASTAR, le réseau des radios campus).

La présence de radios étudiantes sur les campus constitue un facteur de dynamisme de la vie culturelle. Ces dernières remplissent en effet plusieurs missions essentielles pour les universités : communication sur les campus, expression de la vie associative et étudiante, soutien à l'activité culturelle et artistique, diffusion du savoir sur le campus, valorisation d'un parcours associatif dans le cursus de formation des étudiants. On peut dater au début des années 1970 la naissance et le développement des radios étudiantes en France. Le réseau IASTAR (International Association for Student TV and Radio), créé en 1995, fédère actuellement une trentaine de radios étudiantes. Il s'est développé autour des logiques d'accompagnement de projets, de déploiement territorial et d'accompagnement de projets, de la mutualité d'outils et d'actions. Malgré l'utilité qu'elles représentent pour les universités, on remarque que certaines ont du mal à exister, voire disparaissent (c'est le cas de celle de La Rochelle en 2000). De prime abord, on constate qu'il existe une disparité des structures et des liens avec les différents partenaires (université, CROUS, collectivités). Il est donc important de faire un état des lieux des projets existants afin d'étudier les moyens de soutenir ces radios et de renforcer les liens qu'elles entretiennent avec les universités. Cet état des lieux serait suivi d'une réflexion sur les moyens financiers et techniques permettant d'articuler les plans local et national. Par exemple, le passage de l'hertzien au numérique et le développement des Web-radios autorise une médiatisation plus importante des projets (du local au national, voire, avec le Web, à l'international). Il existe déjà des Web-radios dans quelques universités, l'idée serait de les développer. De ce point de vue, le projet EuradioNantes est un exemple réussi de collaborations entre la ville, la région et l'Europe. On pourrait également envisager des possibilités d'organiser, au plan national, des décrochages par université, à l'image de ce qui est fait en matière de télévision par France 3, avec un comité de rédaction chargé de centraliser et de coordonner les émissions. Chaque université pourrait produire, au travers des radios étudiantes déjà existantes, des émissions exploitant ses pôles de compétences. Une banque de programmes serait ensuite constituée et mise à disposition de chacune des radios. En matière d'information, il serait intéressant d'associer l'AEF, agence de presse spécialisée dans l'enseignement supérieur, à un tel projet. Cela permettrait à l'information d'être relayée de façon plus large et libre d'université à université.

101. Créer une Web-tv des universités

Il s'agirait d'inciter les universités à collaborer à la mise en place d'une Web-télévision nationale, avec déclinaisons locales sur des programmes régionaux ciblés. Cette idée consiste à mettre en place, au sein de chaque établissement, une petite régie, puis de diffuser

ensuite des émissions sur le Web. Chaque université pourrait ainsi avoir sa propre télévision animée par des étudiants, des enseignants et des artistes invités. Pour occuper le temps d'antenne, on pourrait envisager l'utilisation de programmes multidiffusés dans la journée ou dans la nuit.

Au plan national ou régional, ces Web-télévisions fourniraient l'occasion de développer des collaborations interuniversitaires. Elles permettraient la mise en commun de programmes au sein d'une banque de données qui pourrait être alimentée par canal U (la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur), voire par une agence de presse type AEF.

102. « My Major University » : labelliser et financer les productions artistiques étudiantes

Personnes ressources auditionnées : Émeline Goutte et Sarah Momesso (étudiantes en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

À l'image des nouveaux concepts de production-parrainage comme « My Major Company » pour la production musicale ou « People for Cinema » pour la production cinématographique, on pourrait envisager que les universités soient le premier soutien aux artistes étudiants. Le monde étudiant est riche d'associations artistiques qui permettent la pratique de nombreuses activités culturelles. En répondant à un appel d'offres de l'université, les étudiants artistes pourraient présenter leur travail. Celui-ci serait ensuite soumis au vote étudiant et susceptible de percevoir des contributions, aussi modestes soient-elles. L'étudiant artiste ayant atteint le seuil financier requis se verrait offrir grâce aux fonds récoltés la possibilité d'exposer son travail dans une salle reconnue, de réaliser un film, d'enregistrer un disque ou de mettre en scène sa pièce... On pourrait ensuite imaginer un label « My Major University » qui valoriserait ce travail. L'étudiant artiste bénéficierait alors d'une double reconnaissance : celle d'un public étudiant qui se serait investi dans un choix culturel et celle de son université qui l'encouragerait également. L'université quant à elle se placerait au cœur de l'action culturelle en encourageant directement ses étudiants à explorer et exposer leur potentiel. Les étudiants spectateurs-donateurs seraient récompensés de leur soutien à l'étudiant artiste en obtenant la possibilité de le rencontrer et d'échanger avec lui, de participer aux spectacles dans les coulisses, d'obtenir une dédicace, des bonus...

103. Recenser et valoriser les pratiques universitaires concernant l'« œuvre filmique »

Personne ressource auditionnée : Luc Jaecklé (maître de conférences à l'université de Bourgogne, vice-président d'A + U + C).

Plusieurs facteurs ont conduit le réseau A + U + C à réfléchir sur les différents aspects de la diffusion et de la production des œuvres filmiques dans les établissements d'enseignement supérieur : l'évolution des pratiques de réception, celle de la législation sur la diffusion cinématographique et la survie problématique des ciné-clubs ou des salles de cinéma au sein des universités. Une enquête destinée à dresser un état des lieux des usages et des représentations des œuvres filmiques à l'université a été mise en place. Elle prend la forme d'un site Web et d'un questionnaire en ligne. À partir des réponses fournies par les services culturels des universités, il s'agit d'identifier les formes de transmission par le film et de dresser une typologie des liens entre lieux, programmes et publics (diffusion, ciné-concert, cours illustré, festival, stage d'analyse, conférence, rencontre avec un artiste). Le site Web comprend également la préfiguration d'un espace de valorisation des réalisations filmiques, des pratiques pédagogiques, des dispositifs de diffusion... Le point clé de ce projet réside dans sa capacité à associer une démarche d'information ascendante (inciter les services culturels à répondre au questionnaire) à une démarche de communication transversale (inciter les pouvoirs publics à valoriser les expériences locales). Ce site pourrait constituer la première étape vers la mise en place d'une fondation nationale universitaire audiovisuelle. Celle-ci aurait pour but de promouvoir et de valoriser toute forme d'initiatives de création et de développements de projets audiovisuels. Elle aurait pour mission de développer des mutualisations et une coordination entre les projets et initiatives soutenues. Elle se fixerait comme premier objectif la création d'un réseau audiovisuel universel et d'une banque nationale de programmes pouvant alimenter ce réseau.

104. Récompenser la création sonore et radiophonique

Personne auditionnée : Emmanuel Frochot (président de IASTAR, le réseau des radios campus).

Les possibilités offertes par les nouvelles technologies permettent à tous de s'approprier les moyens de créer. Les étudiants, par un effet de génération, sont particulièrement concernés par l'écoute et la création musicales. Ils sont nombreux à utiliser les outils numériques. Des ateliers de création sonore sont proposés dans certaines universités, dans le cadre de formations spécialisées, par le biais d'UEO ou encore à l'initiative d'associations. Ces cas restent marginaux et peu d'initiatives sont prises pour valoriser et récompenser les talents d'étudiants liés à ces pratiques. Le réseau national des radios étudiantes IASTAR offre un exemple qui pourrait être généralisé par le biais d'un concours national : le « Prix découverte Pierre Schaeffer » destiné aux jeunes auteurs de moins de 30 ans. En association avec le prestigieux « Prix Phonurgia Nova », un jury s'est réuni à Arles durant le Festival de l'écoute au mois de décembre 2009. D'emblée, le palmarès a placé ce nouveau prix à un niveau international en distinguant trois jeunes auteurs. En complément, IASTAR organise durant le mois de janvier 2010 une semaine de diffusion spéciale dans le cadre de l'opération nationale « La semaine du son ». Ces initiatives favorisent l'activité de

création moins académique, plus hybride, intégrant plus fortement les flux musicaux. Ce dernier pan est plus investi par la population étudiante. Cette démarche très ouverte apparaît comme un facteur de transmission, d'apprentissage et d'innovation. La généralisation du dispositif donnerait la possibilité aux étudiants, à un moment de leur vie où se constitue une identité d'auditeur, d'être encouragés dans ces engouements qui restent plus ou moins éphémères (Donnat, 2008).

105. Préserver et développer des espaces éditoriaux universitaires

Tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, les chercheurs ont besoin d'espaces éditoriaux à la fois créatifs et reconnus pour diffuser leurs travaux scientifiques sous forme de livres. On connaît l'importance d'un livre dans la carrière d'un chercheur. Ces espaces sont en danger aujourd'hui, en France comme ailleurs, en raison des logiques de regroupement à l'œuvre dans le monde de l'édition. Une attention particulière doit donc être portée à leur préservation, tout particulièrement à un moment où le « tout-Web » semble être la panacée. Les universités françaises vont devoir s'investir beaucoup plus qu'aujourd'hui dans le monde éditorial, qui est un univers économique et symbolique qu'elles maîtrisent en général mal. Le problème qui risque de se poser à elles sera à la fois technique (diffusion, distribution) et sociologique (légitimité des livres qui semblent autopubliés). Il est donc nécessaire de créer de fortes synergies entre les universités et les éditeurs privés. Il ne faut jamais oublier que les plus grands chercheurs n'ont pu atteindre leur niveau de reconnaissance publique que grâce aux maisons d'édition qui ont cru en eux. Lévi-Strauss ne serait pas devenu Lévi-Strauss si Jean Malaurie, directeur de la collection « Terre Humaine » aux Éditions Plon, ne l'avait pas encouragé à écrire *Tristes Tropiques*.

106. Créer un prix littéraire des universités

Personne ressource auditionnée : Carole Guéret (professeur agrégé d'anglais, vice-présidente déléguée, chargée des relations internationales à l'université d'Avignon).

Il existe un grand nombre de prix littéraires remis en début d'année : Goncourt, Interallié, Médicis, Femina... Certains sont déclinés dans les lycées mais aucun au sein des universités. Il conviendrait de créer ce prix et de le faire connaître très largement en nouant des liens forts avec la presse et les libraires. Ce prix littéraire comporterait deux volets :

- le prix du meilleur roman : les romans sélectionnés seraient nécessairement édités en langue française (mais ils pourraient être des traductions) et publiés récemment (au maximum deux ans auparavant) ;
- le prix du meilleur ouvrage de recherche (celui-ci serait nécessairement édité en langue française et non une traduction).

L'organisation de ce prix serait portée chaque année par une université différente (sélection des ouvrages, diffusion auprès des autres universités, établissement du calendrier, organisation des discussions, des votes et remise des prix). Le roman élu par la communauté universitaire serait distribué à tous les membres des différentes délégations et diffusé dans tous les services communs de documentation des universités françaises. L'ouvrage de recherche élu par la communauté universitaire serait traduit en langue anglaise l'année suivante.

107. Organiser le festival annuel des pratiques artistiques étudiantes

Il s'agirait d'organiser un festival qui permettrait la présentation publique de travaux de création ou d'interprétation effectués par les étudiants, ainsi que des débats publics sur l'université, la condition étudiante, la recherche... Il s'agirait d'une semaine de l'enseignement supérieur devant être déclinée sur le territoire national. Elle serait marquée par un temps fort : un festival hébergé de manière tournante par une université où seraient présentés les spectacles les plus remarquables de l'année antérieure et où des prix seraient remis. Les réalisations artistiques récompensées dans le cadre des concours CNOUS ou des CROUS pourraient être présentées et valorisées au cours de cette semaine. Ce festival annuel des pratiques artistiques étudiantes pourrait être parrainé par une personnalité du monde de la culture.

108. Publier un annuel culturel des universités françaises

Chaque année, un ouvrage qui rendrait compte des expériences culturelles les plus notables de l'année antérieure relevées dans le cadre universitaire pourrait être édité. En fonction de choix effectués par un comité composé de personnalités de la culture et des lettres, on procéderait par tranches thématiques (théâtre, cinéma, etc.) où l'on placerait compte-rendus, reportages, biographies... Un annuaire des entités culturelles universitaires ou partenaires serait joint. L'ouvrage serait éventuellement financé par le mécénat ou la publicité et diffusé, au-delà de la librairie, par les réseaux officiels (ministère des Affaires étrangères et européennes, Erasmus) pour mieux faire connaître et apprécier la richesse créatrice des universités françaises. Ce projet pourrait s'appuyer sur l'exemple déjà existant de l'annuaire A + U + C qui recense les structures chargées de l'action culturelle.

109. Valoriser la culture scientifique d'un territoire via un portail Internet vidéo

Personne ressource auditionnée : Catherine Benguigui (vice-présidente à la culture et à la vie sportive et associative à l'université de La Rochelle).

On pourrait envisager que chaque université mette en place un portail Internet vidéo dédié à la culture scientifique. Ce portail permettrait de construire des passerelles entre la science et les citoyens et de valoriser les filières scientifiques. Une telle expérience est déjà menée à l'université de La Rochelle depuis 2007 à travers le site www.scienceculture.univ-lr.fr. initié par l'espace culture de l'université de La Rochelle et réalisé par Ethnomédia (collectif qui réunit des professionnels de la science, de la création et de l'information qui mettent leurs compétences au service de projets scientifiques et culturels), ce site propose une découverte en images de la science, de la recherche, et de l'innovation développée sur le territoire charentais. Ce site de diffusion vidéo donne la parole aux différents acteurs de la science, qu'ils soient chercheurs, médiateurs, enseignants, responsables d'entreprises, tout en laissant place au questionnement des citoyens.

110. Valoriser les recherches des doctorants dans des courts-métrages

Personnes ressources auditionnées : Christian Goichon (coordonnateur des actions en culture scientifique – université de La Rochelle), Catherine Benguigui (vice-présidente à la culture et à la vie sportive et associative – université de La Rochelle).

Afin de faire connaître d'une manière originale leurs travaux de recherche à un large public, l'Association des doctorants de l'université de La Rochelle (L'ADocs) a créé le festival du très court-métrage de vulgarisation scientifique. Les doctorants réalisent leurs films eux-mêmes ou avec l'aide d'un professionnel. Le service audiovisuel de l'université collabore également en leur apportant une aide pour le montage des films. L'objectif principal de ces courts-métrages est de rendre compte au plus grand nombre d'une recherche et de thèmes souvent complexes. Ceux-ci sont présentés à la guise des étudiants (sur un mode humoristique par exemple ; avec des prises de vues adaptées à la thématique). Ils permettent de rendre compte visuellement des différents terrains d'enquêtes de ces jeunes chercheurs. Cette initiative rochelaise qui perdure depuis dix ans, fait des émules dans d'autres universités comme Paris, et Rennes. Pour son édition 2009, La Rochelle a ainsi accueilli des films d'autres universités. Comme le souhaitent les doctorants rochelais engagés dans ce projet, ce festival pourrait s'étendre à bien d'autres universités et on pourrait imaginer un festival national dont la première édition pourrait se dérouler à La Rochelle.

111. Partager l'expérience d'A + U + C via ses éditions

Personne ressource auditionnée : Janine Chène (secrétaire d'A + U + C, maître de conférences retraitée mandatée par l'université de Grenoble – PRES).

Le comité éditorial d'A + U + C, récemment constitué, vient de relancer *Les Cahiers d'A + U + C* dont le dernier numéro était paru en 2001. Annuel ou bisannuel, *Les Nouveaux Cahiers d'A + U + C* se proposent d'être une source de réflexions croisées sur les problé-

matiques liées aux politiques culturelles universitaires. Cette revue peut devenir le lieu du libre échange des expériences, tout en apportant un regard extérieur par les contributions de personnalités diverses. Parallèlement, A + U + C ouvre son site Internet aux contributions des « amis d'A + U + C », en leur laissant carte blanche sur le domaine culturel, dans sa nouvelle rubrique intitulée « Un autre regard ». Chaque texte sera annoncé dans la *Lettre d'information* par un texte d'accroche. Au-delà de l'information sur la vie culturelle, cette rubrique offrira un moment de culture, une occasion de réfléchir sur des sujets classiques ou plus novateurs dans leur approche. Ainsi les publications d'A + U + C peuvent devenir un lieu de rencontre entre les acteurs de la vie culturelle universitaire (chargés de l'action culturelle, enseignants-chercheurs) et leurs partenaires extérieurs, pour mener au niveau national des débats thématiques ou faire avancer la réflexion autour du champ culturel.

112. Créer un prix de la communication scientifique universitaire

Le manque de visibilité des universités dans les médias témoigne à la fois d'un défaut de communication de la part de ces institutions et d'un manque de culture « universitaire » du tissu journalistique et médiatique. Beaucoup de journalistes sont en effet formés hors des universités. Le lien enseignement/recherche est la marque de fabrique de l'université et ce qui constitue le trait le plus saillant de sa personnalité dans le paysage complexe de l'enseignement supérieur français. Pourtant, effacées par les stratégies plus offensives des organismes de recherche et de certaines écoles disciplinaires, les universités souffrent d'une absence médiatique sur les grands sujets de société et lorsque les médias font appel à des « experts ». Cet état de fait ne contribue pas à renverser l'*a priori* négatif dont souffrent encore les universités dans l'inconscient collectif. Ce renversement et ce type de médiatisation ne peuvent se faire sans que les universités se dotent de moyens, d'outils et de compétences spécifiques à la mise en œuvre d'actions de valorisation et de communication. Création de laboratoires, partenariats internationaux, découvertes scientifiques, colloques originaux... Les occasions de communiquer ne manquent pas. La création d'un prix de la communication scientifique universitaire permettrait de mettre en lumière les universités actives et inscrites dans une démarche de communication. Cela pourrait être aussi une façon de lier distinctement excellence scientifique, progrès, découverte et université. Aux yeux du grand public et des médias, cela serait l'occasion de revenir sur les personnalités ou les laboratoires qui ont marqué l'année écoulée.

Présences et affirmations de l'université et de ses représentations dans les mondes de l'art, de la culture et des médias

« Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, il s'agit bel et bien de formuler une nouvelle ambition culturelle pour nos universités ancrée dans de vrais campus à la française. Nos enseignants comme nos étudiants le savent : découvrir les universités étrangères, c'est aussi découvrir une vie et une culture proprement universitaires, qui se déploient dans l'espace de tout un campus et qui sont pour beaucoup dans l'attraction intellectuelle qu'exercent les établissements les plus prestigieux. La nouvelle ambition culturelle de l'université ne sera pas seulement un nouveau chantier, qui croisera la route de tous ceux que nous avons ouverts pour réformer l'université ; ce sera la pierre de touche du succès ou de l'échec de cette refondation. Si dans toutes les universités de notre pays fleurit une vie culturelle forte, une vie culturelle qui s'appuie sur l'enseignement et la recherche comme sur les activités multiples offertes au sein du campus, alors nous aurons réussi. Nous aurons réussi, car une université ne peut rayonner à l'extérieur si elle ne commence pas par rayonner à l'intérieur, en rassemblant les étudiants, les enseignants et les chercheurs autour d'une identité et d'une culture communes. »

Extrait du discours de Valérie Pécresse lors de la mise en place de la Commission Culture et Université, Avignon, le 11 juin 2009.

113. Inventer une place à l'enseignement supérieur et la recherche publique dans les médias nationaux dits de « service public »

Si la représentation de l'université est quasiment absente en France des productions cinématographiques, elle l'est également des productions télévisuelles. En 1997, lorsque le président Chirac met fin au service militaire, l'armée française trouve en moins d'une année les moyens de se valoriser et de valoriser les nouvelles carrières de ses corps en inventant des spots publi-

citaires sans précédent qui émaillent toutes les chaînes du service public vantant les mérites de ces « nouveaux métiers réservés à ceux qui choisissent de servir la France et de vivre en même temps une grande aventure de vie ». Malgré une réforme historique et sans précédent dans notre pays, il n'y a pas eu une image de plus sur nos grandes chaînes nationales pour accompagner la mutation du paysage universitaire national et ceux qui le font.

Aussi faut-il s'interroger sur le fait que cette réforme et ces évolutions ne soient jamais valorisées autrement qu'à travers un discours institutionnel dont l'ampleur est tellement décalée au regard de l'ambition même qu'elles sont censées porter qu'on peut parfois se surprendre à douter de ladite ambition. De surcroît, au-delà du discours institutionnel, on est obligé de constater qu'aucun socle de représentations sociales n'appuie ces transformations. Aucune série télévisée, aucun film de fiction, aucune émission, ne porte centralement la préoccupation de nos institutions de la connaissance, de la recherche ou de l'innovation. Or nombre de films ou de séries télévisées pourraient prendre pour décor les campus universitaires français. En dehors des fictions, on pourrait imaginer également que le service public audiovisuel crée une émission ambitieuse du type « Des racines et des ailes » consacrée à la présentation des universités françaises, mais aussi européennes et mondiales. Dans le même ordre d'idées, journalistes et médias n'ont que de très rares attentions portées sur les universités et sur le monde étudiant. Aucune représentation sociale de l'université en France dans la fabrication quotidienne de nos imaginaires ; aucune image référentielle portant aux nues la noblesse du savoir et de la culture en France. Seules des « images-échos » de 1968 se font jour lorsqu'ici ou là un conflit étudiant se met en mouvement. Aussi la question se pose-t-elle en ces termes : peut-on remplir d'un nouveau « carburant » le réservoir symbolique des images qui fondent les campus d'aujourd'hui hors de ce retour systématique aux connotations nostalgiques et consensuelles inspirées de ces jolis jours d'un mai agité ?

Ainsi l'on est en droit d'attendre du service public audiovisuel qu'il puisse s'ouvrir à des concepts de programmes venant des universités, des enseignants-chercheurs et des étudiants. Il pourra également promouvoir des émissions animées par des représentants de la communauté universitaire. Il pourra enfin veiller à une présence accrue des étudiants dans les émissions de débats. Bien entendu, les radios nationales sont également concernées par cette proposition. Pourquoi ne pas imaginer qu'une fois par semaine, le jeu des 1 000 euros se déroule sur l'un de nos campus universitaires français ? Pourquoi ne pas imaginer que l'université, ses enseignants-chercheurs, ses étudiants sont source d'actualité en termes de production de savoirs, mais aussi de regard porté sur le monde, l'actualité et la culture et que tous auraient leur place sur France Info, Culture, Musique et Inter ?

114. Réinterpréter les leçons inaugurales du Collège de France dans les amphithéâtres

En collaboration avec le Collège de France, il s'agirait de demander à quelques grands comédiens français de réinterpréter les leçons inaugurales du Collège de France dans les

amphithéâtres des universités. On pourrait par exemple demander à Michel Piccoli de réinterpréter *L'Ordre du discours* de Michel Foucault ou à Catherine Deneuve de prononcer la leçon de physique nucléaire de Louis Leprince-Ringuet. Bien entendu, ces interprétations pourraient être captées et diffusées sur Canal U (la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur comprenant à l'heure actuelle plus de 5 000 vidéos) ou sur les chaînes de service public avec le label « transmission de pensée à l'université ».

115. Mettre la science en culture

Personnes ressources auditionnées : Catherine Gadon (vice-présidente d'A + U + C chargée de la culture scientifique et technique, directrice du service de diffusion de la CST – université de Toulouse – PRES), Marie Reverdy (dramaturge – compagnie Primesautier Théâtre).

Afin de rendre accessible la science et l'histoire de la science au plus grand nombre, il faudrait proposer une mise en culture de la science avec des projets culturels et artistiques propres à « vulgariser » les connaissances sur des sujets d'actualité scientifique. Ces projets pourraient aider les publics à mieux appréhender le monde et les grands débats de société, trouver des clefs de lecture pour mieux comprendre l'évolution de la société et ses incidences dans la vie quotidienne. L'enseignement, la recherche, les services culturels et, lorsqu'ils existent, les services de diffusion de la culture scientifique doivent porter conjointement ces projets. Cette collaboration entre recherche et culture est en effet susceptible de générer une dynamique d'innovation dans la recherche scientifique en général. À titre d'exemple, on peut citer le projet porté par les comédiens de la compagnie Primesautier Théâtre. Formés à l'université, chacune de leurs expériences théâtrales est traversée par la question de la spécificité du théâtre universitaire. Art du spectacle vivant, aucune proposition théâtrale ne saurait être figée. Il leur apparaît plus pertinent de mettre l'accent sur le processus de création que sur l'objet représentation lui-même. L'université est un lieu ouvert et l'amphithéâtre pourrait, esthétiquement parlant, être comparé à une installation performée où la théorie serait non plus le médium du savoir, mais l'objet même de nos attentions. Le savoir devient objet de transaction créant de la relation humaine. Le vivier d'intelligence que constitue l'université, ses cours, ses séminaires, ses colloques, sont autant de situations à recréer, avec des acteurs, des enseignants-chercheurs, des étudiants de tous niveaux, pour des rencontres théâtrales pluridisciplinaires où pourraient se rencontrer des chercheurs en sciences cognitives, en lettres et, selon le thème du texte, en sociologie, en urbanisme-architecture, en astrophysique, etc. Le théâtre tiendrait ici le rôle de miroir, reflétant la rencontre intellectuelle de ces divers acteurs. Leur compagnie travaille déjà en ce sens puisque plusieurs projets de résidence sont initiés dans diverses universités (Montpellier 2, Grenoble 3 ou encore Avignon). En outre, des expositions temporaires retraçant le parcours de scientifiques pourraient circuler entre universités à l'occasion de la Fête de la science organisée chaque automne par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ces expositions associeraient des talents littéraires (récits, témoignages, correspondances) et artistiques (dessins, photographies, réa-

lisations vidéo) pour décrire une invention, une vocation, un moment important de l'histoire des sciences. Il s'agirait d'associer de multiples talents pour démontrer les nombreuses facettes des découvertes scientifiques à la manière des grands voyages d'exploration maritime du XVIII^e siècle et de recourir à toutes les formes d'expression pour rendre compte des progrès accomplis par le ou la scientifique dont le parcours serait retracé. Ces expositions itinérantes pourraient donner lieu à des débats qui feraient l'objet d'une couverture médiatique. Elles permettraient aux étudiants des filières de sciences humaines et sociales ou des sciences juridiques de s'ouvrir pleinement à la culture scientifique et inversement aux étudiants des filières de sciences exactes de s'ouvrir aux œuvres de l'art et des humanités.

116. Instaurer un lien durable avec les bureaux du film pour promouvoir les sites et les locaux universitaires

Personne ressource auditionnée : Luc Jaecklé (maître de conférences à l'université de Bourgogne, vice-président d'A + U + C).

Afin de susciter l'intérêt des réalisateurs de films ou de documentaires télévisés pour les universités, il conviendrait de mieux leur faire connaître les ressources potentielles dont celles-ci disposent. Il s'agirait d'instaurer un lien durable avec les bureaux du film pour promouvoir les sites et locaux universitaires et de faire partager la richesse que peut offrir le patrimoine universitaire notamment en termes de lieux de tournage. Ces cadres offerts par les universités ne se limitent pas aux jolis bâtiments d'époque ou au contraire à des préfabriqués délabrés. Nombre d'entre elles disposent de lieux insolites et d'équipements peu connus. Par exemple, le campus de Dijon possède une serre tropicale, un réseau souterrain visitable, des vignes, une ferme, des œuvres d'artistes de réputation mondiale, un centre de zootechnie, des collections scientifiques...

117. Créer un concours interuniversitaire du « Pocket Film » sur le thème « J'aime mon université »

On pourrait créer un grand concours interuniversitaire du « Pocket Film ». Il s'agirait chaque année pour les universités d'organiser via Internet un appel auprès de leurs étudiants pour qu'ils participent à la réalisation de films très courts (une minute trente maximum) grâce à leur téléphone portable. Ils auraient la possibilité de déposer leur film sur un site dédié et chaque université sélectionnerait les meilleures productions de son établissement. On attendrait de ces films qu'ils traitent de la vie de campus et de la relation des étudiants à l'université, dans l'esprit du film *Paris, je t'aime*. Un jury national se réunirait chaque année dans une université pour délibérer et récompenser les meilleures réalisations sélectionnées par les universités. Les « Pocket Films » sélectionnés pourraient être diffusés sur le net et sur les médias nationaux. Ce n'est

pas la qualité technique des réalisations mais la créativité qui devrait être au cœur de ce concours. Ainsi l'écriture dynamique de ces films courts permettrait à tous les talents de s'exprimer via l'originalité et le point de vue développé dans ce mode d'expression singulier et moderne. Ce serait l'occasion de rappeler que le talent, les idées, et l'ingéniosité ne sont pas une question de moyens techniques, mais bien d'inspiration.

118. Réinventer le patrimoine scientifique et universitaire

Personnes ressources auditionnées : Nabil El-Haggag (vice-président de l'université Lille 1, chargé de la culture, de la communication et du patrimoine scientifique), Catherine Gadon (vice-présidente d'A + U + C Chargée de la culture scientifique et technique, directrice du service de diffusion de la CST de l'université de Toulouse).

Tournées d'abord vers l'avenir, l'élaboration des connaissances et la diffusion des savoirs, les universités ne s'intéressent pas assez à leur patrimoine scientifique qui est précieux puisqu'il est, pour les générations futures, le seul témoignage concret de la méthodologie et de l'organisation de la pensée scientifique. Mais, oublié et progressivement perdu, ce patrimoine ne joue pas le rôle de témoin de ce qui a été fait, créé et inventé : la mémoire collective est sacrifiée. Il apparaît donc urgent de réinventer cette culture au sein de la communauté universitaire et de la cité, de donner une visibilité à ce patrimoine en l'inventoriant, le sauvegardant et le conservant dans des locaux appropriés. Il est essentiel également de le valoriser en le présentant dans des expositions ponctuelles (Fête de la science, fêtes annuelles thématiques de type Année mondiale de l'astronomie) à l'intérieur de l'université et dans la cité. Parallèlement, sur les campus, il faudrait mettre en place des lieux permanents d'exposition dignes d'accueillir et de rendre accessible à tous un patrimoine trop souvent méconnu et pourtant riche d'enseignements. À l'université d'Avignon, où une telle expérience a été développée et pensée en complémentarité avec la participation aux Journées du patrimoine, il a été décidé d'installer une exposition de ce type près des bureaux de la scolarité où viennent s'inscrire les étudiants. Les nouveaux inscrits patientent ainsi en s'initiant à l'histoire de leur université. De même, le riche patrimoine de l'Observatoire d'astronomie de Marseille-Provence (OAMP), appartenant à l'université d'Aix-Marseille 1, est régulièrement exposé dans les musées ou dans des bibliothèques et valorisé lors de conférences de chercheurs.

119. (Ré)inventer l'image de l'université dans les BD

La bande dessinée (BD) constitue un art essentiel et populaire qui peut contribuer à réinventer l'image de l'université, tout comme les séries ou les films de campus. Qu'il s'agisse des BD qui reposent aujourd'hui sur des auteurs confirmés et reconnus pour leur art ou de celles que les très jeunes lisent (Spirou, Disney), on aimerait retrouver les figures universitaires incarnées par des personnages. Alors que *Titeuf* incarne un écolier, que *Gaston*

Lagaffe et *Tintin* symbolisent respectivement l'employé de bureau et le reporter, on constate l'absence de figures positives étudiantes ou scientifiques. Aux États-Unis, l'imaginaire de la BD a développé de nombreuses figures universitaires, sur le modèle de *Spiderman* (étudiant) ou des *Quatre fantastiques* (chercheurs) par exemple, tandis que dans la littérature manga, on peut citer *Ma femme est étudiante*.

120. Organiser un concours des jeunes talents universitaires et développer les projets de tournées nationales

On pourrait organiser dans chacune des universités françaises un concours de talents qui comporterait des dimensions ludique et culturelle. Ce concours aurait pour objectif de mettre en avant et de faire connaître les talents artistiques de certains étudiants. Il s'agirait d'organiser chaque année une sélection des meilleurs musiciens, chanteurs, comiques, danseurs qui, une fois nominés, seraient invités à participer à une finale nationale. L'aspect divertissant permettrait d'attirer un très large public à l'université, qui viendrait assister à un spectacle, et en même temps découvrir les talents artistiques que possèdent les étudiants. Le concours pourrait être filmé et diffusé sous forme d'émission sur Internet voire sur une chaîne de télévision. Il s'agirait d'insister sur le fait que l'université n'est pas exclusivement un lieu de formation à la recherche mais aussi un réel vivier d'artistes. Bien relayé par les médias, ce concours offrirait une notoriété aux étudiants-artistes finalistes. Ce projet montrerait que l'université est tout autant un dénicheur de talents dans le domaine des sciences que dans le domaine des arts. D'une manière plus générale, il conviendrait de mieux faire connaître les concours nationaux du CNOUS afin que les étudiants y participent en plus grand nombre. Les festivals universitaires, programmations des services culturels à partir des ateliers de pratique, constituent également des lieux d'émergence artistique. Depuis de nombreuses années, A + U + C souhaite mettre en place des tournées nationales et européennes de spectacle vivant, de films... à l'exemple d'Art Campus (circulation d'œuvres d'art dans les universités). Il s'agirait ainsi de diffuser des spectacles et des manifestations mis en place par les services culturels universitaires. A + U + C l'a expérimenté à quelques reprises avec notamment les Sept Jours de l'art à l'université en 1993. Certaines expériences passées comme celles du Printemps des campus et du Festival des arts se perpétuent, notamment à l'université de Reims qui a mis en place un Festiv'art destiné à valoriser les pratiques artistiques amateurs des étudiants. Même si le CNOUS soutient certains projets de tournées, l'obstacle à cette circulation et à ces échanges demeure principalement le manque de moyens humains et financiers.

121. Représenter théâtralement l'université au niveau international

Personne ressource auditionnée : Joëlle Richetta (maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université d'Avignon).

Au sein des formations et des associations étudiantes, il faut encourager et soutenir les initiatives qui permettent de représenter l'université au plan international. On peut citer l'exemple du Festival international du théâtre universitaire de Fès (FESTUF) qui se tient depuis cinq ans avec la participation d'une dizaine de pays arabes et européens. La finalité majeure de cet événement, qui réunit des dizaines d'étudiants-acteurs de diverses nationalités, consiste à tisser des relations de culture et d'art entre les étudiants marocains et étrangers. Le FITUF se veut aussi une tribune de promotion de la créativité et de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme chez les étudiants. Au menu de ce rendez-vous théâtral annuel figurent aussi des ateliers de formation en théâtre et une conférence sur le théâtre universitaire arabe, en perspective de la création d'un réseau de théâtre universitaire arabe.

122. Décerner un « César » du film français de campus

Force est de constater que le film de campus est un genre absent depuis toujours du cinéma français. Il ne s'agit pas là de le déplorer ou de créer demain artificiellement une catégorie dédiée à ce qui est un style à part entière du cinéma américain, mais plutôt de mettre en évidence le fait que l'imaginaire de notre pays – s'il existe – ne possède aucune représentation sociale de l'université en France sur laquelle s'appuyer. En d'autres mots, on peut affirmer que nos réalisateurs et nos scénaristes – hormis très récemment Emmanuel Bourdieu et ses *Amitiés mafieuses* ou *L'Auberge espagnole* de Cédric Klapisch – ne parviennent pas à penser l'université en tant que source d'inspiration assez captivante pour produire – comme c'est le cas chaque année outre-Atlantique – quantité foisonnante d'œuvres qui vont du *teen movie* le plus potache au chef-d'œuvre magistral. Si l'on considère, comme le font généralement les sociologues, que les sujets sur lesquels sont bâties les fictions cinématographiques et télévisuelles d'une société donnée disent beaucoup des préoccupations dominantes de ladite société, alors on peut commencer à penser, en creux, la considération que tel ou tel pays a symboliquement pour son enseignement supérieur, ses enseignants-chercheurs, ses étudiants, ses campus et les moments de vie qui sont attachés à cette période cruciale pour la formation des individus dans le pays considéré en regardant les œuvres audiovisuelles qui y sont produites. Du *Lauréat* au *Sourire de Mona Lisa*, d'*Indiana Jones* aux *Lois de l'attraction*, d'*À la rencontre de Forrester* à *Benjamin Gates*, de *Docteur Jerry* et *Mister Love* à *Will Hunting*, la valorisation de l'université est omniprésente dans les fictions américaines en tant que décor et trame et ce avec des récurrences bien connues : ainsi, le fait même d'accéder à une université de renom constitue souvent en soi un enjeu social que l'on scénarise ; la bibliothèque universitaire y apparaît toujours comme le lieu de savoir par excellence ; l'enseignant-chercheur, enfin, y jouit d'une reconnaissance sociale qui le place régulièrement comme l'un des derniers recours dans une société qui perd la mémoire ou qui cherche encore le potentiel que recèle une équation irrésolue ou la signification d'une langue morte... Au moment même où l'on entreprend de réformer l'enseignement supérieur de notre pays, sans doute faut-il s'inquiéter du fait que le principal réservoir symbolique dont on dispose pour penser sa modernisation nous vient majoritairement des États-Unis. Le cinéma est l'art de l'édifica-

tion par excellence. Il nous aide à penser nos vies et à partager collectivement nos rêves et nos inquiétudes. Si, en France, peu de nos cinéastes sont « passés » à proprement parler par l'université – la voie royale de formation demeurant l'excellente FEMIS –, ne peut-on espérer demain des scénaristes inspirés par l'université dont ils seraient originaires pour nous aider à imaginer une université qui nous ressemble ? Fondons donc l'espoir que le cinéma français qui continue à s'inventer, comme il a su souvent si bien le faire, près de la vie, près de nos vies, nous permettra de décerner – on peut former ce souhait – d'ici quelques années le « César » du meilleur film français de campus. Le chemin qui reste à parcourir demeure cependant très long et l'on peut s'amuser de ce point de vue sur le « César » du film de campus. Néanmoins, et dans cet ordre d'idées, ne pourrait-on pas proposer à nos universités de décerner chaque année le prix du meilleur film international de campus d'une part et d'autre part, d'espérer que le CNC accorde tous les ans une avance sur recette pour un film dont l'objet serait une université ou une intrigue universitaire. Récemment, Canal + a proposé la diffusion d'une fiction française qui avait pour toile de fond l'université de Besançon intitulée *Mes chères études*. Cette fiction raconte l'histoire d'une étudiante obligée de se prostituer pour payer ses études. Il faut espérer que l'on puisse aussi envisager l'université française à travers des images qui ne soient pas systématiquement négatives, une nette tendance visant – on le constate – à positiver là encore les grandes écoles et à dévaloriser l'université.

123. Créer des sitcoms en milieu universitaire

Personne ressource auditionnée : Luc Jaecklé (maître de conférences à l'université de Bourgogne, vice-président d'A + U + C).

En amont des systèmes de valorisation (concours, tremplins, etc.), la promotion des « films de campus » pourrait s'appuyer sur une politique volontariste de production de formes courtes dont l'objectif premier serait de diffuser une représentation de l'université et de ses spécificités dans les médias auprès d'un large public. Il s'agirait par exemple de produire professionnellement deux sitcoms (en finançant largement des pilotes qui seraient testés) consacrées l'une à la vie des étudiants sur les campus, l'autre au milieu scientifique (sachant que ce sujet serait certainement plus porteur de fantaisie que le premier). Ces productions impliqueraient de faire travailler ensemble de bons connaisseurs du milieu de la recherche à l'université et des spécialistes de la fiction télévisuelle (notamment en termes de scénarisation et d'acteurs). On pourrait envisager de tester également des formes plus courtes sur le mode de *Camera café*.

124. Favoriser les marqueurs de l'identité universitaire

Une manière d'insérer une dimension culturelle au cœur des campus est de donner aux amphithéâtres des noms de personnalités du monde de la culture savante et populaire. L'hommage symbolique rendu aux grands noms de la culture au sein des universités, dans ces lieux de transmission que sont les amphithéâtres, contribuerait à placer dans le quotidien

des étudiants, des personnels et des enseignants-chercheurs, une page de l'histoire culturelle de nos sociétés. Il est nécessaire pour que la remémoration ou la célébration existent qu'il y ait explication et description (par le biais de cartels sous les noms des amphithéâtres ou encore par la médiation orale des membres de la communauté universitaire eux-mêmes). Car, comme l'indique Marc Augé dans *Un ethnologue dans le métro* : « Bien des noms de stations ne disent rien à ceux qui les lisent ou les entendent, et ceux à qui ils disent quelque chose ne pensent pas nécessairement à la chose quand ils prononcent le nom. [...] Les noms de stations n'évoquent ni assez fortement ni assez également l'histoire qu'ils célèbrent pour que naisse nécessairement du croisement entre leur référent prétendu commun et la diversité des parcours singuliers, quelque chose qui ressemble à une émotion collective. » Les amphithéâtres des universités, à la différence du métro, peuvent prétendre, par le fait qu'ils offrent un lieu propice et un temps suffisamment long de diffusion des savoirs, à la création de cette émotion collective. Dans le même ordre d'idées, alors que de nombreuses universités étrangères ont créé des objets à leur effigie, en France rares sont celles qui ont développé ce système. Les objets qu'on offre (*mugs*, *stylos*), ceux qu'on envoie (cartes postales), nous accompagnent dans nos déménagements et deviennent non pas des objets de la marque université, mais des marqueurs de notre identité. Dans ce sens, la Poste pourrait créer une collection de timbres à l'effigie de chacune des universités françaises.

125. Susciter et valoriser la créativité photographique du monde universitaire

Le CNOUS propose depuis plusieurs années un concours de photographie destiné aux étudiants. Encore trop méconnu au sein des universités, on pourrait envisager de renforcer les liens entre ce concours et les universités en l'ouvrant à l'ensemble de la communauté universitaire. Les photographies sélectionnées pourraient donner lieu à des expositions itinérantes dans les différentes universités qui, avec l'appui des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et en lien avec des fondations et des entreprises, bénéficieraient d'une médiatisation nationale et locale.

126. Faire une grande exposition sur l'art de la mise en scène culturelle de soi dans les chambres d'étudiants

Avant il fallait se lancer devant tous, cela créait des inhibitions, certains ne dansaient jamais. Aujourd'hui, partout dans le monde, ça se dandine dans sa chambre. Parfois, le peuple jeune éclaté s'agrége dans les concerts, des boîtes de nuit, dans des rassemblements spontanés où s'improvisent des chorales pop. Parfois, il est saisi comme tel, peuple-qui-danse-dans-sa-chambre : par la magie du générique de Good Morning England, qui voit se succéder des auditeurs de l'émission de rock pirate chez eux, tous s'agitant sur lits, chaises et tables au son de la pop sixties ; par la magie du clip du groupe Feeder, qui passe en revue une panoplie internationale d'adolescents, par groupes ou seuls, karaokant les paroles, de la chanson (All By Myself) en s'agitant entre les quatre murs de leur chambre, en prenant à partie la caméra, en s'équipant d'instruments ou de mains pour faire

micro, de bras pour faire guitare, de bidons pour faire batterie ou de rien : parfois c'est juste une jeune fille qui se trémousse en jupe courte à côté de son lit. Voilà, la jeunesse de masse contemporaine est une jeune fille qui se trémousse en jupe courte sur un morceau de punky-pop dans sa chambre, là où personne, mais alors personne, ne viendra l'emmerder. All by myself, complètement libre. »

Extrait de François Bégaudeau, Joy Sorman, *Parce que ça nous plaît. L'invention de la jeunesse*, Larousse, 2010, p. 217-218.

Que reste-t-il, au fond, de ce cinéma de l'enfance dont parle Eddy Mitchell dans sa chanson *La Dernière Séance* ? La nostalgie d'une dernière séance avec son père qui signale de concert, il faut le rassurer, sa future première séance de spectateur autonome ; car le cinéma s'impose d'évidence au premier rang des pratiques de sortie lorsque, à l'occasion des études, on est amené à quitter son foyer d'origine. Au-delà de la fréquentation des salles elles-mêmes, quelques visites multipliées dans les chambres, les studios, les appartements, bref les logements « étudiants » suffisent à se convaincre de la place à la fois matérielle et symbolique qu'occupe le cinéma dans l'investissement de leur décoration intérieure. Affiches grand format qui s'appliquent sur la place murale, la plus centrale, photos d'actrices ou d'acteurs qui se mélangent pêle-mêle aux photos d'amis, de famille ou d'amours, pages de magazines en papier glacé déchirées ou soigneusement découpées pour être collées telles quelles sur la porte ou les murs des toilettes ; l'imagerie cinématographique s'installe dans l'intérieur étudiantin comme autant de fragments de miroirs, supports esthétiques des choix, des attraits ou des inclinations qui viennent sceller sur les murs les fils ténus d'une certaine relation d'un « petit soi » culturel exprimé par un fait filmique. Ce qui demeure cocasse lorsque l'on interroge celles et ceux qui accrochent ces images, c'est que tous prétendent à afficher là une originalité, propre à les singulariser, alors que ce sont toujours les figures récurrentes de Brad Pitt, Julia Roberts, Marion Cotillard, Audrey Tautou, Guillaume Canet, Romain Duris, ou Johnny Depp, légions, qui se bousculent sur les murs. Néanmoins, il convient d'amender ce constat pour compléter la « richesse banale » de ce qui pourrait en soi constituer un programme de recherche sociologique à part entière : la décoration des murs d'étudiants. Les images tirées des films signalent précisément un aspect du passage d'une condition lycéenne à une condition étudiante : celui ou celle qui accroche « du film » au mur de son logement affirme plus ou moins directement une manière de se séparer de l'imagerie enfantine et préadolescente (dessins, belles images, premiers posters de stars). L'imagerie cinématographique fournit de fait une sorte d'imagerie « de transition » qui conduit l'adolescent et le jeune adulte vers une imagerie plus adulte et plus solennelle (photographies, reproductions de tableaux, peintures originales). Ce rapport singulier à l'accrochage photo-filmique des étudiants, s'il caractérise bien une relation particulière de ces spectateurs à l'œuvre cinématographique, paraît jouer un rôle essentiel dans les processus de présentation du « petit soi » culturel ; un petit soi destiné à ses pairs qui fonctionne un peu comme les disques que l'on possède et dans lesquels on peut aisément entendre un mode expressif de la personnalité culturelle d'un individu. Cette présentation de soi, lorsqu'on est étudiant, est à la fois rapide, économique et redoutablement trieuse quant aux liens qu'elle permet de tisser avec autrui. La chambre d'étudiant, lieu d'intimité culturelle et de mise en scène de soi, est aussi un lieu de la représentation

universitaire. Depuis les expositions organisées au sein des universités, mais on pense aussi à Marseille-Provence 2013 où des projets peuvent être présentés, la chambre d'étudiant peut être une approche et une rencontre de l'art. On pense aux expériences artistiques menées par Philippe Vergne, directeur de la fondation Dia Art située à New York, qui lorsqu'il était à la tête du Musée d'art contemporain de Marseille avait exposé l'univers domestique des habitants de la ville. On pourrait exposer publiquement l'intimité culturelle des chambres d'étudiants et réciproquement exposer l'art dans l'intimité des chambres d'étudiants.

127. Mettre en place dans le cabinet de la ministre un chargé de mission ou un conseiller pour le développement de la culture à l'université

Personne ressource auditionnée : François Bonaccorsi (conseiller pour la mise en œuvre de la réforme des universités).

Le réseau A + U + C propose depuis plusieurs années la création d'une commission culture au sein de la conférence des présidents d'universités (CPU). Au-delà, il s'agirait de mettre en place dans le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche un chargé de mission ou un conseiller pour le développement de la culture à l'université. Il travaillerait en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture. Il serait chargé d'accompagner activement le travail mené dans les universités sur cette question et d'impulser l'idée de culture dans chaque projet présenté par le cabinet. La loi relative aux Libertés et responsabilités des universités (LRU) impliquant que la culture fasse partie des missions principales de chaque université, tout projet mis en place par le ministère devrait donc impliquer un volet culturel.

128. Pérenniser institutionnellement la commission culture et université

Ces cent vingt-huit propositions espèrent interpellier les universités, les présidents d'universités, les communautés universitaires et étudiantes. Nous avons tenu à ce que la 128^e proposition porte sur la pérennisation de notre commission pour qu'elle continue à inventer, inventorier, expérimenter, imaginer, évaluer les possibles mises en œuvre, aider à dépasser les difficultés rencontrées par ceux qui souhaiteraient s'en saisir. C'est pourquoi nous espérons que nous pourrions nous retrouver régulièrement et avoir les moyens de fonctionnement suffisants pour faire vivre nos rencontres et notre blog, assurer la transmission et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs des mondes universitaires et des mondes des arts et de la culture. On pourrait baptiser cette commission du nom d'Aronnax en hommage au professeur du roman de Jules Verne, explorateur des savoirs et éternel « optimiste culturel ».

Bibliographie

- ALVERGNE C., MUSSO P., *Les Grands Textes de l'aménagement du territoire et de la décentralisation*, La Documentation française, coll. « Blanche », 2008.
- ANQUETIL M., *Mobilité Erasmus et communication interculturelle : une recherche-action pour un parcours de formation*, Peter Lang, coll. « Transversales », 2006.
- ADLER L., *Dans les pas de Hannah Arendt*, Gallimard, 2005.
- BARILARI A., *L'État*, Ellipses, coll. « Culture générale », 2001.
- BARRET P., *La République et l'école*, Fayard, coll. « L'idée républicaine », 2006.
- BAUDELLOT C., CARTIER M., DETREZ C., *Et pourtant ils lisent*, Paris, Seuil, 1999.
- BÉLIT M., *Le Malaise de la culture : essai sur la crise du « modèle culturel » français*, Séguier, 2006.
- BENHAMOU F., *Les Dérèglements de l'exception culturelle : plaidoyer pour une perspective européenne*, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2006.
- BECKER H., *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.
- BERGÉ P., *L'Art de la préface*, Gallimard, coll. « Blanche », 2008.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *La Reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les Héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.
- BRIGHELLI J.-P., *À bonne école...*, Jean-Claude Gawsewitch, coll. « Coup de gueule », 2006.
- BRIGHELLI J.-P., *La Fabrique du crétin : la mort programmée de l'école*, Gallimard, coll. « Folio Document », 2006.
- BRIGHELLI J.-P., *Une école sous influence ou Tartuffe-Roi*, Jean-Claude Gawsewitch, coll. « Documents », 2006.
- CAUNE J., *La Démocratisation culturelle. Une médiation à bout de souffle*, Grenoble, PUG, 2006.
- COENEN-HUTHER J. (dir.), *Sociologie des élites*, Armand Colin, coll. « Cursus », 2004.
- DE SINGLY F., *Les Adonaissants*, Armand Colin, coll. « Individu et société », 2006.
- DONNAT O., *Les Pratiques culturelles des Français, Enquête 1997*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, DAG, Département des études et de la prospective, La Documentation française, 1998.
- DONNAT O., *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris, La Découverte/ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

- DONNAT O., TOLILA P. (dir.), *Le(s) Public(s) de la culture*, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2003.
- DUBET F., FILATRE D., MERRIEN F.-X., SAUVAGE A., VINCE A., « Développement des universités et aménagement des territoires universitaires », *Universités et villes*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- ETHIS E., *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Armand Colin, coll. « 128 », 2009.
- FABIANI J.-L., *Les Philosophes de la République*, Paris, Le Sens commun, Les Éditions de Minuit, 1988.
- FERRY L., *La Pensée* 68, Gallimard, coll. « Folio », 1988.
- GENTIL G., POIRRIER Philippe (dir.), *La Politique culturelle en débat. Anthologie, 1955-2005*, La Documentation française, coll. « Travaux et documents », 2006.
- GRAZIANI S., *La Communication culturelle de l'État*, Paris, PUF, coll. « La politique éclatée », 2000.
- GRIGNON C., PASSERON J.-C., *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, Gallimard, Seuil, 1989.
- HEINICH N., *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.
- HIRAUX F. (dir.), *L'Avènement d'une ville universitaire. La création de Louvain-la-Neuve. Hommage à Michel Woitrin*, Bruxelles, Academia-Bruylant, 2009.
- HOGGART R., *La Culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- JARRY H., *L'Éducation musicale de la maternelle à l'université*, actes du colloque national, coll. « CRDP de Bourgogne », 2003.
- LASCH C., *La Révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Flammarion, coll. « Champs », 2007.
- LASCH C., *Culture de masse ou culture populaire ?*, Climats, coll. « Sisyphe », 2003.
- LAURET J.-M., BECQUET V., *Culture et Université : le partenariat entre institutions culturelles et universités : objectifs, modalités, perspectives*, Les Presses du Réel, 1997.
- MALINAS D., *Portrait des festivaliers d'Avignon : transmettre une fois ? Pour toujours ?*, PUG, coll. « Art, culture, publics », 2008.
- MIEGE B., *The Cultural Commodity*, Media, culture and society, 1979.
- MOULIN R. (dir.), *Sociologie de l'art*, Paris, La Documentation française, 1986.
- PASQUIER D., *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Autrement, coll. « Mutations », 2005.
- PASSERON J.-C., *Consommation et réception de la culture. La démocratisation des publics. L'État, la ville, la culture*, université de Grenoble II, thèse de sciences politiques, 1993.
- POIRRIER P. (dir.), *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine*, Éditions universitaires de Dijon, 2009.
- RAMOS E., *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, L'Harmattan, coll. « Logiques Sociales », 2003.

- RIGAUD J., *La Culture pour vivre*, Paris, Gallimard, 1975.
ROSSET C., *Propos sur le cinéma*, Paris, PUF, 2001.
SCHNEIDER M., *La Comédie de la culture*, Seuil, 1993.
SIMMEL G., *Le Conflit*, Paris, Circé/poche, 1995.
SIMMEL G., *La Tragédie de la culture*, Paris, Rivages/poche, 1988.
URFALINO P., *L'Invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française, 1996.
WALLACH J. C., *La culture pour qui ? Essai sur les limites de la démocratisation culturelle*, Éditions de l'Attribut, 2006.
WARNIER J.-P., *La Mondialisation de la culture*, La Découverte, coll. « Repères », 2004.

Revues

- BAER J.-M., « L'exception culturelle – une règle en quête de contenus », *En temps réel*, n° 11, octobre 2003.
« Quand l'université façonne la ville... Une relation de longue haleine », *Traits urbains*, n° 32, juin 2009.
« Université : tout reste à faire », *Alternatives économiques*, n° 264, décembre 2007.
« Le campus et la ville », *Paysage actualités*, n° 152, octobre 1992.

Colloques, communications, productions documentaires

- L'université au défi de la culture : actes des Assises culturelles de l'université de Toulouse II-Le-Mirail*, 29-30 novembre 1990.
Université et étudiants, publics et acteurs de la vie culturelle : retour sur un colloque, Rose des vents, université Charles de Gaulle – Lille 3, 1990.
Rapport du voyage d'étude « Campus durables », Fondaterra, 24 avril 2009.
ALGOE, CELLIER E., *Place de l'université dans la ville pour les 20 prochaines années : note de synthèse*, SEPAL, décembre 2006.
Ville, architecture, université, ministère de l'Éducation nationale, Le Moniteur, 1998.

Publications de l'association Art + Université + Culture

- CHÊNE J., SARRADE P. (coord.), *L'artiste et le comptable. Les politiques culturelles universitaires à l'heure de l'évaluation*, actes des journées nationales 2007, Nantes et Reims, 2008.
Les lieux culturels universitaires (classeur de fiches techniques sur les lieux culturels universitaires), 2007.
CHÊNE J. (coord.), *A + U + C 2004/2005 – Penser(z) les politiques culturelles universitaires – Commissions thématiques – Expériences, projets, réflexions*, Journées nationales 13 et 14 janvier 2005, INSA de Lyon, 2006.

- CHÈNE J. (coord.), *La mission culturelle de l'Université au ^{xx}e siècle*, actes de la journée nationale Art + Université + Culture 14 Mai 2003 – université Paris IV-Sorbonne – Grenoble Pôle européen universitaire et scientifique, 2003.
- HOUQUE P. (coord.), *Tout au long de la vie : éducation ? formation ? culture ?...* Journée régionale Art + Université + Culture/Action Culture-Lille 3/Observatoire de la citoyenneté européenne.
- La langue à l'œuvre – Le temps des écrivains à l'Université*, Maison des écrivains, Presses du Réel, Dijon, 2000.
- Le Grand Atelier de Peter Greenaway. À l'université des sciences humaines de Strasbourg*, Presses du Réel, Dijon, 1998.
- Culture & Université – Le partenariat entre institutions culturelles et universités. Délégation au développement et aux formations*, ministère de la Culture, Presses du Réel, Dijon, 1997.
- « Art, architecture, université – Le 1 % culturel à travers les constructions universitaires », *Actes des journées d'étude nationales*, Grenoble, 16 et 17 juin 1994. Sous la direction de Danielle Moger et Thierry Dufrêne ; textes réunis par Fabienne Chancrin, Presses du Réel, Dijon, 1995.
- Atheum 83-93, 10 ans d'exposition*, Presses du Réel, Dijon, 1993.
- Les Cahiers d'A + U + C* (revue mélange de textes d'orientations, de textes de réflexions, de témoignages, de présentations d'actions nationales ou locales...) de 1991 à 2001.
- Les nouveaux cahiers d'A + U + C* (publication annuelle dont le premier numéro portera sur le rapport entre les services culturels universitaires et les collectivités territoriales) 2010 en préparation.

Webographie

- Blog de la Commission Culture et Université : www.culture-universite.fr
- Site de Cortex/Culture emploi : www.cortex-cultureemploi.com
- Site d'Euradianantes : www.euradianantes.eu
- Site de Sciences et Culture : <http://scienceculture.univ-lr.fr>
- Site de l'Observatoire de la vie étudiante : www.ove-national.education.fr
- Site du jardin botanique de Strasbourg : <http://jardin-botanique.u-strasbg.fr/>
- Site du logement étudiant à la ferme : www.campusvert.com
- Site de *Imaginez Maintenant* : www.imaginezmaintenant.com
- Site de l'Agence d'informations spécialisées : www.aef.info
- Site du Centre national du cinéma et de l'image animée : www.cnc.fr
- Site du Centre national des œuvres universitaires et scolaires : www.cnous.fr
- Site portail des démarches Agenda 21 en France : www.agenda21france.org
- Site de l'association Art + Université + Culture : www.auc.asso.fr
- Master de direction des projets culturels – Formation des cadres culturels : www.observatoire-culture.net/data/public/pdf140.pdf
- Site de My Major Company : www.mymajorcompany.com

Bibliographie

Site de People for Cinema : www.peopleforcinema.com

Site de l'Association internationale du théâtre à l'université (AITU) : <http://aitu-iuta.org/>

Centre de ressources théâtre handicap (CRTH) : www.crth.org

Site du quotidien du livre et des idées : www.nonfiction.fr

Blog de Pierre Dubois : <http://histoireuniversites.blog.lemonde.fr>

Remerciements

En mémoire d'Alain Crombecque, éternel étudiant et homme de culture et de Paul Puaux, grand promoteur de l'éducation populaire à Avignon

À l'ensemble des membres de la commission et des personnes auditionnées

À tous ceux qui ont permis la réalisation de ce rapport

L'ensemble des membres du réseau A + U + C et en particulier : Patrick Houque, Évelyne Ducrot, Pierre Bazantay, Luc Jaecklé.

Les étudiants en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon.

Aurélia Barrière, Dominique Boulard, Gilles Castro, Myriam Dougados, Thomas Evariste, René Galas, Guillaume Hidrot, Dominique Joly, Raphaël Roth, Joane Siksous, Jacques Tephany, François Theurel, Anaïs Truant.

À nos interlocuteurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

François Bonaccorsi, Nicolas Castoldi, Édouard Husson, Carole Moinard, Françoise Thibault.

À tous ceux qui ont inspiré et accompagné ces propositions

À Hortense Archambault, René Aubert, Philippe Avron, François de Banes Gardonne, Vincent Baudriller, André Benedetto, Christiane Bourbonnaud, Jean Boutier, Bernard Faivre d'Arcier, Yvon Berland, Pierre Bourdieu, Nathalie Coste-Cerdan, Jean-Paul Caverni, Guillaume Delorme, Marie Descourtieux, Pierre Dubois, Jean Caune, Jacques Chiffolleau, Nathalie Espérandieu, Thierry Frémaux, Virginie Galas, Jean-Paul de Gaudemar, Jean-Louis Fabiani, Olivier Faron, Patrick Guivarc'h, Claude Haut, Alain Hayot, Anne-Marie Martin, Jacques Moutaignac, Frédéric Pabst, Jack Lang, Jean-Claude Passeron, Samuel Perche, Catherine Pégard, Marc Péna, Jack Ralite, Marie José Roig, Nicolas Romeas, Nathalie Sultan, Catherine Démier, Max Von Sydow, Catherine Tasca, Béatrice Toulon, Paul Veyne, Michel Vauzelle et François Weil.

À tous ceux qui œuvrent ou ont œuvré au quotidien pour la culture à l'université d'Avignon

Jean-Marie Abrieu, Adèle, Laure Adler, René Agostini, Jean-Robert Alcaras, Quentin Amalou, Françoise Arfelli, Adèle Assen-A-Zang, Claire Balandier, Richard Barachia, Hélène Basso, Yves Bayon de Noyer, Béatrice Beaufre, Marianne Beauviche, Laurence Belingard, Patrice Bellot, Carole Bernard, Joëlle Bernard, Philippe Blachère, Marielle Blanc, Annick Blanchemanche, Jean-François Blanco, Rémy Blancon, Tessa Boehm, Bernadette Boissier, Jean-François Bonastre, Alexia Bouffet, Martine Boulangé, Mickaël Bourgatte, Anne-Marie Boussat, Margot Buyck, Christine Caillet-Bréger, le CASPUA, Véronique Castell, Jean-Marie Cassar, Christian Chambonnet, Joël Chapron, Charlotte, Farid Chemat, Aïcha Chibatte, Jacques Chiffolleau, Vincent Cluzel, Corinne Combres, Delphine Costa, Yvan Cotta, Solange Crépiat, Jean Davallon, Michel David, France Davoigneau, Julie Delcomminette, Jacqueline Delmas, Clément Demontis, Hélène Deronne, Laurent Destailleurs, Agnès Devictor, Pascale Di Domenico, Jacqueline Dieste, Boris Donné, Florian Doux, Fanny Dulau, Françoise Dumon, Bouchra El-hajjaji, Corine Estrata, Esteban, Alyson Fabre, Françoise Febvre, Emilie Flon, Emilie Foubert, Daniele Foucot, Laurent Garcia, Juliette Genevois, Philippe Gilles, Shayne Girardin, Carole Guéret, Eliette Guine, Matthieu Guintard, Julie Guitard, Claudia Hassis, Stéphane Huet, Adbellatif Idrissi, Daniel Jacobi, Emeline Jersol, Didier Josselin, Juliet, Pierre Lagrange, Geneviève Landié, Mathieu Leccia, Odette Lecomte, Martine Lefriant, Guy Lobrichon, Pauline Maître, Alexandre Manzanarès, Jean-Louis Marangon, Florence March, Bernadette Martin, Mathéo, Hana Matter, Henri Meloni, Christel Messager, Claudine Messana, Bernard Mezzadri, Philippe Michelon, Claudine Moise, Frédéric Monier, Clément Montfort, Françoise Moreil, Éric Morvillez, Aude Mosca, Émilie Pamart, Natalie Petiteau, Marie-Hélène Poggi, Baïa Pontier, Pascal Prat, Philippe Prost, Samuel Priso-Essawe, Bernadette Rey-Flaud, Corine Reyne, Joëlle Richetta, Pierre Richter, Thomas Riley, Allan Rochette, Jean-Patrick Robert, Émilie Rossignol, Bariza Rouabhia, Karine Ruiz, Huguette Sallanon, Josiane Sanz, Lucay Sautron, Renaud Serretta, Alain Servel, Siméon, Suzie Sordie, Magali Soulatges, Virginie Spies, Thierry Spriet, Daniel Sudreau, Pierre-Louis Suet, Cécile Tardy, Jean-Luc Tendil, Francine Tolron, Johanne Tremblay, Cathy Vieillescazes, Michel Volle, Ghislaine Wagner, Zoé, Housna Zrifi, les personnels de l'université d'Avignon, les personnels du CROUS, les partenaires culturels et institutionnels de l'université d'Avignon et notamment, le Conservatoire à rayonnement régional, l'École supérieure d'art, la Maison Jean Vilar, le CNES de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, les Hivernales, l'ISTS, l'OLRAP, l'opéra d'Avignon, les associations et syndicats étudiants et l'ensemble de la communauté universitaire.

Légende des sigles

A + U + C	Art + Université + Culture
A2H	Atelier handicap habitat
ABES	Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
Adocs	Association des doctorants de l'université de la Rochelle
AEF	Agence emploi formation
AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AFECCA	Association française des enseignants et des chercheurs en cinéma et audio-visuel
AFEV	Association de la fondation étudiante pour la ville
AITU	Association internationale du théâtre à l'Université
ANR	Agence nationale de la recherche
BAP	Branche d'activité professionnelle
BD	Bande dessinée
BIU	Bibliothèques interuniversitaires
BNF	Bibliothèque nationale de France
BTS	Brevet de technicien supérieur
BU	Bibliothèque universitaire
C2i	Certificat informatique et Internet
CA	Conseil d'administration
CAPES	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire
CCF	Centre culturel français
CDDP	Centre départemental de documentation pédagogique
CEAC	Centre d'étude des arts contemporains
CEVU	Conseil des études et de la vie universitaire
CIES	Centre d'initiation à l'enseignement supérieur
CINES	Centre informatique national de l'enseignement supérieur
CIU	Cité internationale universitaire
CNC	Centre national du cinéma et de l'image animée
CNOUS	Centre national des œuvres universitaires et scolaires
CNU	Conseil national des universités
CPU	Conférence des présidents d'universités
CR	Conseil régional
CRDP	Centre régional de documentation pédagogique
CREM	Centre de recherche et d'étude sur les médiations
CRF	Centre de recherche et de formation
CRFCB	Centre régional de promotion aux carrières des bibliothèques
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRR	Conservatoire à rayonnement régional
CRT	Centre de ressources théâtre handicap
CS	Conseil scientifique

Légende des sigles

CSFI	Chambre syndicale de la facture instrumentale
CST	Culture scientifique et technique
DAG	Direction de l'administration générale
DDAI	Délégation au développement et aux affaires internationales
DEPS	Département des études, de la prospective et des statistiques
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGCA	Direction générale de la création artistique
DIF	Droit individuel à la formation
DNSEP	Diplôme national supérieur d'expression plastique
DNSPC	Diplôme national supérieur professionnel de comédien
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DUDH	Déclaration universelle des Droits de l'homme
DUT	Diplôme universitaire de technologie
DVD	<i>Digital Versatile Disc</i>
ECTS	<i>European Credits Transfert System</i> (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)
ENS	École normale supérieure
ENSSIB	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
EPCA	Établissement public à caractère administratif
EPCC	Établissement public de coopération culturelle
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
ERP	Établissement recevant du public
ESA	École supérieure d'art
EUA	Éditions universitaires d'Avignon
FEMIS	Fondation européenne des métiers de l'image et du son, aujourd'hui École nationale supérieure des métiers de l'image et du son
FIG	Formation internationale culture
FITUF	Festival international du théâtre universitaire de Fès
FNAC	Fonds nationaux d'art contemporain
FRAC	Fonds régionaux d'art contemporain
FSDIE	Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
GENEPI	Groupeement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées
GRH	Gestion des ressources humaines
HDR	Habilitation à diriger des recherches
IASTAR	<i>International Association of Student Television and Radio</i>
IEHCA	Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation
IET	Institut d'études théâtrales
INSA	Institut national des sciences appliquées
IST	Information scientifique et technique
ISTS	Institut supérieur des techniques du spectacle
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut universitaire de technologie
KAP	Kot à projet
LM	Licence, master, doctorat
LRU	Loi relative aux libertés et responsabilités des universités
LSF	Langue des signes française
MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
MAUSS	Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales
MCC	Ministère de la Culture et de la Communication

MCF	Maître de conférences
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MUN	<i>Model United Nations</i> (Modèle des Nations unies)
NTI	Nouvelles technologies de l'information
OAMP	Observatoire d'astronomie de Marseille Provence
OCIM	Office de coopération et d'information muséographiques
OLRAP	Orchestre lyrique de région Avignon-Provence
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OVE	Observatoire de la vie étudiante
PAST	Professeur associé à temps partiel
PIPT	Plan informatique pour tous
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
PUF	Presses universitaires de France
PUG	Presses universitaires de Grenoble
RU	Restaurant universitaire
SACD	Société des auteurs et compositeurs dramatiques
SACEM	Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique
SAIC	Services d'activités industrielles et commerciales
SCD	Service commun de la documentation
SCUIO	Service commun universitaire d'information et d'orientation
SDC	Stratégie du développement culturel
SEPAL	Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise
SIC	Sciences de l'information et de la communication
SICD	Service interétablissement de coopération documentaire
SIFAC	Système d'information financier, analytique et comptable
SMS	<i>Short Message Service</i>
SNCF	Société nationale des chemins de fer
SNS	<i>Scuola Normale Superiore</i>
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SUAC	Service universitaire de l'action culturelle
TD	Travaux dirigés
THIM	Technologies, handicaps, interfaces et multimodalités
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
TV	Télévision
UEO	Unité d'enseignement d'ouverture
UER	Unité d'enseignement et de recherche
UFR	Unité de formation et de recherche
UIA	Université inter-âges
UMLV	Université de Marne-la-Vallée
UNAFAM	Union nationale des amis et familles de malades psychiques
UNeECC	<i>University Network of European Capitals of Culture</i>
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UP	Université populaire
UTL	Université du temps libre
VOD	<i>Video On Demand</i>

Propositions par auteur

Adler, Laure 17, 24, 26, 100, 101, 111
Annaud, Jean-Jacques 97

Benhamou, François 27, 56, 100, 101
Bergé, Pierre 72
Bishop, Tom 16, 62

Canévet, Manuel 101, 112
Cervel, Jean-François 83
Chamfort, Alain 23

Dana, Philippe 23, 99, 100, 101
Defawe, Jocelyn 55, 101, 115
Dimondo, Isabelle 7, 12, 13, 14, 23, 34,
55, 63, 65, 71, 73, 98, 101, 106
Donnedieu de Vabres, Renaud 88

Ethis, Emmanuel 4, 6, 7, 11, 15, 16, 17,
18, 22, 23, 24, 25, 29, 31, 32, 35, 36,
37, 39, 40, 42, 44, 45, 47, 55, 59, 63,
64, 67, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 81,
84, 87, 88, 89, 91, 95, 96, 99, 100, 101,
104, 109, 110, 113, 114, 117, 118, 119,
122, 127, 128

Giardinelli, Gianni 88

Houque, Patrick 1, 3, 7, 9, 10, 26, 28,
33, 50, 59, 61, 71, 74, 80, 82, 97, 98,
103, 106, 108, 111, 115, 116, 118, 120,
123, 125, 127

Karam, Paul 56, 80, 100, 101, 120
Klossa, Guillaume 28, 45, 55, 63, 88,
100, 101, 103, 113, 125

Lussault, Michel 128

Malinas, Damien 2, 3, 5, 8, 21, 38, 41,
43, 46, 48, 49, 51, 53, 57, 58, 59, 60,
61, 62, 65, 68, 69, 70, 76, 90, 92, 93,
102, 113, 121, 124, 126

Rotenberg, Anne 30, 94

Seydoux, Nicolas 89

Tamisier, Jean-Christophe 19, 20, 31,
70, 76, 82, 107, 108
Thumerelle, Pascale 10, 63, 85, 86, 115

Winkin, Yves 52, 54, 83, 84, 93, 105

Index des personnes ressources auditionnées (par ordre alphabétique)

- Amalou Quentin 20, 73, 112
Benguigui Catherine 20, 92-93
Blayau Marianne 20, 31
Boisseau Éric 20, 34
Bonaccorsi François 20, 105, 111
Bourbonnaud David 20, 78
Caillé Alain 20, 65
Caillet-Bréger Christine 20, 49-51, 112
Castro Gilles 20, 63, 111
Chène Janine 20, 93
Chevrier Francis 20, 36
Dabliz Soraya 20, 54
Dal Georgette 20, 49-51
Davoigneau France 20, 73, 112
Demas Jean-Pierre 20, 84
Elgán Elisabeth 20, 79
El-Haggar Nabil 20, 39, 63, 99
Fansten Jacques 20, 38
Ferrari Jean-Marc 20, 66
Foujanet Lucile 20, 63
Frochot Emmanuel 20, 88, 90
Gadon Catherine 20, 97, 99
Galas Virginie 20, 26, 111
Galvane Michel 21, 67
Genevois Juliette 21, 39, 112
Goichon Christian 21, 93
Goutte Émeline 21, 89
Gros de Gasquet Julia 21, 43
Guéret Carole 21, 53, 81, 91, 112
Guiltau Margaux 21, 82
Houssine Grégory 21, 37
Huybrechts Jacques 21, 63
Jaecklé Luc 21, 31, 42, 44, 89, 98, 102, 111
Jam Jean-Louis 21, 25, 31-32
Karmitz Marin 21, 42
Lam Meylinn 21, 56
Lang Jack 21, 28, 111
Lassus Marie-Pierre 21, 46
Lauret Johan 21, 29
Manzanares Alexandre 21, 26, 112
Miaux Catherine 21, 34, 36-37, 47
Momesso Sarah 21, 89
Mortier Marie 21, 37
Neuwillers Marie-Caroline 21, 54
Nosal Claude 21, 60
Odermatt Florence 22, 37
Odin Françoise 22, 72
Parsat Pascal 22, 48
Pouchol Odile 22, 62
Pouloin Gérard 22, 74-75
Rémer Brigitte 22, 28-29, 52-53, 63-64, 79
Reverdy Marie 22, 97
Richetta Joëlle 22, 100, 112
Rogard Pascal 22, 38
Rol Baptiste 22, 73
Séjourné Stéphane 22, 36, 74
Stehr Gérald 22, 84
Tarin Laurence 22, 32
Téphany Jacques 22, 71
Thore Aurélie 22, 71
Truant Anaïs 22, 56, 111
Vatin François 22, 65
Vinet Arnaud 22, 34, 47
Vuillermoz Michel 22, 84

Annexes

« À quoi servent les études ? »

Témoignages étudiants

C'était un truc idiot qu'un camarade de classe m'avait raconté quand on avait dix ans, et qui n'a pas cessé de me tracasser. (Pause) Quelqu'un vous a dit que l'enseignement supérieur est un acquis indiscutable. Cette notion vous est si chère que ça vous met en colère si je m'avise de la remettre en question. Bon. Bon. Mais n'est-ce pas précisément ces choses-là qu'il faut remettre en question ? Je prétends que, depuis la guerre, l'enseignement supérieur est devenu un tel acquis, et une telle nécessité mondaine, que ceux qui aspirent à faire partie de la nouvelle grande bourgeoisie doivent nécessairement épouser cette idée, c'est comme un droit imprescriptible, nous avons cessé de nous demander « À quoi ça sert ? ». (Pause.) Pour quelles raisons est-ce qu'on peut décider à bon escient de suivre des études supérieures ?

Un : l'amour des études.

Deux : acquérir la maîtrise d'un talent.

Trois : une promotion sur le plan économique.

David Mamet, *Oleanna*, Arles, Actes Sud-Papiers, 1994, p 30.

En 2007, dans la dernière année de leur diplôme, les étudiants en troisième année de licence de sciences de la communication de l'université d'Avignon ont été amenés à répondre à cette question « À quoi servent les études ? ».

Témoignage I

De nos jours, nous sommes obligés de faire des études après le baccalauréat. Ce seul diplôme n'est plus une garantie de réussite pour sa vie professionnelle, comme il y a quelques années. La vie est de plus en plus chère et, de ce fait, de plus en plus difficile, surtout pour les jeunes. En ce qui me concerne, je pense effectivement que ce qui m'a poussée à entreprendre des études supérieures vient d'une volonté regroupant l'amour des études, l'acquisition et la maîtrise d'un talent, une promotion sur le plan économique et social. De plus, je ne me sentais pas prête à affronter la vie professionnelle après le lycée. Je pense qu'au départ, j'ai été séduite par la liberté qui m'était accordée pour choisir moi-même le cursus qui m'attirait. En effet, venant d'un baccalauréat général, je n'aimais pas forcément ce que j'y faisais et mes résultats s'en ressentaient. Pourtant, la volonté de réussite personnelle m'a poussée à avoir mon bac, pour me débarrasser au plus vite de ce que je n'aimais

pas. Ce diplôme a donc été ma première grande satisfaction personnelle, et sûrement la meilleure. C'est ici à l'université que s'est développé l'amour de ce que j'y apprends et la soif de connaissance, toujours plus grande, au fur et à mesure que j'acquiers des connaissances et des compétences puisqu'en venant à la fac, j'ai choisi moi-même ce qui m'intéressait. Le fait de réussir aide à poursuivre ses études, on se sent capable de continuer après un premier puis un deuxième (et ainsi de suite) semestre réussi. Le fait de venir étudier à l'université impose certaines choses. Ici, on apprend plus à penser que des méthodes (comme en BTS). La faculté est plus dans une idée d'enrichissement personnel, de développement des choix futurs et de compétences qui serviront pour nous-mêmes ou pour notre futur métier (que nous continuions ou non dans ce secteur). Choisir de faire des études est un bon moyen de faire plaisir à ses parents : à leur époque, ils n'ont pas forcément pu faire ce qu'ils souhaitaient comme études, ils veulent donc que leurs enfants réussissent où eux n'ont pas pu aller. En effet, même si l'on ne vient pas d'un milieu dit « défavorisé », c'est le rêve de chaque parent que de voir son enfant réussir ses études, puisque c'est un signe qu'il réussira sa vie professionnelle. Pourtant, ceci n'est plus tout à fait la réalité puisqu'il ne suffit pas de réussir ses études pour avoir un bon métier ; en effet, combien voit-on de bac + 3 (et plus) au chômage depuis plusieurs années ou exerçant des professions qui ne sont pas de leur niveau ? Avant, le fait de réussir ses études aidait à s'élever dans la société, sur le plan social grâce au plan économique, ce n'est malheureusement plus forcément le cas aujourd'hui. C'est d'ailleurs un phénomène inquiétant tout au long de son cursus à l'université, d'autant plus que faire des études supérieures est un investissement financier non négligeable. On se demande pourquoi ne pas avoir choisi justement une formation plus professionnelle (BTS) aidant à acquérir des méthodes, ce qui nous manque à l'université. Mais après tout, la faculté nous apprend et nous force à réfléchir et la réflexion est utile à tous les domaines. Même si tous les cours que nous suivons ne nous plaisent pas, nous ne devons pas perdre de vue l'idée que s'ils sont présents dans notre cursus, cela signifie qu'ils nous apporteront tôt ou tard quelque chose, et l'envie d'apprendre est plus forte que le reste. Même si un cours ne nous intéresse pas, il fait partie d'un ensemble. Faire des études permet également d'avoir du temps pour réfléchir à ce que l'on voudrait faire de sa vie. En effet, leur durée peut être variable selon certaines variantes (réussite, disponibilité, argent) et permet alors de vivre des choses différentes. De plus, pour certains (comme moi), faire des études impose également de partir de chez soi et donc de gagner son indépendance, en maturité et de se responsabiliser.

Témoignage 2

« Faire des études supérieures ou la nécessité de se construire en tant qu'être et objet social. »

Lorsque l'on est amené à faire des choix dans la vie, on utilise souvent le mot « intérêt ». Quand la conseillère d'orientation demande au lycéen ce qu'il souhaite faire plus tard et que le jeune protagoniste répond d'une bouche aussi duveteuse qu'ovale « Je ne sais pas », on lui pose cette question censée mettre en fusion un sentier de neurones insoupçonnés

jusqu'à présent : « Quels sont tes centres d'intérêt ? » De ce constat découle ma propre théorie selon laquelle faire des études c'est servir ses intérêts du mieux possible.

On pourrait considérer que ce qui compte ce n'est pas les études que l'on fait, mais le fait que l'on fasse des études (et qu'on les réussit). Cela amène à penser que peu importe le schéma que l'on tend à suivre, ce qui est important c'est la création d'un chemin, d'une voie qui va amener à rencontrer des gens, faire des connexions entre tels savoirs, telles théories, telles manières de penser et qu'au final, on aura recueilli quelque chose. L'intérêt réside dans cet acquis ultime. Si l'on considère que l'on arrête un jour de faire des études.

L'espace universitaire met encore plus en avant ce phénomène de besoin de concrétisation culturelle. Choisir des matières sans autres indices que leurs dénominations, faire face à des professeurs débitant parfois des quantités tout bonnement ahurissantes de vocabulaire ultra-spécialisé, ne pas toujours comprendre la complémentarité de l'ensemble des matières, cela demande une certaine force, un certain maintien de santé mentale de la part de l'étudiant qui souhaite « faire des études ». Au milieu de cette absurdité pourtant évidente que sont les études, nous nous retrouvons dans un gigantesque magma d'érudition mais surtout d'un fourmillement de divers comportements sociaux. Au-delà de ce que l'on va inculquer, et par la même occasion, les études permettent un apprentissage parallèle. La fréquentation du corps enseignant-chercheur ou bien encore des professionnels de la culture m'a amené à comprendre que l'on apprend également un comportement spécifique nécessaire pour réussir. L'enseignement supérieur peut ressembler à une immense et inévitable plaisanterie pour celui qui souhaite « réussir ». J'ai, pour ma part, l'idée certainement utopique que les études que je suis me permettront d'avoir des connaissances suffisantes pour évoluer avec aisance dans un monde post-étudiant, professionnel.

Témoignage 3

« Hédonisme ambigu éminemment social : réflexion personnelle sur les études supérieures. »

À quoi servent les études ? Première solution : l'étudiant n'est pas passionné par une question ou un terrain particuliers, mais aime le processus d'apprentissage. La posture estudiantine est alors plus importante que le résultat et les connaissances amassées. Il s'agit d'un état dans lequel la seule « utilité » est le plaisir à se trouver dans cette situation, une motivation hédoniste. Ce plaisir peut être décrit comme de la curiosité, comme un désir d'évaluation de soi permanent, ou comme une satisfaction de l'encadrement où les rôles et la hiérarchie sont établis et stables. Je me reconnais dans cette première solution : les études sont pour moi un plaisir ambigu. Je me trouve dans un paradoxe. Plus le travail est dur et contraignant, plus je vais travailler et approfondir, plus je me remettrai en question et je souffrirai et plus, finalement, je ressentirai du plaisir en le faisant. Les études universitaires sont une manière de me mettre en danger perpétuellement.

Deuxième solution : l'étudiant poursuit un but. Si je suis des cours à l'université c'est en effet pour acquérir la maîtrise d'un talent. Mais ce talent n'est pas une compétence

spécifique à la discipline étudiée. Aller à l'université c'est avant tout, selon moi, en ressortir avec, comme bagage, les capacités analytiques et synthétiques et l'aptitude à se forger une opinion. Je ne cherche pas à l'université des connaissances encyclopédiques qui seront dans des livres et que j'apprendrai par cœur avant un partiel pour les oublier trois semaines plus tard. Le « boulot » d'un professeur est de provoquer les étudiants. Selon moi, le rôle d'un professeur est de permettre l'accès aux connaissances encyclopédiques basiques, d'amener le débat et de provoquer et réagir suivant des points de vue, y compris le sien et celui des étudiants (en tant qu'entités et non en tant que groupe uniforme).

Troisième solution : l'importance des études dans la société. Pierre Bourdieu parlerait de lutte des classes. Cependant, faut-il penser ici une simple augmentation du pouvoir d'achat ou au-delà, d'une intégration dans une classe ? Si les études ne mènent pas forcément à une promotion économique, elles permettent l'intégration plus ou moins consciente à une classe sociale dépeinte par Bourdieu comme dominante. Ici, je ne rejoins pas Bourdieu dans la notion de domination et je suis profondément persuadée que cette apparente hiérarchie est simpliste. Cependant, j'adhère à cette troisième solution dans le sens où je désire, dans la plus grande des utopies, m'intégrer dans des groupes (qui ne soient pas définis par l'origine ou l'appartenance économique) constitués d'entités ayant une capacité de réflexion, d'argumentation, d'opinion.

Plus généralement, on peut se poser la question de l'utilité des études supérieures quand on se rend compte que la majorité des connaissances ingérées pendant un master s'oublent en deux ans ou quand on observe l'instabilité de l'emploi et des salaires dans les secteurs de la culture et de la communication (tous niveaux d'études confondus). Il me semble que l'utilité des études supérieures réside principalement dans le plaisir et la perspective d'intégration à des groupes qui auront la volonté de débattre des idées. Les études supérieures ont la même utilité que toute autre activité humaine : l'interaction entre les sujets et la recherche d'activités pour évacuer l'éphémère et l'insignifiance de nos vies.

Témoignage 4

« À quoi servent les études ? »

Répondre à cette question de départ peut paraître facile, mais, en réalité, cela ne l'est pas. Pour ceux qui voudraient éviter une longue discussion, il suffirait de répondre que l'on fait des études parce que c'est une nécessité. Pour la plupart, l'amour des études est une raison dominante. Ceux-ci sont si intelligents, naturellement doués. Ils n'ont aucune difficulté à poursuivre leurs études car ils ont l'envie, le goût d'aller encore plus loin et cela les amène bien sûr à acquérir la maîtrise d'un talent. Mais il ne faut pas imaginer que ceux-ci n'ont pas le désir d'avoir une promotion sur le plan économique : ce serait une naïveté même si l'on sait très bien que ceux qui réussissent le plus leurs études sont ceux issus des familles aisées. Il y a une autre catégorie de personnes qui fait des études non pas par amour des études. Quelquefois, chercher une promotion sur le plan économique prend le dessus. On se rend compte aussi que la

question « à quoi servent les études ? » peut se poser non seulement aux étudiants mais également aux enseignants-chercheurs, voire à tous ceux qui ont fini leurs études.

Nous remarquons qu'après avoir fait des études, on ressent l'envie de graver les échelons : chercher à faire partie de la grande bourgeoisie. Nous voyons que certaines personnes sont plus riches alors qu'elles n'ont pas fait d'études supérieures : on peut avoir des talents sans avoir été à l'école. Il est possible de se former soi-même. Pourtant, il faut souligner que faire des études est une nécessité. Si certains se permettent de dire que faire des études ne sert à rien, c'est une grave erreur. Serait-il possible de vivre dans un monde sans universitaires et sans chercheurs ? Qui participera aux grandes décisions ? Qui se chargera de la bonne marche ou du développement de la nation et du monde ? Nous pouvons avoir des talents, nous pouvons nous former nous-mêmes, mais il y aura toujours un besoin de faire des études afin d'acquérir des compétences spécifiques dans telle ou telle autre discipline.

Témoignage 5

« Avancer dans la vie : une question de responsabilité envers les autres et envers soi-même. »

À quoi sert l'université ? Se poser cette question est à la fois inquiétant et indispensable. Inquiétant, spécialement pour un étudiant qui est « dans le système » depuis plusieurs années et qui se pose néanmoins toujours cette question. Mais indispensable, car à partir du moment où une personne cesse de se la poser et surtout d'y trouver des réponses, elle ne tire plus aucun bénéfice de l'enseignement et ne fait que le subir. Mais existe-t-il une bonne, ou mauvaise, réponse à cette question qu'il semble, somme toute, légitime de poser ? Bien que légitime, il ne faut néanmoins pas se placer dans une position de « victime » de l'enseignement en attendant une réponse qui vienne de l'institution universitaire, ou plus largement scolaire.

Globalement, l'enseignement est un outil que l'on choisit, choix contraint pour les uns, conscient pour les autres, afin d'atteindre un but que l'on s'est fixé, le plus souvent concernant une profession. Mais l'enseignement est aussi une occasion pour se forger une culture générale et un esprit critique. Les études constituent une période qui offre du temps pour se faire une opinion sur tout ce qui nous touche de près ou de loin : de la politique à un spectacle de théâtre ou un film. Au-delà du but final poursuivi, la période même des études universitaires est une période de construction de l'esprit, voire même de structuration de la pensée, des opinions. Il ne faut pas ici comprendre que les idées se figent à la sortie de l'université. Mais elles commencent réellement à s'organiser durant cette période et, très clairement, grâce à l'enseignement mais aussi grâce au contexte global des études universitaires.

Or, l'Université est un outil : la garantie d'une vie professionnelle et personnelle satisfaisante dépend de la manière dont on va exploiter cet outil. L'enseignement ne serait-il pas finalement une question de responsabilité ? Pourquoi voir un rapport de pouvoir là où l'on devrait voir une relation de confiance entre enseignants et étudiants ? Et la confiance a bien trait à la responsabilité : responsabilité des uns envers les autres et responsabilité envers soi-même, envers ses propres choix. Étrange comme le terme « responsabilité » peut être remplacé ici par celui de « respect ».

Art + Université + Culture : 20 ans de réflexions et actions

Réunies en mai 1990, les structures culturelles des universités rédigent et signent le *Manifeste de Villeneuve-d'Ascq*, pierre fondatrice de l'association Art + Université + Culture (A + U + C). Soutenue dès sa création par le ministère de l'Éducation nationale puis de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Culture, l'association a mené des réflexions autour de l'action et des politiques culturelles universitaires.

Politiques culturelles universitaires

Des contrats quadriennaux aux missions de l'université, des rencontres réunissant des enseignants-chercheurs, des politiques, des étudiants, des responsables des services culturels universitaires permettent régulièrement d'interroger la place de la culture à l'université. A + U + C propose en 1998 à la CPU une charte culturelle des établissements d'enseignement supérieur. À l'initiative du ministère de la Culture, avec le ministère de l'Enseignement supérieur, la CPU et le CNOUS, A + U + C collabore à un projet de cahier des charges des conventions Culture-Université en 2005-2007. En 2008, A + U + C adresse une demande à la CPU pour la création d'une commission culture.

Les services culturels universitaires et les lieux culturels universitaires

L'association met en avant les problématiques directement liées à la structure du service culturel : quel statut ? Quels moyens financiers ? Quelles collaborations et partenariats ? Quels moyens humains ? Un travail en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale permet, en 2007, la création d'une sous-famille « culture » ajoutée à la BAP F désormais intitulée « Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ». Dans la continuité, A + U + C organise avec l'association PARFAIRE un cycle de formation d'adaptation à l'emploi. À la demande du ministère de la Culture, A + U + C réalise un inventaire de ces lieux identitaires, publié en 2005. Les questions liées à l'usage de ces équipements sont abordées dans le projet de cahier des charges des conventions Culture-Université.

Les étudiants, la vie étudiante

Destinataires, partenaires, acteurs de l'action culturelle, les étudiants sont au cœur des réflexions dans chacun des thèmes abordés. A + U + C travaille en permanence sur la

question des rapports entre vie étudiante et politiques culturelles universitaires, notamment en ce qui concerne le problème posé par la généralisation des services vie étudiante et la confusion de plus en plus fréquente entre action culturelle et vie étudiante.

Les pratiques artistiques et culturelles

A + U + C dresse une typologie des pratiques artistiques et culturelles au cœur du dispositif de l'action culturelle universitaire. La mise en place du LMD a favorisé la validation des pratiques qui était proposée depuis longtemps par certains services. A + U + C a réalisé une enquête en 2007 afin d'évaluer le nombre d'universités concernées par cette intégration dans les cursus. Le suivi de ces questions doit désormais porter principalement sur le temps des études, les nouveaux circuits et disponibilités des étudiants pour un engagement dans l'action culturelle.

Les formations culturelles

Les services culture doivent être les premiers partenaires des formations culturelles. Après deux années de travail au sein d'A + U + C, Cortex Culture/Emploi, site Internet permettant de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés des formations culturelles, a été mis en ligne en 1998. Cortex est désormais devenu une association indépendante.

Le territoire comme milieu d'implantation

Depuis 1993, A + U + C œuvre à l'intégration des services universitaires dans leur environnement d'implantation, notamment par la mise en place de cartes culture. Cette question, toujours d'actualité, est régulièrement le sujet d'échanges entre les services. Depuis 2008, l'association s'interroge avec ses partenaires sur les liens à tisser avec les collectivités territoriales. Ce travail fera l'objet d'une publication fin 2010.

Les partenariats

Le CNOUS a toujours été partenaire d'A + U + C. Plusieurs journées ont été et seront élaborées en commun. Le ministère de la Culture a soutenu la création des services culturels universitaires et subventionne A + U + C depuis sa création. Le colloque « Culture en formation – le partenariat DRAC/Universités », en 1997 à Clermont-Ferrand a permis d'affirmer la force de ce partenariat en région. En vingt ans, A + U + C a développé des partenariats avec différentes structures culturelles telles que l'Observatoire des politiques culturelles, la Maison des écrivains, les fédérations nationales étudiantes Animafac et IASTAR.

Les artistes

Dès 1994, A + U + C réaffirme la nécessité de la présence des artistes au sein de l'université, notamment dans le cadre de résidences. C'est l'objet du colloque « Des artistes en résidence ». En 1996, le colloque « Impayables artistes » ? a permis de faire état des difficultés à rémunérer les artistes dans le milieu universitaire. A + U + C rappelle régulière-

ment aux ministères de tutelles que cette question n'a toujours pas été réglée et que les systèmes de gestion actuels, tel SIFAC, compliquent encore la donne.

Autour des disciplines artistiques

Après avoir travaillé sur le théâtre, la danse et la musique, A + U + C met en place une commission cinéma qui interroge la place de l'objet filmique au sein de l'université. En 2010, une première étude sera menée par un groupe d'étudiants de Dijon, sous la responsabilité d'un vice-président de l'association.

Culture scientifique et technique

A + U + C considère la culture scientifique et technique comme partie intégrante de la culture. Comptant dès le début parmi ses membres des universités scientifiques, A + U + C axe ses travaux sur l'action culturelle en matière de culture scientifique et technique (CST) et sur le rapport entre arts, sciences et technologies. En 2009, A + U + C propose de réunir tous les acteurs de la CST en milieu universitaire afin de réfléchir à la mise en place d'un réseau national de la CST. Cette rencontre s'est prolongée par la participation des membres d'A + U + C au lancement de l'Observatoire de la CST, porté par l'Office de coopération et d'information muséographiques (OCIM).

Les patrimoines

Les universités sont dotées d'un patrimoine artistique et scientifique. Les questions du recensement, de la conservation et de la valorisation des œuvres, dont le 1 % artistique, sont abordées dans une commission patrimoine artistique, désormais en collaboration avec les services du ministère de la Culture. Pour le patrimoine scientifique, A + U + C établit un partenariat avec l'OCIM.

Réseau et ressource

A + U + C a un rôle de centre de ressources pour les services, les tutelles, les partenaires, les compagnies... Depuis 2002, un état des lieux de l'action culturelle universitaire est tenu à jour et permet notamment la publication d'un annuaire. La mise en réseau de projets fait partie des actions d'A + U + C, notamment pour donner une visibilité nationale à l'action culturelle universitaire. En 1993, « Les Sept Jours de l'art à l'université » avaient permis de mettre en place une action nationale. Depuis 2006, à l'initiative de la Cité internationale universitaire de Paris et en partenariat avec le CNOUS, le projet « Art Campus » propose la circulation d'œuvres d'art contemporain sur les campus. Médiatisé nationalement, le projet « DJ/Harmonie » prévu sur plusieurs sites universitaires en mai 2011 prendra la forme d'une écriture originale pour un concert mêlant différentes structures musicales et supports technologiques en même temps.

*Composé par Nord Compo Multimédia
7, rue de Fives, 59650 Villeneuve-d'Ascq*